



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



Burkina Faso

Projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Résilience aux Aléas du Climat et des Marchés (PGRAAM)

Rapport de conception du Projet

Novembre 2022

Conçu conjointement par

Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques
(MARA) et Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT



Platform
for Agricultural
Risk Management



Projet de Gestion des Risques Agricoles pour la Résilience aux Aléas du Climat et des Marchés (PGRAAM)

Novembre 2022

Burkina Faso

Rapport de Conception du Projet

Conçu conjointement par :

**Ministère de l'agriculture, des ressources animales et
halieutiques (MARAH) et Plateforme pour la gestion des
risques agricoles (PARM)**

Table des matières

1.	Contexte et Justification du Projet	10
A.	Contexte	10
B.	Les risques agricoles au Burkina Faso	13
C.	La gestion des risques agricoles au Burkina Faso	16
D.	La nécessité d'une gestion des risques plus intégrée	22
E.	L'approche de la PARM	23
2.	Description du Projet	26
A.	Zone Géographique, Groupes Cibles et Ciblage Sectoriel	26
B.	Vision du Projet	27
C.	Objectifs du Projet	27
D.	Théorie du changement	29
E.	Composante 1 : Gestion Intégrée des Risques du Secteur	32
F.	Composante 2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques	36
G.	Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque	40
H.	Coût et Financement du Projet	46
I.	Bénéfices et bénéficiaires	48
J.	Stratégie de mise en œuvre	50
3.	Cadre Institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre	53
A.	Ancrage Institutionnel du Projet	53
B.	Organe d'Orientation et de Pilotage	53
C.	Gestion et Coordination du Projet	53
4.	Arrangements d'Exécution	54
A.	Gestion Administrative et Financière du Projet	54
B.	Passation des marchés	54
C.	Comptabilité et Audit	54
D.	Plan de financement et Gestion des Flux financiers (cartographie budgétaire des PTF)	54
E.	Planification, Suivi et Évaluation et Gestion des connaissances	55
5.	Stratégie de Communication et de Visibilité du Projet	56
6.	Intégration du genre	57
A.	Groupes cibles	57
B.	Objectifs et Activités	57
C.	UCP	58
D.	Pilotage institutionnel	58
E.	Risques	58
F.	Suivi et évaluation, indicateurs	58
7.	Risques et Mesures D'atténuation	59
	Annexe	61
	Annexe 1 : Chiffres de l'économie Agricole burkinabè	61
	Annexe 2 : Cadre Logique	64
	Annexe 2 : Cadre Logique	
	Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque	65
	Annexe 3 : Alignement Partenariat Avec les PTF	67

Annexe 4 : Description détaillée du projet

76

Annexe 5 : Estimations des Coûts du Projet

91

Liste des Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANAM	Agence nationale de la météorologie
APSAB	Association Professionnelle des Sociétés d'Assurance du Burkina
ARC	African Risk Capacity
BAD	Banque africaine de développement
DAT	Dépôt A Terme
DGPER	Direction Générale pour la Promotion de l'Economie Rurale
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
IDH	Indice du développement humain
IDM	Indice de développement dans le monde
IF	Institution Financière
IMF	Institution de Microfinance
MAMDA	Compagnie d'assurance marocaine
MARAH	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
F/H	Femme / Homme
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
OE	Opérateur Economique
OP	Organisation Paysanne
PACTE	Projet agriculture contractuelle
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme de développement des Nations Unies
PPP	Partenariat Public – Privé
PARM	Platform for Agricultural Risk Management
PNEDS	Plan National de développement économique et social
PNEDS II	Plan National de développement économique et social II
PIGIRA	Pôles Innovant de Gestion Intégrée des Risques Agricoles
PNDW	Politique Nationale de Développement du Warrantage
PNSR	Programme national du secteur agricole
PRAA	Projet de Gestion des risques agricoles et alimentaires
PTF	Partenaires techniques et financiers
SAP	Système d'alerte précoce
SDR	Stratégie de développement rural
SNMAA	Stratégie nationale en matière d'assurance agricole
SNPAC	Stratégie Nationale de Promotion de l'Agriculture Contractuelle
SNPF	Stratégie nationale de promotion de l'entreprenariat féminin
SNDW	Stratégie nationale de développement du warrantage

SONAR-IARD Société nationale d'assurances et de réassurances

UCP Unité de coordination du projet

USGRA Unité stratégique de gestion des risques agricoles

VALPAPE Valorisation du potentiel agropastoral dans l'Est

WARSI Water Requirement Satisfaction Index

Taux de Change (Juillet 2022)

USD 1.00 = CFA 642

Carte du Burkina Faso



Résumé

Le PGRAAM vise à renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs face aux risques agricoles. Il permettra de doter le groupe cible de compétences variées en vue de les aider à évaluer, hiérarchiser et gérer les risques, grâce à une approche holistique. Au regard du nombre de ménages potentiellement bénéficiaires des appuis du projet et de l'importance des risques agricoles dans les difficultés du secteur, le PGRAAM est une intervention stratégique pour le Burkina Faso, notamment dans le contexte actuel de la crise alimentaire mondiale.

L'intégration de la gestion des risques agricole (GRA) est essentielle pour améliorer la résilience, la stabilité, la diversité, assurer une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, augmenter la productivité et les revenus de tous les groupes d'agriculteurs et d'éleveurs. Compte tenu de l'importance économique du secteur rural pour le Burkina Faso, ces évolutions contribueront aux objectifs nationaux définis dans les documents de politiques et autres stratégies sectorielles.

L'étude d'évaluation des risques (EER) réalisée par la PARM en 2021, a fourni des estimations de l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national. Cela a révélé trois risques hautement prioritaires : (i) l'insécurité civile ; (ii) les risques liés au climat ; et (iii) les risques liés à la volatilité des prix. Ces risques contribuent à limiter les investissements publics et privés dans le secteur rural. Au niveau institutionnel, l'EER a également mis en exergue le besoin de renforcement des capacités du MARAH pour apporter des réponses globales et efficaces (approche holistique) en vue de doter les acteurs du secteur, de connaissances et d'outils pour nanter les agriculteurs et les éleveurs de technologies adaptées pour stabiliser et diversifier la production et la commercialisation.

En tenant compte des résultats quantitatifs de l'EER et de l'analyse de ces derniers par le gouvernement, trois domaines prioritaires ont émergé pour la GRA. Il s'agit : (i) du renforcement des capacités du MARAH à coordonner sur le territoire national à la fois la gestion globale des risques agricoles et la réflexion à long terme sur les risques, leur gestion et leur intégration ; (ii) du développement de produits d'assurance (cultures et bétail) pour gérer les risques liés au climat ; et (iii) du développement d'instruments pour gérer les risques liés au marché, en particulier la volatilité des prix.

Le projet est étroitement aligné d'une part avec les cadres politiques nationaux et sectoriels du pays, notamment, le Plan national de développement économique et social et la Politique sectorielle Production agro-sylvo-pastorale, et d'autre part sur les principes clés de la GRA, en particulier : (i) la nécessité d'une approche intégrée, holistique, durable et inclusive de la gestion des risques agricoles ; (ii) intégration de la GRA dans les politiques et programmes du secteur agricole à tous les niveaux ; (iii) l'utilisation de stratégies et d'outils GRA adaptés aux conditions locales ; (iv) l'intégration des principes GRA dans les projets et programmes en cours ; et (v) la production d'une base de connaissances en vue d'inspirer l'élaboration/amélioration des politiques et stratégies publiques.

Sur le plan des objectifs spécifiques, le projet vise à : (i) doter le gouvernement d'une capacité de gestion globale des risques agricoles par la mise en place d'une unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) qui sera responsable : (a) de la coordination nationale de la gestion des risques agricoles notamment par la création de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) et (b) de la réflexion à long terme sur les risques et leur gestion ; (ii) doter les PIGIRA et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés aux aléas du climat ; (iii) doter les PIGIRA et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés au marché ; (iv) renforcer les capacités institutionnelles et les cadres juridique et réglementaire favorables à la GRA.

Le projet est structuré pour une durée de cinq ans et est organisé autour de trois composantes qui sont comme suit : (i) Composante 1 : Gestion Intégrée des risques du secteur agricole ; (ii) Composante 2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques ; (iii) Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre

angulaire de la politique intégrée de gestion des risques ; (iv) La Composante 4 : Coordination du projet.

- La **composante 1** vise à développer et mettre en pratique une stratégie de mise en œuvre intégrée des différents outils de gestion des risques sur le territoire national.
- La **composante 2** soutient l'introduction dans les PIGIRA d'outils de gestion des risques liés au climat par le renforcement des produits d'assurance existants, le développement de nouveaux produits d'assurance et le renforcement des capacités des acteurs mettant en œuvre et ou utilisant ces instruments.
- La **composante 3**, elle soutient la gestion des risques liés aux marchés notamment la volatilité des prix à travers des instruments de stockage collectif des PIGIRA tels que les systèmes de récépissés d'entrepôt et le crédit stockage digitalisés. Le secteur agricole au Burkina Faso est fortement exposé aux risques agricoles et la mise en œuvre d'une politique de protection globale des producteurs contre les risques de prix et de climat permettra de stimuler les investissements productifs et la performance économique des filières agricoles, les fonds (potentiels) de stabilisation des prix (lissage) et le mécanisme de contractualisation. Composante 4 Coordination du Projet.

La mise en œuvre d'une approche holistique de gestion des risques agricoles contribuera à créer un cadre propice à l'investissement public et privé (agriculteurs, éleveurs, secteur privé) et aura pour bénéfice l'amélioration de la production, la diversification des systèmes de production, la protection des emplois ruraux, l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et une réduction des pressions sur les ressources naturelles. En effet, la mise en place d'une stratégie de réduction de l'incertitude créera un environnement plus prévisible pour l'investissement et la transformation rurale durable, tout en renforçant la résilience des systèmes de production et de commercialisation, la résilience des ménages et des personnes y compris pour les femmes et les jeunes.

Les coûts totaux pour la période allant de 2023 à 2028, basés sur un programme d'investissement sont estimés à USD 48,53 millions (Tableau 3). Les coûts de base sont de USD 44,84 millions auxquels s'ajoutent 2% d'imprévus physiques, soit USD 0,27 millions et 7% d'imprévus financiers, soit USD 2,96 millions. Les taxes y sont incluses, pour un montant total de USD 1,7 millions soit 3,5% du coût total. Enfin, les investissements représentent 94% des coûts totaux soit USD 45,536 millions et les coûts récurrents 5%, soit USD 2,6 millions.

L'intégration de la Gestion des Risques Agricoles selon l'approche PARM vise à anticiper et atténuer les risques de différentes natures, à la différence des approches classiques de réparation et d'adaptation. Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de ce projet sont :

1. La mise en place d'unité stratégique et pérenne qui permettra d'apporter à l'échelle nationale une gestion coordonnée des risques et une vision à long terme de réflexion et d'intégration des risques agricoles. Cette démarche offrira une protection globale des agriculteurs contre les différents risques à la place des approches classiques qui visent à apporter des réponses spécifiques à chaque risque et n'offrent donc pas une protection globale aux ménages.
2. La modernisation et l'extension du crédit-stockage permettra l'amélioration des revenus, de la sécurité alimentaire, de l'accès au crédit au profit d'une plus large population pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, l'accroissement de la productivité grâce à l'utilisation d'intrants ; et l'amélioration des conditions de stockage.
3. La compréhension des conditions de bon fonctionnement du fonds de lissage des prix et l'étude de son applicabilité à d'autres spéculations permettra de minimiser les variations et la forte volatilité des prix des produits agricoles ciblés d'une année à l'autre, et ainsi sécuriser les revenus d'un plus grand nombre de producteurs.
4. La mise à l'échelle de l'agriculture sous contrat permettra de partager les risques entre les entreprises de transformation et commercialisation et les OP.

5. La meilleure coordination avec d'autres outils, l'amélioration et l'extension de l'assurance agricole permettra de mieux couvrir les risques de production et d'étudier la pertinence de l'assurance du bétail.
6. La veille sur les risques agricoles permettra de disposer de données pour comprendre les risques agricoles et la performance des outils mis en place pour anticiper et gérer les risques agricoles.
7. Des combinaisons de ces outils seront mises en œuvre au sein de PIGIRA pour trouver des synergies entre eux en fonction du contexte et produire une protection à la fois contre les risques de marché et de production.
8. Le nombre de bénéficiaires prévus du PGRAAM est de 130 000 ménages, soit environ 650 000 personnes, dont 40% de femmes.

1. Contexte et Justification du Projet

A. Contexte

Contexte économique et social

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé dans la zone tropicale semi-aride et enclavée. Il couvre 274 000 km² avec une population en 2019 de 20 505 155 habitants, avec une croissance de 2,94% par an selon le 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation. La population est très jeune. Au sein de la population totale, les enfants de moins de 15 ans représentent 45% et les jeunes de 15-34 ans, 32,6%. La population résidente est composée de 10 604 308 femmes, soit 51,7%, et de 9 900 847 d'hommes, soit 48,3%. Au Burkina Faso, le taux d'urbanisation s'élève à 26,1% en 2019.

Environ 74% de la population vit dans des zones rurales où leurs moyens de subsistance proviennent principalement des activités agricoles, d'élevage et forestières. Cependant, le secteur agricole ne représentait que 18% du PIB en 2020, contre 24% en 2012. (Indices du développement dans le monde – IDM 2022). Compte tenu de l'étendue des systèmes de production, la pression se fait sentir dans un environnement fragile, de plus en plus perturbé par le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles. Les effets du changement climatique augmentent la vulnérabilité de la majorité des Burkinabè dans un environnement de plus en plus hostile aux activités agricoles.

Le Burkina Faso a connu une forte croissance économique de 5,6% par an en moyenne entre 2012 et 2019, dominée principalement par la croissance du secteur des services et de l'extraction de l'or. La croissance a chuté à 1,9% en 2020 pendant la crise de la COVID-19, mais s'est redressée à 6,9% en 2021 (IDM 2022). Le FMI prévoit des taux de croissance du PIB d'environ 5% par an en 2022 et 2023.

Le Burkina Faso est classé comme un pays à faible développement humain avec un indice de développement humain (IDH) de 0,452, il est classé 182^{ème} sur 189 pays. Dans l'indice d'inégalité entre les sexes du PNUD de 2018, le Burkina Faso se trouve parmi les pays les plus défavorables au développement des femmes, au 147^{ème} rang sur 162 pays. Seulement la moitié des filles et des garçons fréquentent l'enseignement secondaire et la participation des femmes dans le marché du travail est de 58%, contre 75% pour les hommes (PNUD/IDH 2022). L'inclusion des jeunes est faible, 30% des hommes et 49% des femmes n'étant ni scolarisés, ni employés, ni en formation (IDM 2018).

Les exportations de biens et de services ont augmenté de 6,5% par an de 2012 à 2019, alignés presque au même taux de la croissance du PIB, et ont atteint en moyenne 27% du PIB au cours de cette période. Toutefois, les importations d'énergie et d'équipement minier ont également augmenté, ce qui a entraîné des déficits persistants du compte courant s'élevant en moyenne à 4,6% du PIB (IDM).

L'inflation des prix à la consommation était généralement contenue à moins 1% jusqu'en 2021, année où elle a atteint 3,9%. Le FMI s'attend à une nouvelle augmentation à 6% en 2022, et avec la flambée mondiale des prix des produits alimentaires et énergétiques, des niveaux de prix à la consommation toujours plus élevés sont probables.

Les dépenses publiques sont passées de 13% du PIB en 2012 à 17% en 2020, tandis que les recettes provenant des recettes fiscales et d'autres sources sont restées stables. Par conséquent, les déficits budgétaires ont atteint plus de 5% du PIB en 2021, exacerbés par les réponses à la COVID-19 et l'augmentation des dépenses liées à la sécurité.

Contexte rural

Le secteur rural est confronté à des contraintes systémiques fortes, notamment le manque d'accès aux services financiers, l'état des infrastructures, la faible capacité des acteurs et de leurs organisations, ainsi que le faible financement public et le manque de coordination et d'harmonisation

des interventions multiples. Une autre contrainte est l'exclusion et la marginalisation des femmes et des jeunes vis-à-vis des structures de gestion des ressources et des processus décisionnels.

Depuis 2020, l'insécurité que traverse le pays est devenue une contrainte majeure au développement du secteur. Elle limite l'accès aux zones de production contrôlées par les groupes armés et provoque un exode des populations rurales vers des zones considérées sécurisées et plus calmes. Aujourd'hui l'insécurité est l'une des principales causes de dégradation des moyens de subsistance en milieu rural. Certaines régions du pays sont difficilement accessibles par l'aide au développement. Ces zones ont subi et continuent de subir des déplacements de populations, une perturbation de la production agricole, des vols de bétail et des attaques de villages. D'autres régions sont relativement épargnées et accueillent des personnes déplacées internes (PDI), et l'aide au développement s'y poursuit. Dans l'ensemble, la sécurité demeure précaire et mérite d'être surveillée de près. Malgré cela, la plupart des PTF consultés lors de la conception du projet continuent de fonctionner. Les discussions avec eux ont porté sur la détérioration de la sécurité dans certaines parties du pays (principalement le Nord), mais aucun n'a réduit le niveau de son assistance.

Par ailleurs, la hausse des prix à la consommation a des effets ambivalents en milieu rural. Elle pourrait avoir un effet positif sur la production si elle était durablement stable. Mais premièrement ceci ne sera probablement pas le cas, deuxièmement une partie de la hausse des prix à la consommation ne se transmet pas en hausse des prix à la production et troisièmement les gains de revenus des producteurs sont réduits par la hausse des prix des intrants, exacerbés par les perturbations liées à la COVID-19, l'insécurité civile que connaît le pays et pourrait s'accroître davantage en raison de la guerre en Ukraine. En outre, l'extraction artisanale de l'or, une source importante de revenus dans les zones rurales, est également réduite dans le nord et l'est du pays, ce qui favorise une augmentation de l'exode rural vers les zones urbaines et les pays voisins. Les conditions économiques dégradées ont en outre réduit les envois de fonds des migrants à l'intérieur du pays, bien que ces flux devraient reprendre avec la reprise économique. Le changement climatique aggrave la dégradation des sols et des terres cultivées, et les parcelles des femmes ont tendance à être les plus affectées car ces dernières cultivent souvent une parcelle personnelle, de moins bonne qualité (qualité de la terre, accès à l'eau, etc.) et elles ne bénéficient pas des équipements et intrants nécessaires.

Pour ces raisons structurelles et conjoncturelles, la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire rurale restent très élevées au Burkina Faso. En 2018, environ 41% de la population vivait en dessous du seuil national de pauvreté ; la pauvreté étant beaucoup plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Plus de 90% des pauvres vivent en zone rurale, et 60% de la population pauvre se trouve dans cinq régions, dont la région de l'Est, qui concentre à elle seule 11% des pauvres (EHCVM, 2018). L'écart de pauvreté est estimé à 9,5% et 25,9% respectivement par rapport aux indices de référence de 1,90 USD/jour et de 3.20 USD/jour. Les inégalités augmentent avec l'indice de Gini passant de 35 à 47 entre 2014 et 2018 (IDM 2022).

L'insécurité alimentaire rurale est principalement une insécurité saisonnière qui a des conséquences sanitaires très fortes. En général, la disponibilité des produits alimentaires locaux est relativement bonne pendant la période de récolte d'octobre à décembre, mais diminue par la suite, ce qui exerce une pression sur les prix et la satisfaction des besoins nutritionnels. Par ailleurs, la majorité de la population rurale dépend d'une saison d'agriculture pluviale pour leur subsistance, ce qui la rend vulnérable à l'impact des chocs climatiques. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère se situerait entre 40% et 50% de la population (IDM). L'insécurité et les déplacements de population (plus de 1,9 million de personnes officiellement déplacées d'après le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en avril 2022) accroissent l'insécurité alimentaire. Le PAM rapporte que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans tout le pays a atteint un stade critique – avec environ 3,5 millions de personnes qui seraient en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure 2022 (juin-août) et 10 à 15% de la population est considérée comme souffrant d'insécurité alimentaire chronique et 10% des enfants de malnutrition aiguë.

Production Agricole

Cette insécurité alimentaire en milieu rural est en grande partie un problème lié à la production. Bien sûr les perturbations du commerce international pendant la COVID-19 et la flambée des prix mondiaux des céréales alimentaires en 2021 et 2022 ont contribué à la hausse des prix à la consommation des aliments de base. L'insécurité dans le nord du pays continue de perturber les marchés de bétail, entraînant des prix supérieurs à la moyenne. Mais de manière structurelle la production alimentaire augmente à peu près au rythme de la population, ce qui ne permet pas de réduire l'insécurité alimentaire (cf. Figure 4).

La production agricole rencontre des contraintes spécifiques importantes : (i) le faible développement de l'irrigation, et un faible niveau d'information sur le contrôle de l'eau ; (ii) la dégradation de la fertilité des sols ; (iii) les coûts élevés des intrants ; (iv) l'insécurité foncière ; (v) le faible niveau d'organisation et de formation des producteurs ; et (vi) l'accès limité aux informations météorologiques et climatiques.

La production animale est également confrontée à des contraintes spécifiques : (i) des contraintes techniques (alimentation, santé, génétique, compétitivité et commercialisation) ; (ii) des contraintes institutionnelles, politiques et juridiques - structuration et professionnalisation des acteurs, financement public du sous-secteur ; (iii) des contraintes socio-économiques - insécurité foncière, inégalités entre les sexes, faible niveau d'alphabétisation des pasteurs ; et (iv) les contraintes environnementales, y compris le surpâturage et la dégradation des parcours, la rareté de l'eau et ou l'accès limité aux points d'eau.

La production halieutique est limitée par : (i) la dégradation des écosystèmes aquatiques liée aux pesticides et autres polluants ; (ii) la faible capacité nationale de supervision de l'aquaculture ; et (iii) le faible niveau de financement du sous-secteur.

Dans ces trois sous-secteurs, les chaînes de valeur sont peu développées en aval car la transformation et la commercialisation sont limitées par : (i) le coût élevé de l'énergie et de l'équipement ; (ii) l'isolement et la précarité des transports ; (iii) le manque d'infrastructures de manutention et de stockage ; (iv) la fluidité et le fonctionnement insuffisants des marchés ; (v) la volatilité des prix ; (vi) un accès limité aux emballages de qualité ; et (vii) l'accès restreint aux marchés régionaux.

Ces contraintes souvent citées comme des limites à l'expansion de la production agricole et animale cachent un autre frein tellement généralisé que les producteurs ne l'identifient pas comme un obstacle à l'investissement agricole mais un élément inéluctable de la société burkinabè, c'est le risque. Le risque de voir la sécheresse anéantir une production, le risque de voir les prix s'effondrer quand la récolte a été correcte, le risque de voir ses animaux tomber malades, etc. sont omniprésents et conduisent les producteurs à restreindre leurs investissements, pour éviter de perdre ces investissements. Globalement, les rendements agricoles au Burkina Faso progressent mais restent faibles (figure 9, annexe 1).

Pourtant l'agriculture burkinabè a du potentiel. Les principales productions cultivées¹ en valeur sont le maïs, le sorgho, le coton, le niébé, le mil, le riz, le sésame et l'arachide et la plupart de ces productions présentent un potentiel d'intensification important. Deux produits sont en forte progression, le soja et le sésame et ont des atouts importants pour faire partie de chaînes de valeur à haute valeur ajoutée. Les principaux atouts de la production agricole burkinabè sont : (i) le potentiel d'augmentation de l'utilisation des terres arables, avec seulement 46% des neuf millions d'hectares estimés actuellement cultivés ; (ii) la possibilité d'étendre l'irrigation: seulement 12 à 14% des 233 000 hectares de terres irrigables sont actuellement aménagés pour l'irrigation ; (iii) des zones agroécologiques variées y compris des zones à fort cumul pluviométrique ; (iv) la capacité de recherche agricole et environnementale ; et (v) une prise de conscience de l'importance de l'amélioration de la prise en compte de genre dans la gestion des ressources par un investissement dans l'éducation, l'information le dialogue.

¹ Les céréales représentent 35% de la production agricole, la viande 28%.

L'élevage présente également un potentiel de développement important, notamment : (i) des races robustes capables d'utiliser des ressources pastorales dispersées de qualité très variable ; (ii) le marché national avec une croissance régulière due à l'urbanisation et à l'augmentation des revenus des consommateurs ; (iii) des zones commerciales sous-régionales dynamiques (UEMOA et CEDEAO) ; et (iv) le manque de produits d'origine animale dans les bassins nigérian et ivoirien (cf. annexe).

Le secteur de la pêche bénéficie de plus de 1 200 plans d'eau présentant un potentiel de développement de la pêche et de l'aquaculture ; ces réservoirs sont en augmentation, le secteur privé s'intéresse de plus en plus à l'aquaculture, la demande de poisson est en augmentation.

Genre et Jeunesse

Le rapport 2020 de la BAD sur le genre, l'autonomisation des femmes et la pauvreté a établi un profil de genre du Burkina Faso qui met en évidence le décalage entre le rôle économique des femmes et leur manque de formation et d'accès aux décisions.

Environ 93% des femmes engagées dans des activités économiques travaillent à la campagne principalement dans la production alimentaire et souvent dans des conditions précaires. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans la transformation des produits agricoles comme la traite des vaches et les tâches de transformation des produits laitiers (les hommes sont responsables de la gestion des troupeaux et de la migration).

Les femmes représentent 55% de la main-d'œuvre agricole, mais seulement 40% des propriétaires fonciers. Et même lorsqu'elles sont propriétaires terriennes, le pouvoir de décision des femmes reste limité.

Seulement 21% des entreprises officiellement enregistrées appartiennent à des femmes (commerce, service, artisanat et transformation essentiellement, que ce soit dans des PME ou le secteur informel).

Moins de femmes que d'hommes ont des comptes auprès de banques ou d'institutions de microfinance.

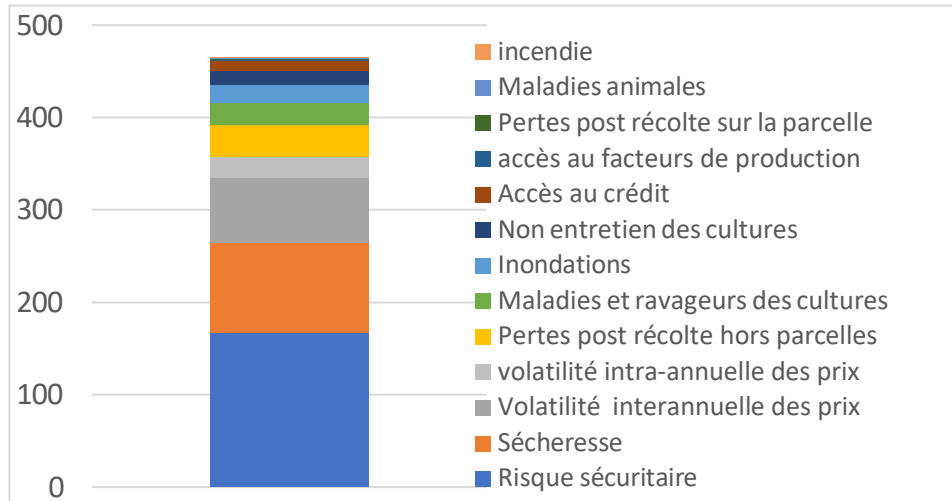
La situation socio-économique des jeunes est caractérisée par un chômage élevé et un sous-emploi – d'environ 40% dans les zones rurales. Cela est dû : (i) à l'analphabétisme et au manque de qualifications ; — dépendance à l'égard du système de production familial et accès limité aux facteurs de production (terres, intrants, équipements, crédit) ; (ii) à l'absence d'activités génératrices de revenus hors saison ; (iii) et aux possibilités limitées de développer d'autres activités en dehors de l'agriculture. Cela crée une forte propension à la migration interne et externe des jeunes. Les filles sont en outre désavantagées par l'obligation de subvenir aux besoins de leur mère jusqu'au mariage, plutôt que d'établir des moyens de subsistance indépendants, en plus d'être appelées à quitter leur famille voire leur village pour se marier.

B. Les risques agricoles au Burkina Faso

L'étude d'évaluation des risques agricoles pour le Burkina Faso, achevée par la PARM en novembre 2021, détaille les principaux risques affectant le secteur agricole et fournit une évaluation de la capacité de l'État et des agriculteurs à atténuer et à s'adapter aux différents risques.

La Figure 1 montre les estimations des pertes moyennes nationales dues aux risques agricoles. Les principaux risques pour le Burkina Faso sont liés à l'insécurité civile, à la sécheresse et à la volatilité des prix, à un coût total pour les agriculteurs d'au moins 350 millions de dollars en moyenne annuellement (PARM, 2021).

Figure 1. Pertes annuelles moyennes estimées des risques étudiés en millions de dollars des États-Unis.



Les dommages moyens illustrés à la Figure 1 donnent une image synthétique des risques qui se décline en trois dimensions : la probabilité d'occurrence, le dommage moyen subi et le dommage maximal qui pourrait résulter d'un événement à risque extrême. Cette méthode développée par la PARM a été utilisée pour générer un classement global des risques fondé sur des évidences empiriques objectives et représentatives du pays.

Figure 2. Caractérisation des principaux risques agricoles au Burkina Faso

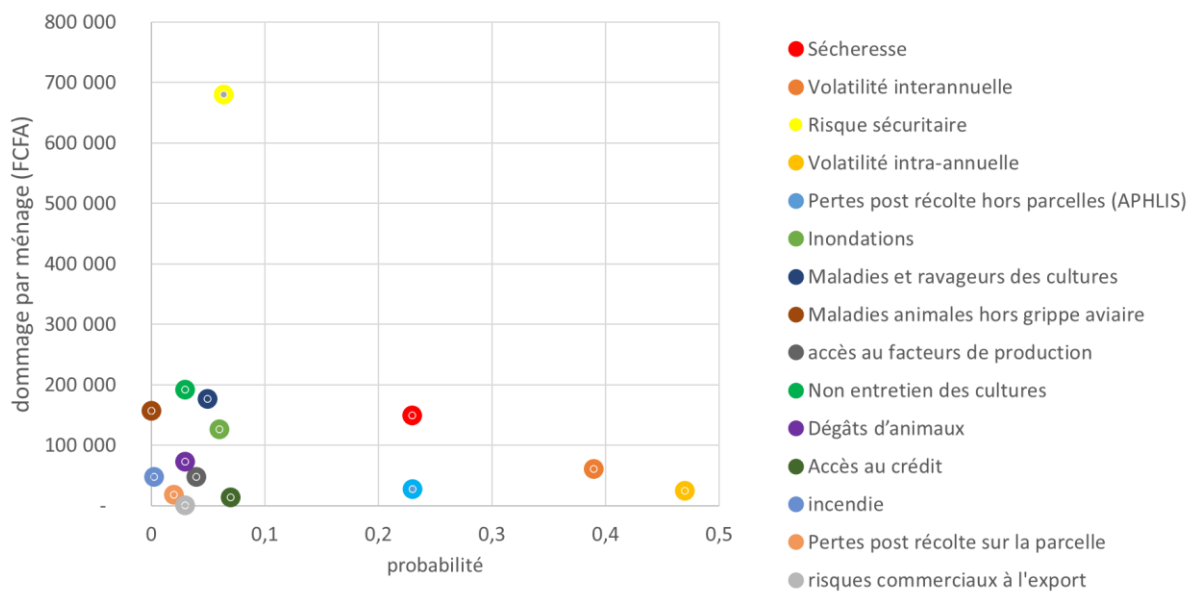


Tableau 1. Hiérarchisation des risques statistiquement quantifiés

	dommage par ménage touché		probabilité		Dommage national** pire scénario		Score de risque global**	
	USD	Score/5	[0,1]	Score/5*	MUSD	MUSD		
Sécheresse	437	4	0,23	4	100 M	699 M	5	4,30
Risque sécuritaire	1133	5	0,069	3	169 M	939 M	5	4,21
Volatilité interannuelle des prix	90	4	0,47	4	71 M	297 M	4	4,00
Volatilité intra-annuelle des prix	35	3	0,39	4	23 M	451 M	4	3,62
Pertes post récolte hors parcelles	45	3	0,33	4	34 M	>150	4	3,30
Inondations	350	4	0,06	2	23 M	>150	4	3,18
Maladies et ravageurs des cultures	293	4	0,04	2	24 M	>50	3	2,88
Maladies animales hors grippe aviaire	261	4	0,0003	1	0,83 M	>150	4	2,60
Accès aux facteurs de production	78	3	0,04	2	1,75	43	2	2,31
Accès au crédit	22	3	0,07	2	0,068	0,98	1	2,01
Non entretien des cultures	467	4	0,03	1	15 M	>10	2	2,00
Dégâts d'animaux	200	4	0,03	1	6M	>10	2	2,00
Epidémies, Covid-19****		1		1			3	1,9
Conflit foncier****		3		1			2	1,81
Incendie	78	3	0,003	1	0,4	>10	2	1,81
Pertes post récolte sur la parcelle	30	3	0,02	1	1,2	>10	2	1,81
Risques commerciaux à l'export		0	0,03	1	0,18	>100	4	1,2

Sources de données: EPA (DGESS-MAAHM), SONAGESS, HYDE 3.2, DGPV, DGSV, FAOSTAT, UNHCR, APHLIS, 2021, Illy, 2018.

La capacité des acteurs étatiques et non étatiques à gérer les risques a été évaluée lors d'un atelier de 50 personnes-ressources qui ont donné leur avis sur les outils de gestion des risques applicables aux six principaux risques. Cela a été utilisé pour estimer un score de difficulté de gestion des risques. Combiné au score de risque global, cela fournit le classement final des risques dans le tableau 2 qui mesure les priorités d'intervention en matière de gestion des risques. Le tableau 2 montre que les trois risques les plus importants sont la sécurité, la volatilité des prix et la sécheresse.

Tableau 2. Scores et hiérarchisation avec prise en compte des capacités de gestion des risques

	Score de dommage	score de probabilité	score de pire scénario	score de difficulté à gérer les risques	score de priorité d'investissement
Risque sécuritaire	5	3	5	4	4,19
Volatilité interannuelle	4	4	5	3	4,02
sécheresse	4	4	4	4	3,90
Volatilité intra-annuelle	3	4	4	4	3,61
Pertes post récolte hors parcelles	3	4	4	4	3,38
Inondations	4	2	4	4	3,28

Les points rouges correspondent aux scores supérieurs à 3,5

Les points jaunes correspondent aux scores compris entre 2,5 et 3,5

Les points verts correspondent aux scores inférieurs à 2,5

Avec deux millions de personnes déplacées (6% des ménages agricoles) et 170 millions de dollars de pertes annuelles estimées (5% de la production), le risque sécuritaire est en augmentation. Les populations rurales ont peu de moyens d'adaptation et l'État a aussi peu de contre-mesures efficaces.

La volatilité des prix reste un risque majeur, avec des pertes moyennes estimées à 93 millions USD. Le sésame, le maïs et les bovins sont les plus touchés. Les parties prenantes ont une capacité très limitée d'atténuer la volatilité des prix intra et inter-annuelle.

La sécheresse et d'autres risques liés au climat augmentent avec environ 2.6 millions de personnes touchées chaque année et des pertes annuelles estimées à 100 millions de dollars, qui devraient atteindre 250 millions de dollars d'ici 2040. Des outils d'adaptation existent mais seuls les moyens traditionnels sont utilisés à grande échelle.

Il est à noter que les évaluations des risques pour les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ne sont que partielles en raison de l'accessibilité limitée des données. Il a été possible d'évaluer les risques de maladies animales, mais pas l'effet de la mortalité due aux sécheresses. Les pertes dans le sous-secteur de la pêche sont susceptibles d'être faibles en raison de sa petite taille, mais probablement en augmentation.

C. La gestion des risques agricoles au Burkina Faso

Stratégie nationale en matière de développement agricole

Les grandes stratégies de développement économique du pays n'excluent pas la gestion des risques, mais n'en font pas non plus une priorité, qu'il s'agisse du second Plan National de Développement Economique et Social PNDES II, du Plan stratégique national d'investissement du secteur agro-sylvo-pastoral (PNIASP) en cours d'adoption, de la Politique nationale genre, ou de la stratégie Nationale de Renforcement des Capacités Institutionnelles.

Le deuxième Plan National de Développement Economique et Social (PNDES-II) propose de transformer les structures économiques, démographiques et sociales, de réduire les inégalités et d'améliorer le bien-être des populations. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques : (i) le renforcement de la résilience, de la sécurité, la cohésion sociale et la paix ; (ii) les réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration publique ; (iii) le développement du capital humain et de la solidarité nationale ; (iv) la stimulation des secteurs prometteurs pour l'économie et l'emploi. Le plan appelle à l'action à tous les niveaux pour renforcer la sécurité et consolider la paix et la cohésion sociale. Il prévoit d'intégrer la sécurité dans la conception et la mise en œuvre et de renforcer la participation des communautés en utilisant les instruments du développement endogène. Il prévoit de renforcer la transformation de l'économie en : (i) augmentant la productivité dans les secteurs agro-sylvo-pastoral-pêche et de la faune ; (ii) développant des petites et moyennes industries manufacturières, fondées sur la transformation de produits locaux ; (iii) en diversifiant des exportations ; (iv) tirant rapidement profit du dividende démographique.

La stratégie de développement rural (SDR), et le plan stratégique national d'investissement du secteur agro-sylvo-pastoral (PNIASP) cherchent avant tout à améliorer la compétitivité et la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoral, de la pêche et l'accès des produits aux marchés, et introduisent dans ce but la gestion des risques comme un élément à prendre en compte mais non pas une condition première du développement agricole. Le PNIASP indique que la gestion des risques agricoles devrait être améliorée mais sans réellement étayer ce diagnostic.

La Politique nationale genre² a été adoptée en octobre 2009 donnant des orientations politiques dans le cadre d'un « processus de long terme ». Une nouvelle Stratégie genre et son Plan d'action

² République du Burkina Faso, Ministère de Promotion de la Femme (2009), document de la politique nationale genre du burkina faso. Web : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/bkf146346.pdf>

(2020-2024)³ a été approuvée et dotée d'un budget de 50 milliards des FCFA.⁴ La Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (SNPEF) 2016-2025 prévoit certains axes en relation avec la GRA comme l'appui à l'acquisition des technologies de production, de transformation et de conservation au profit des femmes, l'appui à l'approvisionnement en matière première, appui à l'accès et à la sécurisation foncière.

Le renforcement des capacités institutionnelles fait partie du PNDES-II dans le but d'approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique, mais le besoin de renforcement des capacités en matière de GRA est spécifique.

Les stratégies de gestion des risques agricoles

La gestion des risques agricoles est constituée par différentes stratégies indépendantes définies pour chaque outil de gestion des risques.

Les initiatives nationales en matière d'assurance agricole

Le Burkina Faso n'a pas défini formellement de stratégie nationale en matière d'assurance agricole mais a conçu un projet de gestion des risques agricoles et alimentaires (PRAA) qui promeut l'assurance agricole par (i) le renforcement du réseau météorologique ; (ii) la mise en place d'un mécanisme institutionnel d'assurance agricole ; (iii) la formulation de produits d'assurance appropriés ; et (vi) des études fiables sur d'autres outils de gestion des risques.

La stratégie Nationale de Développement du Warrantage (SNDW)

La stratégie nationale de développement du warrantage (2019) vise à créer un environnement favorable au développement de mécanismes de crédit de stockage des produits agricoles en : (i) renforçant le cadre institutionnel et juridique par la création des institutions et professions nécessaires (tiers titulaires, organismes de certification, etc.); (ii) facilitant les conditions d'accès au crédit de stockage ; (iii) facilitant la commercialisation des produits garantis par l'accès à des informations sur les spécifications, les prix et les quantités des produits. Cette stratégie marque un engagement fort de l'État dans le warrantage qui s'appuie sur le constat d'une dynamique positive en cours.

La stratégie de développement de l'Agriculture Contractuelle

La stratégie nationale de développement de l'agriculture contractuelle (SND-AC) est en cours d'élaboration. La stratégie vise à promouvoir l'adoption de systèmes d'agriculture contractuelle en : (i) renforçant la capacité des parties contractantes à créer de la valeur ajoutée et à tirer parti de la modernisation des gains de valeur ; (ii) améliorant la prestation de services financiers et autres aux parties contractantes ; et (iii) élaborant les cadres politiques, juridiques, institutionnels et organisationnels nécessaires à l'agriculture contractuelle.

La « Stratégie » de lissage du prix du coton

Le Burkina Faso n'a pas de stratégie globale sur le fonds de lissage mais cet outil est utilisé dans le secteur du coton avec le concours de l'État, ce qui peut constituer un guide utile pour d'autres produits/secteurs. Le fonds de lissage du coton est opérationnel et semble avoir un impact réel en termes de lissage des prix, malgré certaines difficultés. L'analyse de cette expérience éclairera la conception de mécanismes similaires pour d'autres produits/secteurs afin de stabiliser les prix reçus par les producteurs.

Cet ensemble d'initiatives et de stratégies qui ont chacune leurs mérites ne remplacent pas la mise en place d'une stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles, qui permettrait d'offrir aux producteurs un environnement économique complètement protecteur qui encouragerait les investissements productifs.

³ Burkina Faso (2020), Plan d'Action National 2020-2024 pour la Politique d'Intégration du Genre dans l'Accès À l'Energie de la CEDEAO. Web : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/fra200031.pdf>

⁴ « Stratégie nationale genre : Un plan Marshall de 50 milliards de FCFA pour sa mise en œuvre ». Article apparu en janvier 2021 sur : <https://lefaso.net/spip.php?article102321>

Les cadres institutionnels existants

L'assurance agricole est régie par l'article 705 du code CIMA (2012), qui autorise les contrats de micro-assurance et les produits d'assurance indiciaires pour des risques ou des événements spécifiques à l'échelle régionale qui sont facilement mesurables par un organisme agréé indépendant. En cas de sinistre, l'indemnisation de l'assuré est effectuée sur la base du niveau de l'indice et du montant assuré. La Commission Régionale de Contrôle des Assurances, qui est l'organe régulateur de la CIMA fixe pour chaque catégorie de produits de micro-assurance, le montant maximal du capital assuré ou le montant maximal de la prime. La Direction des assurances (DA) du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective exerce également certaines fonctions réglementaires dans le secteur des assurances. Des réflexions avaient été menées par le Gouvernement et ont abouti à la proposition de mettre en place des structures pérenne d'assurance agricole, que sont la Centrale de gestion des risques agricoles et alimentaires au Burkina Faso (CEGERA) et la Société d'assurance agricole au Burkina Faso (SAABF). Ces structures avaient pour but entre autres, la mise en place des investissements nécessaires au développement de produits assuranciers, l'orientation pour le développement de ces produits, la gestion et la prise en charge des catastrophes, la gestion des risques liés au prix. Face à la contrainte budgétaire d'alors, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre le projet pilote de gestion des risques agricoles et alimentaires (PRAA) qui à terme devait aboutir à la mise en place de ces structures pérennes. Le modèle et les résultats de la PARM viennent confirmer la pertinence des propositions ressorties de ces réflexions, mais le modèle institutionnel de ces structures pourrait être révisé et probablement les ramener à une seule structure, qui pourrait probablement remplacer des missions et des moyens existants et non ajouter des missions et des moyens nécessaires.

Le crédit stockage dépend du Ministère en charge de l'agriculture à travers la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale dont la mission est de promouvoir les liens entre la production et les marchés. Elle comprend la Direction du développement des marchés des produits agricoles qui est responsable de la mise en œuvre des activités de crédit stockage, en liaison avec les structures compétentes. Le cadre institutionnel est bien en place pour le développement du crédit-stockage. Les progrès futurs dépendent principalement de l'aide à la construction de magasins performants, le renforcement de capacité des OP pour les bonnes pratiques du crédit-stockage, et la modernisation du suivi des stocks par digitalisation.

L'agriculture contractuelle dont la stratégie de développement est en cours d'élaboration dépend également du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques. Un élément clé de ce cadre institutionnel sera sa capacité à faire respecter les termes des contrats par les acteurs amonts et aval des contrats, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, comme dans d'autres pays.

Le programme de lissage des prix du secteur du coton est géré par les parties prenantes de la filière coton par l'intermédiaire d'organisations spécifiques au secteur du coton, notamment l'Union nationale des producteurs de coton (UNPCB) et les entreprises cotonnières. Toutefois, pour d'autres produits agricoles, en l'absence d'un tel cadre organisationnel, le fonds lissage pourrait se heurter à un problème d'ancrage institutionnel, dans la mesure où un fonds de lissage des prix des denrées alimentaires serait probablement géré sous la responsabilité du ministère en charge de l'agriculture alors que celui du coton est actuellement géré sous la responsabilité du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Ceci n'est pas insurmontable, mais nécessite un apprentissage spécifique.

Les outils de gestion des risques agricoles

L'assistance aux populations victimes de catastrophes

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) créée en 2004, puis le plan de contingence multirisque (2009) et les plans de contingence régionaux (2012) ont pour mission de fournir l'aide aux populations victimes de catastrophes, y compris les populations déplacées, notamment en assurant des distributions de vivres. Il s'agit d'une réponse essentielle et

très importante, mais elle n'est pas un instrument pour atténuer les risques associés à la production agricole.

Les outils d'atténuation des risques de production

L'État a développé un certain nombre d'outils de prévention des risques de production par l'information des producteurs : alerte précoce pour les ravageurs des cultures et l'observation des points d'eau, formations au stockage pour la conservation des céréales.

Les chercheurs, PTF et les agriculteurs eux-mêmes ont développé un ensemble de techniques d'atténuation des risques comme les projets agroécologiques, les projets d'irrigation, les pratiques d'atténuation des effets de la sécheresse, les associations agricoles et d'élevage, l'agroforesterie et l'utilisation de produits forestiers non ligneux.

Le secteur privé propose des assurances climatiques depuis plus de dix ans et le gouvernement a récemment décidé de contribuer au développement des assurances à travers le Projet de gestion des risques agricoles et alimentaires (PRAA). Les assurances reposent sur trois niveaux d'intervention.

Au niveau continental, la Mutuelle panafricaine de gestion des risques des catastrophes naturelles, connue par son acronyme en anglais ARC (African Risk Capacity). Le groupe ARC est composé de l'Agence ARC, une agence spécialisée de l'Union africaine fondée en 2012 par l'Union Africaine avec l'assistance du PAM, et d'une compagnie ARC assurance (ARC Ltd), un assureur mutuel hybride qui est la filiale commerciale du groupe fondée en 2014. L'Agence ARC a été créée pour aider les gouvernements africains à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et répondre aux catastrophes naturelles déclenchées par des événements climatiques extrêmes, ainsi qu'aux épidémies. D'autre part, ARC Ltd offre des services complémentaires de mutualisation et de transfert des risques. Ensemble, ces deux entités offrent aux États membres des services de renforcement des capacités et de planification d'urgence, un accès à des systèmes d'alerte précoce de pointe, ainsi que des facilités de mutualisation et de transfert des risques afin de renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les cyclones tropicaux. Le Burkina a souscrit à l'ARC depuis 2017 et a reçu une compensation en 2022 pour les producteurs à faible revenu soutenus par le PAM.

Au niveau sous-régional, PlaNetGuarantee a lancé la première initiative d'assurance agricole au Burkina Faso en 2012. PlaNetGaurantee, basé à Dakar, au Sénégal, a reçu une subvention de la Banque mondiale pour développer une assurance agricole indicielle en Afrique de l'Ouest. Cette initiative couvrait le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. En raison d'une couverture insuffisante fournie par les appareils de mesure au sol, PlaNetGuarantee a basé sa couverture d'assurance maïs sur les données satellitaires de télédétection. Cependant, l'adoption a été limitée pour différentes raisons (certains agriculteurs n'adhèrent pas pleinement à l'approche de la télédétection, certains n'ont pas eu accès au crédit pour payer les primes d'assurance, etc.). Une tentative d'étendre le régime au coton a également échoué, les agriculteurs estimant que les primes étaient trop chères.

Au niveau national, trois expériences d'assurance agricole sont en cours au Burkina Faso :

- Yelen Insurance, en partenariat avec le PAM, propose un produit d'assurance sur indice climatique qui couvre un certain nombre de cultures (mil, maïs, sorgho, riz et niébé) dans tout le pays. L'indice utilise le WRSI (Water Requirement Satisfaction Index) qui est pixélisé sur un maillage de 10km x 10km.
- Depuis 2020, le ministère de l'Agriculture travaille avec la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR IARD) et la MAMDA (compagnie d'assurance marocaine) pour fournir aux agriculteurs une assurance sur indice sécheresse. Le produit qui était initialement censé être basé sur des données satellitaires est basé sur des données de précipitations provenant de stations météorologiques au sol fournies par l'Agence nationale de la météorologie. Ce projet pilote triennal (2020-2023) cible 5 000 agriculteurs à assurer chaque

année. En 2020, 369 agriculteurs se sont inscrits pour le produit et en 2021, 801 agriculteurs ont souscrit une assurance.

- Le PNUD et le Ministère de l'environnement ont formulé le projet « Promotion de l'assurance climatique indicielle pour les petits exploitants agricoles au Burkina Faso ». Le projet est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le gouvernement et le PNUD. Son objectif est de « renforcer la résilience des petits exploitants agricoles, y compris les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes, aux effets néfastes du changement climatique en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une assurance climatique indicielle dans le cadre d'un « paquet résilience » combiné à l'accès au crédit et aux intrants agricoles. Le projet vise à bénéficier à 20 000 ménages sur cinq ans.

Les outils d'atténuation des risques de marché

L'État contribue à l'atténuation des risques de marché à travers les subventions aux engrais (qui n'atténuent les risques que si elles sont variables de façon à compenser les variations de prix et contribuer à une uniformité de la disponibilité de l'engrais), l'information sur les marchés, la gestion des stocks et les contrôles sanitaires ;

Le secteur privé et les OP ont développé des labels de qualité et de sécurité alimentaire facilitant l'accès aux marchés, ainsi que l'agriculture contractuelle. L'agriculture contractuelle est pratiquée avec succès dans le secteur du coton, mais elle reste rare pour d'autres cultures. Le secteur du coton bénéficie d'une forte intégration de la filière qui est bien organisée autour des entreprises de transformation du coton. La commercialisation d'autres produits agricoles, en particulier de céréales, est soumise à de fortes variations de prix et à des difficultés à satisfaire une demande soutenue du marché. En dehors des marchés institutionnels, les contrats entre acteurs de la chaîne de valeur sont très peu nombreux et les rares cas de passation de marchés sont généralement infructueux. Les mécanismes d'exécution des contrats sont généralement faibles. Cependant, le gouvernement et ses partenaires ont initié le Projet Agriculture Contractuelle (PACTE) pour développer davantage l'approche, et ont également lancé l'élaboration d'une stratégie nationale pour le développement de l'agriculture contractuelle.

Le secteur privé et les OP ont aussi créé un outil ad hoc pour le coton : le fonds de lissage des prix qui ne s'est pas étendu à d'autres secteurs ou produits de base en raison de plusieurs contraintes, notamment : (i) l'absence d'une stratégie nationale de lissage des prix ; (ii) l'ancrage du fonds dans l'Association Interprofessionnelle du coton du Burkina, ce qui le rend difficile à reproduire dans d'autres secteurs ; (iii) les déficits accumulés au fil des ans dans le secteur du coton reportés sur le budget de l'État au profit de la filière coton ; et (iv) la vulnérabilité des systèmes de production aux risques et aux changements climatiques. Malgré ces contraintes, des productions comme le sésame, l'anacarde ou le soja pourraient réagir fortement à une stabilisation des prix par un fonds de lissage.

Le principal outil de gestion des risques de prix (communautaire en partenariat avec le secteur privé) est le warrantage, qui peut se combiner avec la vente groupée. Le warrantage est l'outil phare de la gestion des risques prix au Burkina Faso et le gouvernement a l'intention d'en faire un instrument efficace et étendu de la GRA. La SNDW a établi un plan de financement de 6 milliards de FCFA sur 5 ans, dont une grande partie pour la construction de magasins et le renforcement de capacités. L'approche actuelle est la garantie communautaire effectuée par des organisations communautaires telles que les coopératives et les organisations d'agriculteurs. Une étude de la BAD de 2021 recense 300 magasins de warrantage existants (6000 t) et 1400 magasins de stockage en tout (230 000 t). Cependant, des initiatives de garantie professionnelle impliquant des tiers ont également vu le jour au cours des dernières années et les parties prenantes et les partenaires (PTF) suscitent un intérêt croissant. Le gouvernement vise à créer un environnement propice à l'élaboration de garanties par le biais de la stratégie nationale de garantie qui définit les activités prioritaires à mettre en œuvre de manière inclusive. Un projet de loi sur les mandats est en cours d'élaboration pour examen par le Parlement.

Enfin, les stratégies paysannes d'atténuation les plus répandues sont la diversification des revenus et l'autoconsommation, mais ces deux stratégies ne favorisent pas l'émergence d'une agriculture commerciale performante et intégrée aux chaînes de valeur.

Bilan de l'expérience burkinabè

Les défis auxquels est confronté le secteur agricole comprennent des contraintes à la production (faible fertilité des sols, faible maîtrise de l'eau, pertes post-récolte, difficultés d'accès au financement et aux marchés) et des risques qui empêchent les agriculteurs d'investir dans la réduction de ces contraintes (volatilité des prix, risques de sécheresses, risques d'inondations, risques de maladies des plantes et des animaux, etc.). Les outils et stratégies de gestion des risques utilisés actuellement n'ont pas d'effet déterminant sur l'essor de la productivité agricole pour trois catégories de raisons : (i) les outils de gestion des risques ne sont pas assez adaptés ou disponibles ; (ii) ils sont proposés au gré de projets indépendant ou d'initiatives privées sans faire partie d'une stratégie globale de protection intégrée des producteurs contre les risques ; et (iii) les producteurs et acteurs de la GRA sont encore peu formés à la GRA et n'ont pas toujours une culture forte de l'anticipation.

Des outils peu adaptés ou peu disponibles

Les outils phares de la GRA au Burkina Faso, l'assurance et le warrantage, suivent des dynamiques différentes. L'assurance se heurte à une demande limitée des producteurs, la coexistence de produits hétérogènes, le risque de base, le manque de liquidité en début de campagne, etc. On peut probablement penser que l'offre de produits d'assurance peut faire des innovations pour mieux rencontrer la demande. Le warrantage en revanche rencontre une demande croissante et des réussites en termes d'impacts, mais aussi des échecs et son essor est limité par les investissements nécessaires en infrastructure et aussi la formation des producteurs aux bonnes pratiques du warrantage.

Les stratégies employées par les agriculteurs, comme les variétés à cycle court ou résistantes à la sécheresse ; les techniques de conservation des sols et de l'eau ; la gestion intégrée de la fertilité des sols ; les méthodes d'irrigation économes en eau réduisent effectivement les risques, mais comparées à l'irrigation, permettent de faibles gains de productivité.

Enfin, les outils publics GRA au Burkina Faso comme la vente de réserves alimentaires par la SONAGESS à des prix subventionnés ont probablement un impact positif sur la sécurité alimentaire aux moments des déstockages, mais ils ne réduisent pas les risques pour les producteurs.⁵

Des outils indépendants et épars

Les outils cités ci-dessus sont promus par des projets ou programmes pensés indépendamment les uns des autres, et ont donc peu de chance d'être cohérent. Certains comme le programme VALPAPE tentent d'intégrer différentes dimensions du risque mais avec un large spectre d'objectifs en dehors du risque⁶. Non seulement ils ne forment pas une protection globale, mais ils peuvent même avoir des effets antagoniques, comme le cas des boutiques témoins qui peuvent faire chuter les prix avant que le warrantage ne soit déstocké (Yameogo 2014⁷). Le fait que les producteurs

⁵ Société de société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité

⁶ Le programme VALPAPE vise à : (i) renforcer la résilience des communautés rurales aux variabilités climatiques et économiques ; (ii) améliorer l'accès aux intrants et équipements agricoles ; (iii) sécuriser les zones agro-sylvo-pastorales foncières ; (iii) accroître la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et les activités pastorales ; (v) développer le marché des produits agroalimentaires ; (vi) créer des emplois pour les jeunes dans les professions agro-sylvo-pastorales ; (vii) faciliter l'accès à des intrants appropriés et soutenir l'utilisation rationnelle des intrants chimiques ; et (viii) renforcer la structure et le fonctionnement des organisations professionnelles.

⁷ Yameogo Sibiri, 2014. Impact de la gestion des stocks publics des produits vivriers sur le warrantage au Burkina Faso, rapport pour le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

d'une région soient protégés contre un risque et pas tous -fait que ses investissements vont rester risqués, et donc l'adhésion à la protection partielle reste faible.

Un faible niveau de sensibilité à la GRA chez les acteurs agricoles

La professionnalisation des acteurs directs et indirects impliqués dans la gestion du risque (les producteurs, les associations professionnelles de niveau méso ; les organismes de réglementation au niveau macro et les mécanismes de suivi des politiques et stratégies nationales) reste insuffisante. La gestion du risque suppose un rapport au futur particulier, par lequel on accepte d'accorder des ressources présentes à un futur incertain, on donne de l'importance à l'anticipation, qui n'est pas toujours une priorité ou une possibilité pour les producteurs.

D. La nécessité d'une gestion des risques plus intégrée

La gestion des risques agricoles n'est pas pensée comme une stratégie unique et cohérente mais comme un ensemble d'outils indépendants. Or pour que les producteurs investissent avec confiance dans la production, il faut que les produits de leurs investissements soient protégés contre tous les risques.

Figure 3. Gestion intégrée des risques et sur-additivité des outils combinés

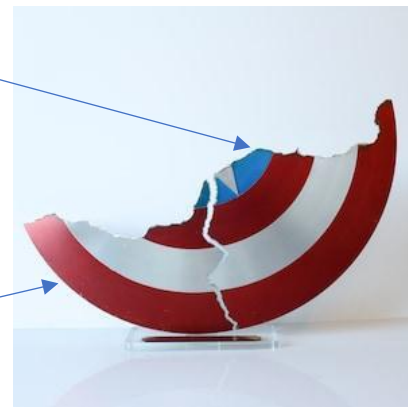
Protection intégrée contre les risques



outils de gestion des risques agricoles

warrantage

assurance
climatique



La figure 3 illustre l'idée qu'une protection partielle équivaut à une absence de protection, d'où la nécessité d'une approche holistique de la gestion des risques.

L'objectif est de mettre en œuvre une approche de gestion intégrée des risques agricoles combinant les différents outils de gestion des risques de manière cohérente pour fournir une protection holistique et plus complète contre les différents risques. Cet objectif nécessite d'intégrer les différentes dimensions de la gestion des risques pour un même ménage ou une même entité géographique, et d'exploiter les synergies entre les outils.

Associer le warrantage ou une forme modernisée du crédit stockage à l'assurance récolte pourrait donner de meilleurs taux d'adoption des assurances dans la mesure où la prime d'assurance est plus facile à payer soit au moment du crédit, soit au moment du déstockage, soit si elle est collective et intégrée au crédit collectif. Ceci suppose de penser en même temps la conception du crédit stockage et de l'assurance. Le même type de synergie peut exister entre le crédit-stockage et le fonds de lissage. Associer l'agriculture contractuelle au crédit-stockage (une forme ad hoc de crédit-stockage pour l'agriculture contractuelle) permettrait de donner plus de transparence sur les quantités disponibles à la récolte et les stocker collectivement jusqu'à la livraison à l'acheteur (client) (ce qui pourrait limiter le side-selling).

Il y a donc deux aspects dans cette gestion intégrée des risques : une intégration géographique et une intégration économique de la gestion des risques.

L'intégration géographique suppose qu'un même village dispose d'un entrepôt de stockage collectif et des autres outils de gestion des risques associés à ce stockage (assurance, agriculture contractuelle, etc.), afin de fournir une couverture globale contre les risques (« un bouclier entier et non des morceaux »). Ceci sera assuré dans le PGRAAM par une cellule d'intégration des outils.

L'intégration économique suppose que les outils de gestion des risques soient adaptés pour tirer le meilleur parti des synergies entre les outils, et en particulier pour tirer parti de l'existence du warrantage ou du stockage collectif quand c'est possible. Ceci sera assuré dans le PGRAAM par une cellule d'innovations et d'adaptation des outils de gestion des risques agricoles.

E. L'approche de la PARM

Rôle de la PARM dans la gestion des risques au Burkina Faso

La PARM est une initiative du G20 créée en 2013 avec pour mandat de permettre l'intégration d'une approche GRA holistique dans les politiques, la planification, les capacités institutionnelles et les investissements dans le secteur agricole des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Son objectif est de passer d'une culture de gestion des catastrophes à une gestion intelligente des risques et au renforcement de la résilience dans le secteur agricole.

La PARM vise à établir des partenariats stratégiques avec les pays africains ayant comme but final l'intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques agricoles nationales et les plans d'investissement agricole. Pour la période 2019-2025 (PARM Horizon 2), elle vise à continuer à apporter des preuves et à renforcer les capacités des parties prenantes dans le domaine de la GRA au niveau mondial et national, en consacrant plus de ressources à la conception des programmes d'investissement d'accompagnement des stratégies nationales de GRA, avec une implication plus structurée des partenariats public-privés (PPP) et un soutien direct aux acteurs de niveau méso - services de vulgarisation, intermédiaires financiers, groupes de femmes et de jeunes, ONG, entreprises et organisations des acteurs des filières ASPH.

En 2021, la PARM a appuyé le Gouvernement Burkinabè dans la réalisation de l'étude d'évaluation des risques (EER). L'EER a fourni des estimations de l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national. Cela a révélé trois risques hautement prioritaires : (i) la sécurité ; (ii) les risques liés au climat ; et (iii) les risques liés à la volatilité des prix. De plus cette étude a également montré la nécessité de faire du renforcement des capacités un axe d'intervention prioritaire en vue de : (i) professionnaliser les acteurs des filières ; (ii) renforcer l'efficacité du secteur des assurances et surtout ; et (iii) renforcer le leadership du ministère dans l'anticipation et la gestion des risques de production et de commercialisation.

Suite à la validation de l'étude d'évaluation de risque, une note conceptuelle a été élaborée conjointement par la PARM/ et MARAH en avril 2020.

Enfin le processus de conception du PGRAAM s'est déroulé du 30 mai au 10 juin 2022 et s'est soldé par la signature de l'aide-mémoire par la PARM et le Gouvernement du Burkina Faso, le vendredi 10 juin 2022.

La philosophie de l'approche technique de la PARM

La PARM promeut une approche holistique et intégrée en matière de gestion des risques agricoles qui offre un potentiel de reproduction à grande échelle. La stratégie de la PARM se base sur une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités, complétée par des initiatives visant à couvrir un ensemble de risques agricoles déjà identifiés dans l'EER. Cette approche et les outils qui l'accompagnent visent à renforcer la résilience des systèmes de production et la résilience des ménages ruraux face aux risques croissants et divers. Les effets attendus de l'approche de la PARM sont : (i) l'augmentation de la productivité (amélioration des rendements et la réduction des pertes post-récolte) ; (ii) la couverture des risques associés aux aléas climatiques et à la volatilité des prix à travers la mise en place de mécanismes

innovants d'assurance agricole, de crédit-stockage modernisé ou de fonds de lissage ; (iii) la promotion de l'agriculture contractuelle comme : (i) stratégie de transfert des risque de commercialisation à l'aval commercial et/ou industriel et ; (ii) une stratégie de diversification des canaux de distribution des produits d'assurance ; et (iv) le développement de compétences nationales.

L'approche PARM contribuera à plusieurs Objectifs de Développement Durable liés aux programmes qui travaillent sur le changement climatique, l'insécurité alimentaire, le genre et la pauvreté. En effet, en améliorant la stabilité des systèmes agricoles, en assurant la réduction des pertes post récolte et en maîtrisant la volatilité des prix et donc des revenus, l'approche PARM contribue à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté. En s'appuyant sur ses réalisations et ses partenariats envisagés, la PARM demeure un partenaire stratégique pour le Gouvernement du Burkina Faso pour assurer l'intégration des outils de la gestion des risques agricoles dans le renforcement de la résilience du secteur agricole et des ménages ruraux.

Le processus de collaboration entre la PARM et le gouvernement a déjà porté ses fruits et atteste de la flexibilité et de l'efficacité de cette plateforme. Il s'agit notamment les résultats produits dans : (i) l'évaluation des risques ; (ii) l'appui à l'élaboration de la note conceptuelle ; et (iii) les différents processus en cours visant la mobilisation des ressources et l'objectif de renforcement des capacités au sein du MARAH en vue de renforcer le leadership du MARAH dans le pilotage de la gestion des risques agricoles. Conformément au mandat Horizon 2, la PARM accompagne désormais le Gouvernement du Burkina Faso dans l'élaboration du PGRAAM conçu comme un projet commun d'investissement dans la gestion des risques agricoles.

L'un des avantages de la PARM en tant que facilitateur des processus, est sa stratégie visant à : (i) répondre à la demande du gouvernement de concevoir un programme axé sur le renforcement des capacités des services centraux et décentralisés du MARAH ; (ii) la mobilisation des PTF en vue de s'assurer de leur engagement pour une contribution plus grande dans la gestion des risques agricoles ; (iii) la mobilisation du secteur privé (assurances, banques et IMF, les acteurs des filières etc.) ; et (iv) le renforcement du cadre institutionnel etc. en vue de stimuler les investissements dans le secteur de la gestion des risque agricole avec une prise en compte systématique des préoccupations liées au genre et à l'inclusion sociale.

Le partenariat dans l'approche PARM

Partenariat Avec le Secteur Public

Le partenariat avec le MARAH vise à créer un pool de compétences capables d'effectuer les opérations suivantes : (i) soutien consultatif - information, formation, sensibilisation, intermédiation et diffusion des techniques de GRA adaptées au contexte des agriculteurs et des pasteurs ; (ii) facilitation de l'engagement entre les utilisateurs et les fournisseurs de produits ou de services en mettant les agriculteurs en contact avec les opérateurs du marché et/ou les prestataires de services ; et (iii) identification et diffusion des approches novatrices de GRA adaptées et accessibles aux petits producteurs.

Outre le Ministère en Charge de l'Agriculture et des Ressources animales, le projet travaillera en partenariat avec d'autres Ministères et Institutions gouvernementales impliqués tels les Ministères en charge de la Jeunesse et de l'Emploi, du Genre, de l'Environnement, de l'Hydraulique et des Finances.

La collaboration du Ministère des Finances est essentielle à double titre car : (i) étant la tutelle de la Direction des Assurances, l'organe de régulation des assurances au Burkina Faso ; et (ii) devant assurer la mise en place d'une ligne budgétaire pour la subvention des primes d'Assurance pour les agriculteurs, les agro-pasteurs et les aviculteurs qui seront assurés.

Le partenariat avec les services météorologiques vise à renforcer les services aux agriculteurs avec le soutien de partenaires techniques et financiers (PTF). Il est basé sur un système opérationnel de collecte et de communication de données de terrain qui vise à renforcer à terme le réseau de stations météo et à promouvoir l'utilisation d'images satellitaires et de prévisions météorologiques. Ce

partenariat permettra de s'assurer que des informations météorologiques et agronomiques en temps réel sont développées et diffusées pour soutenir les activités de la GRA.

Partenariat avec le secteur privé.

Les partenariats publics et privés (PPP) incluront :

- Les partenariats avec les compagnies d'assurance et de réassurance et l'association professionnelle des assureurs pour tester les solutions GRA intégrées (Yelen, Sonar, Swiss Ré, etc.), évaluer leur impact et soutenir le partage des connaissances en fonction des leçons apprises.
- Le PGRAAM aura pour interlocuteur direct l'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurance du Burkina (APSAB) qui regroupe huit Compagnies d'Assurance non-Vie, une Compagnie de micro -assurance et huit compagnies d'Assurance-Vie.
- Les partenariats avec des banques, des fintech et des institutions de microfinance pour soutenir le crédit-stockage, l'agriculture contractuelle, l'accès aux intrants agricoles et l'achat de produits d'assurance (Coris Bank, Ecobank, le réseaux des caisses populaires). Les partenariats avec des entreprises de télécommunication pour fournir des services agrométéorologiques et d'information sur les marchés adaptés aux besoins des différentes cibles.
- Les partenariats pour des investissements privés avec l'État sur projets d'envergure comme la réalisation et l'exploitation d'entrepôt.
- Des partenariats avec les agrégateurs en amont (fournisseurs d'intrants agricoles, zootechniques et vétérinaires) et en aval acheteurs de produits agricoles et animales), les Organisations faïtières telles la Confédération Paysanne du Faso, l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina, l'Union Nationale des Producteurs de Semences du Burkina Faso) et la Fédération des Eleveurs du Burkina Faso.

Partenariat avec les PTF

Le projet a été conçu pour faciliter son alignement avec les stratégies et les mécanismes financiers respectifs des partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont exprimé leur intérêt à participer au financement des interventions. Les engagements des PTFs au cours du processus de conception et les informations collectées sur leurs modalités de financement permettront d'aligner les modalités de conception et de mise en œuvre (contenu technique, planification, S&E, flux de fonds, rapports, responsabilisation, audit, etc.) sur celles des partenaires potentiels. Une matrice des PTFs a été préparée pour résumer les discussions en cours sur leur participation technique et financière (Annexe 3). La réponse globale à l'initiative proposée a été positive. La majorité des PTF consultés ont exprimé leur intérêt de s'associer au PGRAAM.

2. Description du Projet

A. Zone Géographique, Groupes Cibles et Ciblage Sectoriel

Zones d'Intervention

L'approche du projet sera progressive. Une zone d'intervention prioritaire sera identifiée pour le développement de « pilotes » en vue d'une couverture progressive de territoire nationale.

Modalités pour ajouter de nouvelles zones. L'ajout de nouvelles zones de concentration devra être approuvée par le Comité National de Pilotage et d'Orientation (CNPO), et s'appuyer sur une analyse objective de la situation des filières sur lesquelles le PGRAAM souhaite étendre ses interventions. L'ajout sera ensuite validé lors de la mission de supervision ou de revue à mi-parcours. Les critères conduisant à l'ajout de nouvelles zones pourraient être les suivants : (i) l'environnement physique et économique répond aux critères ci-dessus de sélection des zones d'intervention ; (ii) l'ajout de nouvelles filières, dont la zone de concentration, est différente des zones d'intervention prioritaires ; (iii) l'existence d'organisations de producteurs bien structurées ainsi que de réseaux de commercialisation ; (iv) l'existence d'une demande de reproduction des acquis du projet et d'un potentiel de marché pour le secteur privé ; (v) des résultats probant d'étude de faisabilité notamment en lien avec les conditions d'une reproduction à grande échelle des outils de GRA ; et (vi) l'existence de compagnies d'assurance, de réseaux d'Institutions de microfinance (IMF) et de banques commerciales intervenant dans le secteur agro-alimentaire.

À titre indicatif, le PGRAAM pourrait être implanté initialement dans des zones à fort potentiel de développement innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) autour par exemple des cas de warrantage (crédit de stockage) qui connaissent un succès avéré et durable, et qui ont un potentiel de digitalisation et d'intégration les assurances et autres outils de la GRA. Les régions qui pourraient être considérées initialement seraient : Dissin (Loba, Sud-Ouest), Founzan, Bouéré, Gombélé Dougou, Lopohin (Tuy, Hauts Bassins), Biforo, Bladi, Tankuy, Magnimasso (Mouhoun Boucle du Mouhoun). Il est bien sûr sous-entendu que les critères suivants : (i) le niveau d'accessibilité des régions ; (ii) la stabilité de la population ; (iii) la disponibilité d'intervenants ; et (iv) l'existence des services techniques publics et privés fonctionnels continueront à guider le choix du gouvernement et de ces partenaires.

Choix des zones d'intervention prioritaires. Les zones d'intervention du projet seront identifiées par le gouvernement avec l'accompagnement des PTF et en fonction de la pertinence des interventions dans les régions d'implémentation du projet. Aussi, le choix du gouvernement se basera sur un zonage dynamique des risques fondés sur les critères suivants : (i) le niveau d'accessibilité des régions ; (ii) la stabilité de la population ; (iii) la disponibilité d'intervenants ; et (iv) l'existence des services techniques publics et privés fonctionnels. Le projet étant un instrument de mise en œuvre des mesures du gouvernement, la PARM apportera son assistance technique pour l'établissement du zonage des risques.

Groupe Cible

Le projet ciblera tous les acteurs exposés aux risques notamment les producteurs (y compris les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables) et les autres acteurs des chaînes de valeur : exportateurs, transformateurs, groupements de professionnels, organisations professionnelles par filière, les prestataires de services du secteur agro-alimentaire. Les interventions seront ciblées selon la typologie des différents acteurs des chaînes de valeurs. Ceci permettra de les classer et d'adresser à chaque classe la mesure qui lui sera la plus adaptée.

Les structures de mise en œuvre et de facilitation bénéficieront également des appuis du projet. Il s'agit des services des ministères impliqués dans la gestion des risques agricoles, les acteurs du secteur privé tels que les compagnies d'assurance, les institutions bancaires et de microfinance, la recherche, les sociétés d'entreposage, les transformateurs, les organisations de producteurs les fonds de lissage etc. Le projet soutiendra également les décideurs politiques en tant qu'acteurs clés pour créer un environnement politique et institutionnel favorable à une meilleure GRA, y compris des dispositions réglementaires, et pour améliorer la capacité de développement des politiques de GRA fondées sur des évidences scientifiques avec une démarche inclusive.

Ciblage Sectoriel

Le Projet est une intervention englobant potentiellement toutes les filières. S'agissant d'un projet ouvert à la demande, des règles d'éligibilité des filières seront affinées lors de la mise en œuvre ainsi que les modalités d'ajout de nouvelles filières.

Choix des filières prioritaires. Dans tous les cas, les filières considérées devront répondre à des critères minimums : (i) existence d'une demande de la part d'opérateurs économiques et d'entrepreneurs privés acceptant le principe de partage des coûts d'intervention ; (ii) rentabilité économique et financière avérée ; (iii) potentiel de développement important (marché et production) ; (iv) effet de levier significatif sur la facilitation d'accès aux outils de GRA ; (v) existence préalable d'une organisation, au moins dans la région d'intervention, et d'un programme d'action (au moins régional) pour la filière, basé sur un diagnostic et validé par les organisations interprofessionnelles des filières concernées ; (vi) résultats positifs d'étude sur le potentiel de diffusion d'au moins un outil de gestion des risques agricole ; et (vii) impact attendu sur les femmes et les jeunes

Les filières prioritairement ciblées par le développement des assurances pourront inclure le maïs, le riz, le sorgho, le mil, et les cheptels bovins, les petits ruminants et l'aviculture. Dans le cas d'utilisation des outils spécifiques de gestion des risques de marché : (i) le développement du crédit-stockage pourra inclure entre autres les céréales, les légumineuses, le sésame ; (ii) le fonds de lissage pour le sésame ; et (iii) le développement de l'agriculture contractuelle pourra porter entre autres sur le riz, le maïs, le soja, le sésame, et l'anacarde.

Le PIGIRA priorisera les filières maïs, sésame, probablement riz et anacarde, qui sont des cultures annuelles orientées vers le marché, et qui s'adapteraient mieux au pôle notamment en termes de : organisation et structuration ; production ; transformation ; exportation ; diversité des acteurs ; visibilité ; accessibilité et approche genre ; potentiel de création de richesse et d'emplois ; potentiels de projets structurants et/ou PPP, etc...).

Modalités pour ajouter de nouvelles filières. La stratégie d'intervention du projet restera cependant flexible et permettra, dans son montage institutionnel, une réactivité : (i) aux signaux des marchés des produits agricoles et aux opportunités à saisir en cours de mise en œuvre pour la diffusion d'outils de gestion des risques agricoles ; et (ii) aux nouveaux projets économiques qui pourraient être proposés par des acteurs et des PTF en vue de faciliter l'accès des producteurs et leurs organisations aux outils de gestion des risques agricoles adaptés.

B. Vision du Projet

À l'horizon 2028, le projet a contribué au développement socio-économique du Burkina Faso par l'amélioration des conditions de vie de 137 000 ménages, qui seront plus résilients aux risques liés aux changements du climat et à la volatilité de prix. Il s'agirait de passer d'une approche de réponse ponctuelle aux risques, à une gestion proactive et coordonnée intégrant la production et la promotion d'une agriculture compétitive et durable répondant mieux aux aspirations des populations. Aussi, le modèle de gestion des risques agricoles serait un succès qui attirerait l'attention des pairs et serait répliqué dans d'autres régions et d'autres pays du monde.

C. Objectifs du Projet

Objectif global du projet

« Renforcer la résilience des bénéficiaires face aux risques liés au climat et au marché grâce à une approche holistique de GRA ». Cet objectif global reflète l'approche holistique et intégrée de la PARM et est cohérent avec les deux premiers axes du PNIASP en cours d'élaboration qui visent la productivité, la compétitivité et la résilience du secteur.

Objectifs spécifiques :

(i) Doter le gouvernement d'une capacité de gestion globale des risques agricoles par la mise en place d'une unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) responsable ; (a) de la coordination nationale de la gestion des risques agricoles (y compris ceux liés au climat et au marché) et (b) de la réflexion à long terme sur les risques et de leur gestion ; (ii) renforcer les capacités de gestion des risques agricoles des communautés et des ménages ruraux par la dotation d'instruments pour contrer les risques agricoles prioritaires (marchés, climatiques,...) ; (iii) renforcer les capacités institutionnelles et les cadres juridique et réglementaire favorables à la GRA.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- (i) Le gouvernement s'est doté d'une unité pérenne-USGRA (unité stratégique de gestion des risques agricoles) et d'une capacité de réflexion stratégique sur les besoins profonds des agriculteurs en matière de gestion des risques et d'une capacité de vision intégratrice des risques.
- (ii) Les risques de production liés au climat (en particulier la sécheresse et l'inondation) sont gérés par des produits d'assurance nouveaux et/ou de produits d'assurance existants évalués et renforcés.

À terme, le nombre de bénéficiaires directs des services d'assurances qui seront fournis se chiffre à 67 500 personnes réparti comme suit : (i) assurance agricoles des cultures vivrières et de rente : 54 000 ménages dont 30% de femmes ; (ii) assurance petits ruminants 11 500 ménages dont 60% de femmes ; (iii) assurance gros bétail : 1 250 dont 10% de femmes ; (iv) assurance volaille : 750 éleveurs urbains et périurbains dont 5% de femmes. Pour la répartition temporelle des assurés, il n'est pas prévu d'assurés la première année du projet. Cette première année du projet est consacrée aux procédures administratives de mise en route des activités du projet et à la réalisation des tests à blanc des produits d'assurance. Le nombre de producteurs assurés augmente en moyenne de 5 000 assurés par an pour l'assurance des cultures vivrières de 1500 pour le gros bétail et petits ruminants et de 50 pour l'aviculture.

Tous les 67 500 assurés bénéficient de la subvention de la prime d'assurance par l'État. Cette prime est dégressive allant de 50% la première année d'adhésion, 37,5% la deuxième année, 25% la troisième année et enfin 12,5% la quatrième et dernière année de subvention. A l'inverse l'assuré supporte progressivement 50% de la prime, 62,5%, 75% puis à la fin 87,5%.

Tous les producteurs assurés des cultures vivrières sont bénéficiaires d'office des services liés à la stabilisation du marché par le crédit stockage développé dans la composante 3 du projet. Cependant des producteurs individuels ou OP isolés et non bénéficiaires du système de crédit stockage pourraient bénéficier des services d'assurance agricole et leur nombre sera reporté par l'UCP et versé dans les acquis du projet.

En plus de la subvention de la prime d'assurance, des mesures incitatives complémentaires à l'adoption de l'assurance sont prévues pour les femmes et les jeunes : (i) la mise en place de 12 périmètres maraîchers polyvalents (120 bénéficiaires par site) pour 1440 femmes ; (ii) l'octroi de 1000 kits d'embouche ovine et caprine à 1000 femmes et jeunes Ces mesures sont destinées à améliorer le niveau de revenus des femmes et des jeunes afin de leur permettre de payer la prime d'assurance d'une part et d'autre part d'améliorer la situation nutritionnelle

Les assurances constituant une thématique nouvelle qui demande des formations des bénéficiaires (exigence de la Loi sur les assurances contenue dans le Code CIMA), des séances de formation et surtout de sensibilisation sont prévues pour toucher 42 000 personnes dont 7 000 la première année.

- (iii) Les risques du marché, en particulier la volatilité des prix, sont gérés par des produits (tels que le crédit stockage), l'agriculture contractuelle, et si cela est justifié par le résultat d'études de faisabilité, un fonds de stabilisation des prix (fond de lissage) pour des produits qui seront identifiés.

Environ 300 000 producteurs bénéficient d'un encadrement du projet et augmentent leurs revenus.

- 40% des magasins construits fonctionnent en PIGIRA
 - Taux de recouvrement des crédits est de 98%
 - 70% des magasins font de la vente groupée
 - 95% des contrats sont respectés
- (iv) Les besoins en information et développement des capacités des producteurs et productrices, des autres acteurs des filières et des autorités en charge de la GRA sont évalués et leurs capacités sont renforcées, avec des instruments techniques, législatifs et réglementaires. Les renforcements de capacité et les systèmes d'information permettent l'amélioration des connaissances de 370 personnels/staff des institutions impliquées dans le projet,

D. Théorie du changement

Problématique

La gestion des risques développée actuellement par l'État et les organismes internationaux qui y concourent ne repose pas sur une approche intégrée mais plutôt sur une succession d'opportunités de financement et nous devons faire le constat que cette façon de faire n'apporte pas une protection réellement efficace aux producteurs du pays face aux risques de production et de prix. Le faible niveau d'investissement des producteurs et d'intensification de la production témoigne de leurs hésitations à investir, à cause du risque persistant. La motivation de n'importe quel acteur privé pour investir dans la production lorsqu'il est protégé contre un seul risque parmi d'autres est faible et sa motivation à payer pour se protéger contre un seul risque parmi d'autres est faible. L'intuition de ce projet est que la gestion des risques doit partir d'une approche construite et cohérente définie par le MARAH qui apporte aux agriculteurs des zones cibles et un ensemble d'outils de protection qui offrent une protection globale et encouragent les investissements agricoles. Il existe des synergies entre certains outils de protection des risques, mais il y a aussi un effet sur-additif des impacts de chaque outil sur la volonté des producteurs à investir.

Qualité des outils et mécanismes nationaux

Beaucoup d'efforts sont faits aujourd'hui au Burkina Faso pour la réduction des risques climatiques et des risques de marché, et il est important de reconnaître les réussites. Le warrantage burkinabè par exemple est un modèle qui fonctionne bien mieux que dans d'autres pays et produit des résultats significatifs avec une durabilité prouvée (près de 20 ans pour Ten Tietta, 15 ans pour la COPSAC, 10 ans pour les groupements de la CPF du Tuy et du Mouhoun etc.) Mais d'une part le warrantage peut aussi échouer lorsqu'il est mal compris ou mal pratiqué, il ne concerne qu'un nombre limité de villages, d'autre part le warrantage actuel n'offre qu'une protection contre les risques de marché (il ne réduit pas les risques de production notamment). Une approche proposée ici est de développer un crédit stockage digitalisé et de l'associer aux outils de protection des risques de production. Non seulement l'assurance récolte serait probablement plus demandée si elle était associée au crédit-stockage, mais les agriculteurs qui font du crédit-stockage se verraient alors plus globalement protégés. Des synergies similaires sont également envisagées avec l'agriculture contractuelle.

Gestion des risques et développement des capacités

Pour parvenir à développer des pratiques efficaces de gestion du risque, il faut non seulement mettre en place de manière cohérentes les différents éléments de la protection du risque, mais aussi former les acteurs aux bonnes pratiques de la gestion du risque, renforcer les capacités et le rôle des femmes, donner de la place aux jeunes dans le management de l'exploitation.

Théorie du changement dans le PGRAAM

La théorie du changement qui sous-tend le projet, est alignée sur la théorie globale du changement pour PARM Horizon 2. Elle implique une approche à plusieurs volets pour catalyser le changement combinant : (i) le développement d'outils et de politiques de GRA adaptés aux besoins particuliers du Burkina ; (ii) le développement de compétences au niveau national (niveau central et local) en vue de la promotion d'un dispositif durable chargé de conduire des évolutions stratégiques sur la gestion des risques agricoles, la promotion d'innovations et leur mise à l'échelle ; et (iii) le suivi-évaluation et la gestion des connaissances.

La théorie du changement dans le PGRAAM comme détaillée dans le schéma ci-dessous propose une autre approche de la GRA qui ne se base plus sur le développement des outils nouveaux ou existants mais sur une politique de protection globale des producteurs qui utilise les outils classiques, mais en les combinant au sein des mêmes villages. On cherche à remplacer une protection morcelée géographiquement, partielle pour chaque agriculteur, et finalement peu protectrice pour chacun, par des pôles de protection globale contre le risque agricole. Chaque village bénéficiaire aura la possibilité de stockage collectif associé à une offre d'assurance agricole, et autres outils de gestion des risques adaptés au contexte comme des services d'agriculture contractuelle adaptés à la production, un développement de l'irrigation si c'est pertinent, etc., et un renforcement des capacités.

Ces pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) visent à combiner les outils localement adaptés aux différents risques, mais aussi à promouvoir les synergies entre les outils et notamment la contribution du crédit-stockage à la réussite des autres outils, et créer une attractivité pour le secteur privé de la transformation. Par la pratique et le renforcement des capacités, ils contribueront aussi à l'adaptation des populations aux risques liés au climat et au marché, au développement des décisions par les femmes et les jeunes.

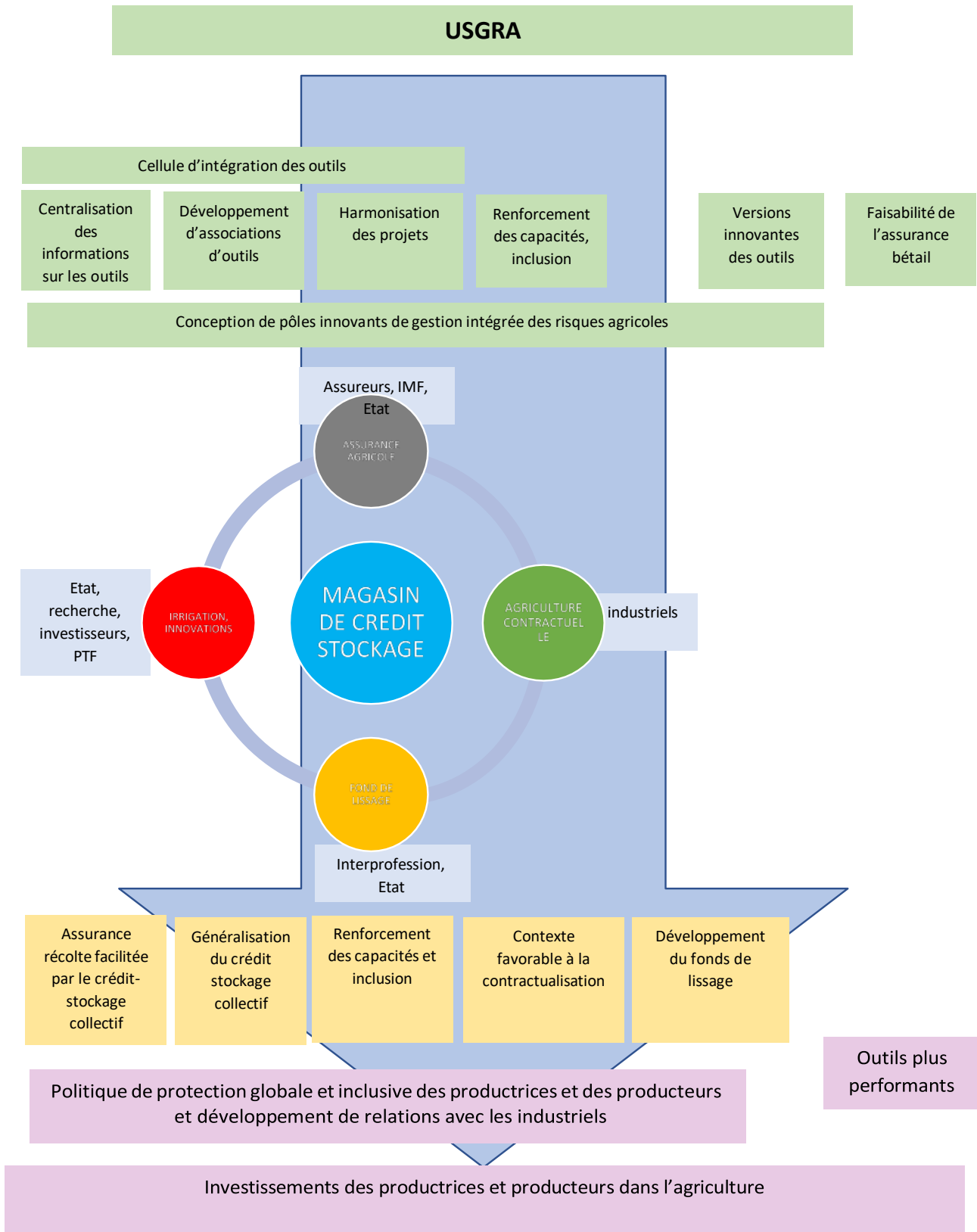
Le dispositif doit engendrer une dynamique économique à la fois par la réduction des risques et les bénéfices associés en termes d'investissement des producteurs, mais aussi par la consolidation des liens marchands entre les acteurs des chaînes de valeur agricoles concernées. Il devrait en effet favoriser le développement des activités connexes par des investissements privés en suscitant l'adhésion du secteur privé et une meilleure articulation des initiatives privées avec les politiques et stratégies nationales (Partenariat Public – Privé/PPP). Ci-dessous une représentation simplifiée du dispositif.

L'assurance agricole fait alors partie d'un contrat global entre une OP, un assureur et une IMF ou un entrepreneur, et est signée au moment de la fermeture du magasin à l'octroi du crédit. Ceci devrait favoriser la demande d'assurance car elle a lieu à un moment de relative abondance.

Le fonds de lissage pourrait être connecté au stockage collectif sans demande de crédit. Si les prix sont inférieurs à un seuil décidé par le gouvernement, le gouvernement peut proposer un contrat d'achat du stock villageois, moyennant un contrôle de qualité au moment du déstockage qui pourrait avoir lieu à une date quelconque (contrairement au warrantage standard)

L'agriculture contractuelle pourrait aussi s'associer à l'assurance agricole pour éviter d'investir à perte dans des crédits-intrants pour les producteurs les années de sécheresse.

Figure 4. Schéma de la théorie du changement



E. Composante 1 : Gestion Intégrée des Risques du Secteur

Cette composante vise à organiser une meilleure intégration des outils de gestion des différents risques et projets de gestion des risques afin d'offrir aux producteurs une protection globale capable d'entraîner des investissements agricoles et agro-industriels. Cette intégration s'appuiera sur une unité pérenne, baptisée unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) - et sur la conception d'une stratégie nationale d'innovation et d'intégration des différentes actions d'atténuation des risques sur le territoire national pour plus de cohérence et d'efficacité de ces actions.

Cette intégration prendra notamment la forme de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) associant aux magasins de crédit-stockage d'autres éléments de couverture de risques comme l'assurance, l'agriculture contractuelle ou les fonds de lissage.

Résultats au Niveau Composante
<ul style="list-style-type: none"> ● L'unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) est mise en place et est opérationnelle. ● Une stratégie de gestion intégrée des risques est élaborée. ● Une coordination efficace des efforts de GRA est mise en œuvre sur le territoire national. ● Les activités de réflexion pour l'innovation et l'intégration des risques agricoles sont exécutées. ● Les bases de données des risques agricoles sont établies et mises à jour périodiquement. ● Des outils de gestion des risques innovants sont développés, plus performants et adaptés à la demande au Burkina Faso. ● Les activités du PGRAAM sont coordonnées. ● Des pôles innovants de gestion intégrée⁸ des risques agricoles sont mis en place

Sous-Composante 1.1 : Mise en Place d'un Cadre Institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles : l'USGRA

L'objectif est d'inscrire les différentes initiatives de gestion des risques agricoles entreprises par divers acteurs, dans un cadre institutionnel cohérent, inclusif et permanent. La sous composante 1.1 soutiendra la mise en place d'un cadre institutionnel propice à la coordination sous la forme d'une unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA). L'USGRA sera établie au MARAH et sa composition sera élargie pour inclure les différents ministères, agences d'exécution affiliées au gouvernement, PTF, opérateurs du secteur privé soutenant la GRA, universitaires et enseignants, et Centres Internationaux de Recherche (Le montage institutionnel de l'USGRA se fera dans l'objectif de coordonner sur le territoire national toutes les activités de GRA afin d'éviter le morcellement des outils de GRA, le morcellement des projets de GRA, et elle favorisera l'émergence de nouveaux instruments adaptés et performants. Aussi cette sous composante visera à de-segmenter la gestion des risques en proposant une vision globale de la protection des producteurs agricoles.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● L'unité stratégique de gestion des risques agricoles USGRA est opérationnelle. ● Elle dispose d'un cadre juridique, d'un mandat et de moyens compatibles avec son objectif.
-----------	--

⁸ Le cas d'école étant un village avec du warrantage de céréales (par exemple dans la Boucle du Mouhoun ou les Hauts Bassin ou ailleurs), serait associé à une assurance récolte, des innovations techniques comme l'intensification agroécologique, éventuellement de l'agriculture contractuelle ou la connexion à un fonds de lissage.

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Arrêté interministériel portant création, composition attributions, organisation et fonctionnement de l'USGRA. ● Montant du budget mis à la disposition de l'USGRA. ● Effectif du personnel mis à la disposition de l'USGRA.
Activités	<p>1. Établissement de l'USGRA</p> <p>I. Effectuer le montage technique (description et mise en place du mandat ; du cadre juridique, etc.) de l'USGRA.</p> <p>II. Effectuer le montage financier et allocation budgétaire de fonctionnement de l'USGRA : (i) coûts et salaires de l'équipe de coordination ; (ii) études, assistance technique et formation, ateliers de concertations, voyages d'échange ; (iii) coûts de fonctionnement.</p> <p>III. Effectuer le montage humain : Recrutement (ou détachement de fonctionnaires du MARAH) de l'équipe de coordination de l'USGRA (1 coordinateur, 1 adjoint coordinateur, 1 économiste, 1 expert en suivi et évaluation et 1 expert en communication et partage des connaissances, 1 secrétaire/administrateur, 1 chauffeur).</p> <p>2. Établissement d'un Cadre de Concertation et de Collaboration Avec les Parties Prenantes de la GRA</p> <p>I. Mettre en place un Comité interministériel et des Parties prenantes sur la GRA comprenant :</p> <p>(i) MARAH ; (ii) Ministères ayant pour mandat la gestion de risques/crises ; (iii) Universitaires et centres de recherches ; (iv) Assureurs ; (v) transformateurs/Agro-industriels ; (vi) commerçants ; (vii) Agences publiques ; (viii) OP ; (ix) Interprofession ; (x) IMF ; (xi) institutions travaillant sur le genre et la jeunesse ; (xii) entreprises travaillant dans le secteur agricole ; et (xiii) Partenaires techniques et financiers (PTF) actifs et finançant des projets d'investissements de GRA.</p> <p>II. Formaliser le Comité interministériel et des Parties Prenantes sur la GRA.</p> <p>III. Tenir l'Atelier de lancement de l'USGRA.</p>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH (SG, DGESS, DGPER)
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Les parties prenantes (y compris les producteurs ASPU) du Secteur Agricole et de l'Economie Rurale, MARAH
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH

Sous-Composante 1.2 : Coordination de la mise en œuvre de la GRA

Cette sous composante vise à : (i) soutenir la création d'une cellule/capacité au sein de l'USGRA pour une gestion intégrée des risques agricoles ; (ii) l'observation de la dynamique des risques, l'évaluation et le suivi des principaux outils de gestion des risques ; (iii) un appui à l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion des risques agricole ; (iv) le suivi des relations avec les PTF ; and (v) le développement de PIGIRA.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● La stratégie nationale de gestion des risques agricoles est rédigée et validée.
-----------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ● Les outils de gestion des différents risques sont conçus et mis en œuvre de manière cohérente sur le territoire national comme des éléments de cette stratégie nationale. ● Une cartographie dynamique des risques et des outils est fonctionnelle. ● Des pistes d'amélioration des outils de GRA sont réalisées. ● Un soutien politique dans le cadre des dépenses publiques est apporté à la GRA. ● Des pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) sont mis en place.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'étudiants en GRA de niveau master (H/F). ● Nombre de fiches de synthèse des innovations en GRA existantes. ● Nombre de séminaires techniques tenus. ● Nombre de réunions de brainstorming multilatérales organisées. ● Recommandations d'améliorations des dépenses publiques en gestion des risques proposées. ● Nombre de villages avec crédit-stockage combiné à de l'assurance ou d'autres outils de GRA. ● Nombre de producteurs bénéficiaires de GRA dans les pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles.
Activités	<p>1. Production d'innovations dans la GRA</p> <p>L'USGRA établira une cellule de réflexion et d'intégration d'innovations qui entreprendra les activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Synthèse des expériences innovantes existantes sur les assurances multirisques AYII, assurances bétail, tierce détention, fonds de lissage, etc. en collaboration avec les composantes 2 et 3. II. Séminaires/Fora de réflexion avec des spécialistes internationaux et nationaux sur les assurances multirisques AYII, les assurances bétail, la tierce détention, les outils de GRA pour les femmes et les jeunes, etc. en collaboration avec les composantes 2 et 3. III. Rencontres de brainstorming politique au MARAH sur : (a) la coordination et l'amélioration des différentes assurances ; (b) la modernisation et l'extension du crédit-stockage ; (c) le passage du warrantage à la tierce détention digitalisée ; (d) le fonds de lissage ; (e) l'association crédit-stockage / -assurance ; (g) les outils de GRA pour les femmes et les jeunes ; (h) les projets de crédit-stockage en zone dangereuse ; (i) une stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles ; etc. en collaboration avec les composantes 2 et 3. IV. Financement d'études sur l'évaluation des risques dans les chaînes de valeur, les assurances multirisques AYII et d'autres produits définis par la demande des producteurs, l'association crédit-stockage/ assurance, l'association tierce détention-contractualisation, la GRA pour les femmes et les jeunes, comment faire du crédit-stockage en zone dangereuse, en collaboration avec la composante 3. V. Développement d'une base de données dynamique et interactive sur la résilience et les risques agricoles.

	<p>VI. Revue et renforcement du système d'alerte précoce (SAP).</p> <p>VII. Capitalisation des différentes performances de e-vulgarisation ayant pour but la rationalisation et l'intégration de la gestion des risques agricoles.</p> <p>VIII. Tout autre thème émergent.</p> <p>2. Conception de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles PIGIRA</p> <p>I. Orientation des assurances récolte dans les villages à warrantage performant et proposition de contrats globaux.</p> <p>II. Orientation de tests de fonds de lissage dans des villages bénéficiant de l'assurance agricole et d'un entrepôt de stockage collectif.</p> <p>III. Orientation des nouveaux projets de crédit-stockage modernisé dans des villages avec option d'assurance récolte.</p> <p>IV. Orientation de l'agriculture contractuelle dans des villages avec une assurance récolte.</p> <p>3. Renforcement de Capacités Institutionnelles</p> <p>I. Évaluation de l'efficacité de la dépense publique en matière de GRA.</p> <p>II. Provision d'expertise pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des risques agricoles, recrutement d'un économiste spécialiste en qualité de la dépense publique ; recrutement d'animateurs, etc.</p> <p>III. Renforcement du réseau de stations météo automatique et collecte d'informations par satellite sur les populations et la production agricole.</p> <p>IV. Appariement de bases de données météorologiques, agricoles, démographiques, de prix.</p> <p>V. Mise à jour continue de la base de données.</p> <p>VI. Cartographie des risques météo, prix, conflits et mise à jour des cartes.</p> <p>VII. Mise à jour d'un recensement dynamique des outils de gestion des risques.</p> <p>VIII. Cartographie des outils de gestion des risques.</p> <p>IX. Recensement des initiatives de GRA à destination des femmes et des jeunes.</p> <p>X. Intégration de la problématique genre et jeunes dans la stratégie nationale de la GRA.</p> <p>XI. Suivi-Évaluation de la gestion des risques par enquêtes et analyses des données désagrégées par sexe et par âge.</p> <p>XII. Renforcement des capacités académiques par la préparation et l'intégration d'un module de gestion des risques en master et administration du module.</p>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH (SG, DGESS, DGPER), PARM, universités, OP, opérateurs ● Centres de recherche

	<ul style="list-style-type: none"> ● Consultants ● Enseignants
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Producteurs et OP (bénéficiaires économiques finaux de la baisse des risques) ● MARAH (bénéficiaires moraux de l'efficacité des politiques) ● Universités (recherche), étudiants (bénéficiaires intellectuels des connaissances acquises)
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH

F. Composante 2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques

La composante 2 vise à gérer les risques de production liés au climat dans les sous-secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage au Burkina Faso, par l'amélioration et le renforcement des produits d'assurance agricoles existants, le développement de nouveaux produits d'assurance agricole et le renforcement des capacités de acteurs mettant en œuvre et/ ou utilisant ces instruments de gestion des risques Agricoles. La composante qui permettra d'intégrer la gestion des risques climatiques dans la stratégie nationale de gestion des risques, s'exécutera autour de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) qui associent aux magasins de crédit-stockage (Composante 3) d'autres éléments de couverture de risques que sont l'assurance, l'agriculture contractuelle ou les fonds de lissage.

La composante 2 vise à mieux intégrer la gestion des risques climatiques dans la stratégie nationale de gestion des risques, y compris dans les PIGIRA. Elle vise aussi à améliorer et étendre les produits d'assurance récolte, progresser dans l'assurance des productions animales, et renforcer les capacités de acteurs mettant en œuvre et/ ou utilisant ces instruments de gestion des risques agricoles.

Résultats au niveau Composante

- L'offre d'assurance agricole aux agriculteurs de la zone du Projet s'intègre mieux aux outils de gestion des risques prix notamment le crédit-stockage.
- Cette offre est accrue et améliorée qualitativement par l'évaluation des produits d'assurance agricole existants et le développement de nouveaux produits qui s'adaptent mieux aux besoins des producteurs et couvrent d'autres spéculations qui n'en bénéficient pas.
- Les besoins des acteurs du sous-secteur Elevage sont évalués et des produits adaptés à la spécificité de ce secteur avec une approche genre et âge couvrant les éleveurs de la volaille, du gros et petit bétail tant en élevage traditionnel transhumant ou non et moderne sont développés.
- Le taux de pénétration de l'assurance agricole dans la zone du projet est amélioré en tenant compte de l'équité de genre.
- Les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de l'assurance agricole sont renforcées.
- Les capacités en assurance agricole des acteurs du privé, des producteurs agricoles et des éleveurs sont renforcées.

Sous-Composante 2.1 : Intégration de produits d'assurance récolte améliorée dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles

Cette sous-composante vise l'amélioration des produits d'assurance existants pour les développer et les intégrer à la stratégie globale de protection des producteurs, notamment dans les pôles innovants de gestion intégrée des risques.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> La protection des agriculteurs contre les risques climatiques progresse par une plus grande adoption de contrats globaux (crédit-stockage (composante 3)/assurance), et des produits d'assurance récolte améliorés (paiement à la récolte grâce au crédit du crédit-stockage ou assurance AYII).
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de produits d'assurance récolte existants améliorés. Nombre de nouveaux produits d'assurance récolte élaborés pour couvrir de nouvelles cultures/nouveaux risques. Bases de données climatiques y compris données satellitaires fonctionnelles. Nombre de bénéficiaires directs de la subvention des primes d'assurance (H/F). Nombre de producteurs utilisant des TIC pour les souscriptions des primes. Nombre de nouveaux contrats d'assurance associés à des outils de protection du risque prix (crédit-stockage ou agriculture contractuelle).
Activités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compréhension des atouts et limites des produits d'assurance agricole existants <ol style="list-style-type: none"> Réaliser une évaluation approfondie des différents produits d'assurance agricole existants en interaction avec la cartographie des outils de l'USGRA. Réaliser une étude de faisabilité sur d'autres produits d'assurance avec une plus grande couverture de risques, en interaction avec l'USGRA. Réaliser une évaluation institutionnelle du cadre légal et réglementaire de l'assurance agricole au Burkina Faso. Organiser des ateliers régionaux et nationaux de partage des résultats des études et évaluations. 2. Investissements Structurels pour l'amélioration et l'extension des Produits d'Assurance Agricole <ol style="list-style-type: none"> Créer et faire fonctionner une base de données agronomiques et climatiques y compris les données satellitaires pour faciliter la détermination des indices. Renforcer les infrastructures météorologiques de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) du Burkina Faso. Appuyer la mise en place d'un pool d'experts pour mutualiser les compétences pour l'amélioration des indices existants et pour la détermination de nouveaux indices pour les productions agricoles et du secteur de l'élevage. Effectuer un plaidoyer pour déterminer le taux de subvention optimal de la prime et favoriser l'harmonisation de ce taux aux différents produits d'assurance agricole et du secteur de l'élevage.

	<p>3. Mesures stratégiques pour la mise à l'échelle de l'assurance agricole</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Développer des outils de communication digitalisés dans les villages pratiquant le warrantage pour le paiement de la prime au moment du versement du crédit. II. Développer des outils de communication digitalisés sur l'assurance agricole dans les villages où l'agriculture contractuelle fonctionne pour son intégration dans le package contractuel. III. Contribuer au renforcement du fonds de développement agricole à la Banque Agricole du Faso pour faciliter l'accès des adhérents (à l'assurance agricole, au crédit agricole et au préfinancement de la prime d'assurance par la Banque. IV. Promouvoir et faciliter l'utilisation des TIC (technologies d'information et de communication) pour rendre efficiente la collecte des souscriptions et les indemnisations des assurés. V. Mettre en place des mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole pour les femmes et les jeunes.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● Services déconcentrés du MARAH / Structure de Gestion et coordination des risques agricoles (composante 1) ● Ministère des transports (Agence Nationale de la Météo) ● Expertise nationale et /ou internationale sous forme de consultation ● Compagnies d'assurances et courtiers ● Agrégateurs et distributeurs d'intrants
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Les exploitants agricoles et leurs organisations, les opérateurs privés. ● Les services déconcentrés du MARAH/Structure de Gestion et coordination du projet. ● Ministère des transports (Agence Nationale de la Météo).
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH ● Ministère des finances ● Ministère de l'environnement ● Ministère en charge de la Jeunesse ● Ministère en charge du genre

Sous-Composante 2.2 : Prospection sur de possibles assurances des productions animales

Cette sous composante vise à couvrir les besoins de gestion des risques agricoles associés au secteur élevage

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● La prospection et le développement de produits d'assurance adaptés aux besoins spécifiques de ce sous-secteur couvrant les éleveurs de la volaille, du gros et petit bétail.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Étude sur la demande en assurance bétail et volaille⁹ réalisée.

⁹ La mortalité en grande partie de la volaille est due à certaines maladies liées au climat. Le cas de la maladie de Newcastle est éloquent. C'est le vent (l'harmatan) qui est le principal vecteur. La grippe aviaire est catastrophique à

	<ul style="list-style-type: none"> ● Un produit d'assurance bétail adapté à la demande des pasteurs et agropasteurs élaboré. ● Produits d'assurance volaille adaptés à la demande des éleveurs de volaille urbains et périurbains élaborés. ● Taux de pénétration de l'assurance agricole bétail +volaille dans la zone du projet amélioré.
Activités	<p>1. État des lieux des Produits d'Assurance de Productions Animales</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Synthétiser les résultats d'expériences similaires dans d'autres pays et l'étude de faisabilité ILRI/Banque Mondiale. II. Réaliser des études de demande d'assurance bétail et volaille. III. Organiser un atelier national de partage des résultats des études. <p>2. Développement de l'Assurance Bétail et Volaille</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Mettre en place un pool d'experts pour mutualiser les compétences en vue du design de produits identifiés. II. Concevoir d'un produit adapté d'assurance bétail. III. Concevoir d'un produit adapté à l'assurance volaille. IV. Formuler une stratégie de renforcement des capacités de toutes les parties prenantes. V. Élaborer une stratégie de déploiement du produit. VI. Mettre en place des mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole bétail pour les femmes et les jeunes.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● Services déconcentrés du MARAH / Structure de Gestion et coordination des risques agricoles (composante 1) ● Ministère des transports (Agence Nationale de la Météo) ● Expertises nationales et/ou internationales sous forme de consultation ● Compagnies d'assurances et courtiers
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Les bénéficiaires finaux sont les éleveurs sédentaires et les pasteurs et agropasteurs et leurs organisations professionnelles. ● Les éleveurs de volaille urbains et périurbains. ● Agrégateurs et distributeurs d'intrants zootechniques et vétérinaires.
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage/Structure de Gestion et coordination du projet. ● Ministère des transports (Agence Nationale de la Météo) ● Ministère des finances (Direction des Assurances surtout)

Sous Composante 2.3 : Développement des capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail

l'échelle d'exploitations de volaille touchées de manière localisée mais la maladie de Newcastle est généralisée en saison sèche.

Cette sous composante vise la professionnalisation des acteurs du secteur de l'assurance agricole. Les formations et les sensibilisations des bénéficiaires seront réalisées par le personnel du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'élevage dans la zone du Projet. La mise en œuvre de ces activités se fera suivant quatre (04) étapes : (i) l'identification des bénéficiaires dans la Zone du projet par les chefs de zone et chefs d'Unités ;(ii) la planification des formations par l'équipe de UCP ; (iii) la formation/recyclage des formateurs par l'équipe de l'UCP avec l'appui de consultants spécialisés ; (iv) l'organisation et l'animation des séances de formation par les formateurs avec l'appui des directions provinciales et régionales de l'Agriculture et de l'Elevage et l'équipe de l'UCP. Un rapportage des formations sera fait et transmis à l'UCP pour la constitution d'une base de données des producteurs/trices formé(e)s. Les séances de sensibilisation dans les villages se tiendront juste après les formations et seront animées par les formateurs avec l'appui des bénéficiaires formé(e)s.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Le Renforcement des capacités institutionnelles et des acteurs de mise en œuvre de l'assurance agricole récolte et bétail/volaille est effectué
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Voyages d'études et d'échanges d'expériences réalisés. Base de données de formations réalisées. Producteurs/trices sensibilisé(e)s. Plan d'action genre et inclusion sociale disponible.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins en renforcement de capacités (stockage, ventes...) Élaborer le plan de renforcement de capacités Mettre en œuvre des activités de renforcements de capacités Mettre en place un mécanisme de suivi – évaluation et de capitalisation Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> Expertises nationales et internationales
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Cadres et agents des organes de régulation Ministères et institutions impliqués dans le projet Producteurs agricoles, pasteurs et agropasteurs, éleveurs de volaille
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage / Structure de Gestion et coordination du projet Ministère des transports (Agence Nationale de la Météorologie) Ministère des finances (Direction des Assurances surtout)

G. Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque

Cette composante vise à développer les outils de gestion du risque de marché, notamment les entrepôts de crédit-stockage ou de tierce détention comme la pierre angulaire de la gestion des risques en général, à travers les combinaisons d'outils proposées. Elle soutiendra : (i) le développement et la digitalisation du crédit-stockage (communautaire et tierce détention) pour gérer la volatilité de prix en combinaison avec l'assurance récolte ; (ii) l'analyse et le développement des instruments tels que l'agriculture contractuelle en association avec l'assurance récolte et le fonds de lissage ; et (iii) le renforcement des capacités des organes de régulation et de suivi.

Résultats au niveau Composante
<ul style="list-style-type: none"> Les entrepôts de stockage collectifs se développent en combinaison avec l'assurance et d'autres outils de gestion des risques.

Résultats au niveau Composante

- La volatilité de prix est réduite par le développement et la digitalisation du crédit-stockage et du système de récépissés d'entrepôts.
- Des instruments de gestion des risques de prix au niveau des chaînes de valeurs sont évalués et développés.
- Les capacités des organes de régulation et de gestion sont renforcées.

Sous-Composante 3.1 : Développement du crédit-stockage et du système de récépissés d'entrepôts au cœur de la stratégie d'intégration des outils de gestion des risques

Cette sous composante vise la stabilisation des prix, la facilitation de l'accès au crédit pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et, d'autre part, la possibilité de stocker dans de bonnes conditions les récoltes, contribuant ainsi à une meilleure conservation et à une meilleure gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les familles par l'amélioration des prix aux producteurs. Elle vise aussi à proposer une forme de crédit-stockage intégrateur de la gestion des risques et combiné à d'autres outils, notamment l'assurance.

Elle propose aussi une modernisation du crédit-stockage par digitalisation des informations de quantité et de qualité sur les stocks, ce qui réduit les coûts de transaction, mais améliore aussi la durabilité et la crédibilité du système grâce à la confiance accrue des banques et IMF et acheteurs potentiels, notamment dans le cas de la tierce détention.

Le système d'information prévu dans le cadre de la gestion des risques à travers les PIGIRA prendra plusieurs axes importants dans la définition et la couverture des risques. En effet, il s'agit d'une gestion proactive et coordonnée des données pour en faire des informations puis des connaissances pour des prises de décisions individuelles (niveau acteur) et collectives. Ceci devrait réduire d'une part les asymétries d'information et de disposer d'information en temps réel, d'autre part faire des prévisions et des alertes précoces tant au niveau de la production que des stocks et flux commerciaux. Un des axes stratégiques de collecte et de diffusion des informations est aujourd'hui les TIC. En effet, les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent une valeur certaine dans le développement agricole dans la mesure où elle réduit le temps, permet d'accéder aux zones les plus enclavées, de faire des transactions financières sécurisées, d'avoir des informations (météorologique, du marché, des techniques, et technologies, etc.). Dans cette vision, la digitalisation est une source de valeur pour les PIGIRA dans la mesure où : le paiement sécurisé des membres en temps réel, les offres de produits (localisation des stocks), et la demande sont effectués à travers le même dispositif.

Qualité : La qualité des produits est assurée par un mécanisme de traçabilité. En effet, les contrats fixent les quantités mais aussi les qualités entre les parties. Dans la gestion du pôle est prévu un système de contrôle interne qui assurera la traçabilité des productions. Pour être compétitif et répondre aux exigences du marché, le dispositif garantit la qualité des produits par la mise en place et l'opérationnalisation d'une démarche qualité selon des normes des marchés.¹⁰

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Le développement du crédit-stockage communautaire et des récépissés d'entrepôts pour gérer la volatilité des prix et engendrer une dynamique locale de gestion intégrée des risques de prix et de production
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Chiffre d'Affaires et volume des produits warrantés ● Nouvelles infrastructures fonctionnelles (type/nombre)

¹⁰ La numérisation des parcelles est également envisageable à terme, et permettrait de faire des prévisions des superficies emblavées par type de culture des membres et par conséquent de croiser d'autres données pour des statistiques de production, mais aussi pour anticiper les interventions. Ceci est un moyen efficace pour l'assurance des productions et une meilleure traçabilité au sein des filières et du pôle.

Par le même système, les membres reçoivent des informations par rapport aux techniques et technologies de production, les informations météorologiques, le marché, les périodes de collecte des productions, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Anciennes infrastructures associées à d'autres outils de gestion des risques (type/nombre) Ventes groupées ● Nombre de jeunes (F/H 18 - 35 ans) et de femmes actives dans le crédit-stockage et AGR ● Nombre d'acteurs formés désagrégés par sexe et par âge ● Nombre et type d'entreprises (activités) connexes créées autour du crédit-stockage pour les femmes et les jeunes
Activités	<p>1. Mesure d'extension du crédit-stockage</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Recensement des initiatives de crédit-stockage et caractérisation. II. Organisation et structuration des filières en intégrant le crédit-stockage dans une approche chaînes de valeur. III. Développement de la transformation locale. IV. Identification des besoins de renforcement des capacités des offreurs. V. Formation, sensibilisation et accompagnement des acteurs aux différents niveaux (acteurs des filières agricoles (OP...), institutions financières, gestionnaires d'entrepôts et surveillance des stocks, etc.). VI. Mise en place et opérationnalisation d'un dispositif d'intermédiation (pour facilitation) OP/systèmes financiers décentralisés. <p>2. Mesures d'innovations dans le crédit-stockage</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Améliorer la connaissance sur le marché : renforcer le système d'information sur le marché agricole pour orienter les décisions de commercialisation (ventes groupée, certification, marchés de niche) - activité devant être entreprise en collaboration avec la Sous-Composante 1.2. II. Identifier et accompagner les activités génératrices de revenus, notamment des femmes et des jeunes. III. Mettre en place un cadre d'échanges avec les acheteurs institutionnels (articulation entre les stocks de sécurité et le crédit-stockage). IV. Soutenir la diversification des produits warrantés (y compris le sésame). <p>Développer des pôles innovants de gestion intégrée du risque agricole autour de la gestion du crédit-stockage.</p> <p>3. Genre et Jeunes</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Mettre en œuvre une activité pilote pour la création d'emploi pour jeunes ruraux (50% Hommes et 50% Femmes) dans le crédit-stockage, recherche de marchés pour les produits stockés par les OP et coopératives de paysans. II. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale en vue de donner une place spécifique aux femmes et aux jeunes dans le crédit-stockage.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● Services déconcentrés du MARAH/Structure de Gestion et coordination des risques agricoles (composante 1).

	<ul style="list-style-type: none"> ● Opérateurs entrepôts/privés, organisations professionnelles agricoles, les institutions financières, organismes de contrôle et de certification, société d'assurance et de réassurances, partenaires techniques et financiers. ● Expertises Nationales et Internationales (Consultances) sur l'économie rurale et le marché.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Acteurs du développement et économie rurale : les producteurs et leurs organisations, les opérateurs privés, l'État. ● Femmes et Jeunes (femmes/hommes 18 - 35 ans) sans emploi.
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH

Sous-Composante 3.2 : Évaluation et Développement d'Instruments de Gestion des Risques de Prix au Niveau des Chaînes de Valeur

Cette sous composante vise à minimiser les variations et la forte volatilité des prix des produits agricoles d'une année à l'autre, et ainsi sécuriser les revenus des producteurs.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Développement de l'Agriculture contractuelle et le fonds de lissage au niveau des chaînes de valeur.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Recensement des initiatives d'agriculture contractuelle et caractérisation ● Volumes de produits vendus sous contrat par les coopératives sur la durée du projet ● Nombre de contrats honorés ● Unions de Coopératives aux normes OHADA ● Utilisation de normes et labels dans les contrats ● Population bénéficiant directement du projet ● Etudes réalisées ● Base de données ● Acteurs formés (H/F) ● Mécanisme de lissage fonctionnel ● Emplois créés pour femmes et jeunes ● Existence du plan d'action genre et inclusion sociale avec son code des bonnes pratiques
Activités	<p>1. Agriculture Contractuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Favoriser l'application effective du cadre réglementaire par un mécanisme ad hoc de règlement des conflits pour favoriser le respect des termes du contrat. II. Analyser et capitaliser les expériences y compris les innovations promues par les acteurs des filières (benchmark de l'existant). III. Favoriser une certaine flexibilité des contrats. IV. Renforcer les capacités des acteurs aux différents niveaux. V. Organiser et professionnaliser les producteurs. VI. Améliorer la production et la productivité (techniques culturales, accès aux intrants agricoles). VII. Intégrer la contractualisation dans une approche chaînes de valeur (développement de la transformation locale, etc.).

	<p>2. Prospection des marchés</p> <p>I. Établir une base de données des opportunités de marché propices à la contractualisation.</p> <p>II. Réaliser un projet pilote sur des produits d'exportation (notamment le sésame, les mangues, la noix de cajou).</p> <p>3. Lissage</p> <p>Étudier le potentiel de développement de mécanismes de lissage de prix sur des productions agricoles autres que le coton.</p> <p>4. Genre</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale adapté à la place des femmes et des jeunes dans l'agriculture contractuelle ou à d'autres niveaux des chaînes de valeur.</p>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● Services déconcentrés du MARAH / Structure de Gestion et coordination du projet (composante 1). ● Expertises nationales et internationales.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Les bénéficiaires finaux seront les membres des coopératives et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de transformation agro-alimentaire.
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH ● Cadre de concertation MARAH - Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Sous Composante 3.3 : Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi

Cette sous composante vise la professionnalisation des organes de régulation et de suivi par des activités de renforcement des capacités.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Liste des besoins priorités (outils/équipements/modules...) ● Plan de formation ● Formations réalisées ● Personnes formées (F/H) ● Base de données
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les besoins en renforcement de capacités (stockage, ventes...) ● Élaborer le plan de renforcement de capacités ● Mettre en œuvre des activités de renforcement de capacités ● Mettre en place un mécanisme de suivi – évaluation et de capitalisation
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● Expertises nationales et internationales
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadres et agents des organes de régulation et de gestion
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH ● Cadre de concertation interministériel

Composante 4 : Coordination du Projet (UCP)

Cette composante fournira les ressources nécessaires pour assurer une gestion adéquate du projet, spécialement la coordination générale de ses activités, la gestion financière et la fourniture de biens et services, la communication.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Le PGRAAM fonctionne de manière coordonnée et efficace
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● UCP établie et operationelle. ● Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) finalisé et approuvé annuellement. ● Plan de passation des marchés opérationnel et respecté annuellement. ● Gestion fiduciaire du projet répondant aux procédures et normes internationales. ● Audits annuels réalisés. ● Coordination effective des activités du projet selon le calendrier des activités et en cohérence avec les ressources allouées par les PTF et le Gouvernement du Burkina Faso. ● Rapports d'avancement tenus à jour et préparation des rapports de progrès (état d'avancement de l'exécution) maintenus selon des normes internationales et en fonction des exigences en la matière par chaque PTF. ● Mise a jour de la cartographie des risques et des outils avec les outils de GRA du projet.
Activités	<p style="text-align: center;">Établissement de l'UCP.</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Mettre en place le projet ; (a) recrutement (détachement des fonctionnaires du MARAH) du staff-clé de l'UCP : (i) Coordonnateur ; (ii) Gestionnaire de la composante 2 ; (iii) Gestionnaire de la composante 3; (iv) Financier/Administrateur; (v) Expert en passation des marchés ; (vi) Expert M&E; (vii) Expert en communication et partage des savoirs ; (viii) Secrétaire; (ix) Chauffeur ; (b) Équipement de bureau ; (c) 1 véhicule; (d) Assistance technique, études et formation ; (e) coûts récurrents/fonctionnement. II. Autonomie de gestion administrative et financière, de programmation et la de budgétisation de l'UCP. III. Mise en œuvre des procédures administratives et fiduciaires du Projet, ainsi que de la stratégie d'intervention. IV. Planification des activités du projet par le biais du Programme de travail et de budget annuel (PTBA). V. Mise en place du système de Suivi-Évaluation du projet pour fournir les informations et les analyses utiles pour le pilotage de l'exécution du Programme, et prévoir les ressources humaines et financières suffisantes pour leur mise en œuvre. VI. Soutien à l'USGRA dans la coordination des PTF associés du projet. VII. L'UCP responsable de la gestion financière, passation des marchés et gouvernance du projet en fonction des procédures des PTF finançant le projet. Il serait souhaitable qu'un effort d'alignement des financements soit atteint dans l'exécution du projet afin d'éviter

	que l'UCP fasse face à plusieurs procédures des PTF qui financent le projet. VIII. Capitalisation systématique des acquis et savoirs générés tout au long de la mise en œuvre du Projet, etc.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> MARAH (SG, DGESS, DGPER), PARM UCP, Prestataires de Services, OP, Consultants
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Producteurs et OP (bénéficiaires économiques finaux du PGRAM) MARAH (bénéficiaires intermédiaires de l'information produite pour l'aide à la décision)
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> MARAH

H. Coût et Financement du Projet

Coûts Totaux du Projet

Les coûts totaux pour la période allant de 2023 à 2028, basés sur un programme d'investissement sont estimés à USD 48,53 millions (Tableau 3). Les coûts de base sont de USD 44,84 million auxquels s'ajoutent 2% d'imprévus physiques, soit USD 0,27 million) et 7% d'imprévus financiers, soit USD 2,96 millions. Les taxes y sont incluses, pour un montant total de USD 1,7 millions soit 3,5% du coût total. Enfin, les investissements représentent 94% des coûts totaux soit USD 45,53 millions et les coûts récurrents 5%, soit USD 2,6 millions.

Tableau 3 : Coût Total du Projet par Composante et Sous-Composante

	BURKINA Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marché (PGRAM) Components Project Cost Summary						% Foreign Exchange	% Total Base Costs
	(CFA '000)			(US\$ '000)				
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total		
A. Composante 1: Gestion intégrée des Risques du Secteur Agricole								
SS Composante 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles: l'USGA	631 761,6	143 495,8	775 257,3	1 148,7	260,9	1 409,6	19	3
SS composante 1.2: Coordination de la mise en oeuvre de la GRA	1 478 565,0	483 285,0	1 961 850,0	2 688,3	878,7	3 567,0	25	8
Subtotal	2 110 326,6	626 780,8	2 737 107,3	3 837,0	1 139,6	4 976,6	23	11
B. Composante 2: Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de								
SS Composante 2.1: Intégration des produits d'assurances améliorés dans la stratégie nationale de gestion intégrée	1 329 611,3	347 440,0	1 677 051,3	2 417,5	631,7	3 049,2	21	7
SS Composante 2.2: Prospection sur de possibles assurances de production animale	247 200,0	80 800,0	328 000,0	449,5	146,9	596,4	25	1
SS composante 2.3: Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail	607 077,5	212 605,0	819 682,5	1 103,8	386,6	1 490,3	26	3
Subtotal	2 183 888,8	640 845,0	2 824 733,8	3 970,7	1 165,2	5 135,9	23	11
C. Composante 3: Développement de la gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique								
SS Composante 3.1: Développement du crédit stockage et du système de récépissé d'entrepôt au coeur de la stratèg	6 560 253,8	1 991 293,8	8 551 547,5	11 927,7	3 620,5	15 548,3	23	35
SS composante 3.2: Evaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau des CVA	6 868 130,1	231 656,1	7 099 786,3	12 487,5	421,2	12 908,7	3	29
SS composante 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles des organes de régulation et de suivi	245 384,6	80 206,6	325 591,3	446,2	145,8	592,0	25	1
Subtotal	13 673 768,5	2 303 156,5	15 976 925,0	24 861,4	4 187,6	29 049,0	14	65
D. Composante 4 Unité de Gestion du Programme	1 543 318,3	1 582 619,5	3 125 937,8	2 806,0	2 877,5	5 683,5	51	13
Total BASELINE COSTS	19 511 302,2	5 153 401,8	24 664 704,0	35 475,1	9 369,8	44 844,9	21	100
Physical Contingencies	301 309,8	98 626,5	399 936,3	547,8	179,3	727,2	25	2
Price Contingencies	1 472 953,9	158 589,1	1 631 543,0	2 678,1	288,3	2 966,4	10	7
Total PROJECT COSTS	21 285 565,9	5 410 617,3	26 696 183,2	38 701,0	9 837,5	48 538,5	20	108

Coûts par Composante

Les coûts de base par composante et par sous composante sont détaillés comme suit :

Composante 1 : Gestion intégrée des risques du secteur. Les coûts de la composante ont été estimés à 5,4 USD millions et représentent 11,1% des coûts totaux. Elle sera opérationnalisée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-composante 1,1 : Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion des risques agricoles (USGA) (28% du coût de la composante) ; et (ii) sous composante 1,2 : Coordination de la mise en œuvre de la GRA (72% du coût de la composante).

Composante 2 : intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de Gestion intégrée des risques. Les coûts de la composante ont été estimés à 5,71 USD millions et représentent 12% des coûts totaux. Elle sera opérationnalisée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-Composante 2.1 : intégration des produits d'assurance récolte améliorés dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles (61% des coûts de la composante) ; (ii) sous-composante 2.2 : Prospection sur de possibles assurances des productions animales (11%) ; et (iii) sous-composante 2.3 : Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail (28%).

Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion des risques. Les coûts de la composante ont été estimés à 31 320 USD millions et représentent 66% des coûts totaux. Elle sera exécutée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-composante 3.1 : Développement du crédit-stockage et du système de récépissés d'entrepôts au cœur de la stratégie d'intégration des outils de gestion des risques (55% des coûts de la composante) ; (ii) sous-composante 3.2 : Évaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau de la chaîne de valeur (43%) et ; (iii) sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi (2%).

Composante 4 : Unité de Coordination du Projet : Les coûts de la composante ont été estimés à 6 USD million et représentent 13% du coût du projet.

Plan de Financement

Stratégie de financement. Une approche proactive a été adoptée dans l'élaboration de la stratégie de financement du projet. Le secrétariat de la PARM et l'équipe de conception ont eu des discussions avec divers donateurs avant, pendant et après le travail de conception sur le terrain. La conception du PGRAAM a été saluée comme opportune par de nombreux PTF résidents. Les PTF consultés sont intéressés par le projet, et certains ont exprimé un intérêt de principe à participer et à envisager d'allouer des financements pour des composantes/activités spécifiques qui s'inscriraient dans le cadre de leurs opérations en cours ou futures. Sur la matrice des PTF consultés durant le travail de terrain (Annexe 3), un premier plan de financement (Tableau 4) a été établi pour approfondir les discussions de partenariat. Ce plan de financement sera actualisé au fur et à mesure des confirmations de financement. Aussi l'approche de financement du projet préféré du GoBF serait de désigner un PTF-Leader pour l'ensemble du projet et les autres PTFs contribuant en cofinancement.

Une **stratégie de financement progressive** est proposée, y compris des fonds de facilitation pour le démarrage du projet (recrutement du personnel-clé, élaboration des manuels, du processus d'intégration des activités de gestion des risques agricoles dans les interventions de développement etc.). Certaines interventions du PGRAAM sont couvertes par d'autres projets/interventions soutenus par des PTF et des partenariats sont donc envisageables pour assurer une coordination dans la mobilisation des ressources pour financer certaines activités. Les discussions sur la mobilisation des ressources devront être poursuivies par le Gouvernement du Burkina Faso auprès des PTF avec le soutien de la PARM - en tant que facilitateur du PGRAAM. Le MARAH dirigera activement la mobilisation des ressources nationales afin d'obtenir des financements réguliers pour la mise en œuvre rapide du PGRAAM.

Sur la base de l'option stratégique visant la mise en place de L'USGRA - chargée de la coordination sur le territoire national de la gestion des risques agricoles et du processus d'intégration des outils de gestion des risques dans les stratégies de développement rural, l'État jouera un rôle clé dans la prise en charge des coûts de : (i) la mise en place de l'USGRA ; (ii) coûts récurrents à travers la mobilisation des ressources sur le budget national, la fourniture des locaux, la mobilisation des cadres (pour l'USGRA et l'UCP), la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement (eau, électricité etc.) ; (iii) la mobilisation des ressources auprès des projets du MARAH en cours ; (iv) les ressources disponibles au niveau des autres interventions publiques et privées et touchant au

domaine de la gestion des risques agricoles ; et (v) les ressources disponibles au niveau des interventions spécifiques des PTF y inclut celles animées par des ONG partenaires.

Au total, deux sources principales de financements existent : le financement interne et le financement externe.

Ressources internes. Le Gouvernement du Burkina Faso exploitera les sources de financement représentées essentiellement par les ressources du PRAA et les ressources disponibles au niveau des interventions publiques et touchant au domaine de la gestion des risques agricoles et l'aide publique au développement et ses composantes. Au niveau interne d'autres instruments innovants (financement des banques et des IMF, financement du privé commercial et industriel, etc.), seront aussi comptabilisés dans la mobilisation des ressources.

La contribution du gouvernement se fera à travers : (i) les ressources nationales mobilisées dans le cadre du projet pilote de la gestion des risques agricole (budget national 2022) ; (ii) la mise à disposition et la prise en charge des cadres du ministère pour assurer les activités de la mise en place et du fonctionnement de l'USGRA et l'UCP ; (iii) la mise à disposition de locaux et d'équipements ; et (iv) la contrepartie des impôts et taxes lors de la mise en œuvre.

Ressources externes. Les besoins de ressources complémentaires seront couverts par l'appui des partenaires au développement. Ces ressources seront mobilisées sur la base des conventions qui sont déjà et/ou seront conclues avec les PTF ayant des projets/programmes ayant des affinités avec le PGRAAM.

I. Bénéfices et bénéficiaires

Bénéfices au niveau national

La forte exposition du Burkina aux risques agricoles implique des avantages substantiels d'une meilleure gestion des risques. L'atténuation des chocs (induits par les conditions météorologiques, les fluctuations des prix, les pertes post récoltes etc.) permettra d'encourager les agriculteurs à investir dans la diversification, la stabilisation, la commercialisation et d'autres mesures de gestion des risques en vue de protéger les emplois ruraux et préserver la sécurité alimentaire des ménages. La diversification des systèmes de production et de commercialisation, favorisera le renforcement de la résilience des ménages face aux multiples risques agricoles.

Bien que des expériences isolées de gestion des risques agricoles soient en cours d'expérimentation au Burkina, les avantages escomptés de la mise en œuvre du projet seront renforcés grâce à l'approche intégrée de gestion des risques agricoles qu'envisage le projet. En effet, l'approche holistique permettra d'améliorer la diversification, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'équité de genre, la réduction des pertes post récolte et l'augmentation des revenus ruraux pour tous les groupes d'agriculteurs/éleveurs. Ces avantages au niveau micro contribueront aux objectifs nationaux au niveau macro traduits dans les différents documents de politiques nationale.

L'application des outils de la GRA au niveau des ménages aidera à éviter ou à atténuer les pertes dues à des événements tels que les conditions météorologiques défavorables et les fluctuations du marché. Elle se concentrera sur la préparation et la gestion de tels événements plutôt que sur la réponse aux catastrophes, les mécanismes d'adaptation et les secours d'urgence. La mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des risques agricoles permettra enfin une meilleure association des financements publics et privés et notamment via les banques commerciales et les IMF, l'aval commercial et industriel au niveau des filières. En particulier, la démarche envisagée permettra d'expérimenter l'approche PPP comme outil de gestion des risques agricoles .

Bénéfices spécifiques associés aux Outils à promouvoir

L'intégration de la Gestion des Risques Agricoles selon l'approche PARM vise à anticiper et atténuer les risques de différentes natures, à la différence des approches classiques de réparation et d'adaptation. Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de ce projet sont :

- L'unité de réflexion stratégique permettra d'apporter une vision à long terme de la protection globale des agriculteurs contre les différents risques à la place des approches classiques qui visent à apporter des réponses spécifiques à chaque risque et n'offrent donc pas une protection globale aux ménages.
- La modernisation et l'extension du crédit-stockage permettra d'une part, l'accès au crédit au profit d'une plus large population pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et la couverture des besoins sociaux et, d'autre part, le stockage dans de bonnes conditions des récoltes, contribuant ainsi à une meilleure conservation conduisant à une réduction des pertes post-récolte, à une meilleure gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les familles par l'amélioration des prix de vente pour les producteurs.
- La compréhension des conditions de bon fonctionnement du fonds de lissage des prix et étude de son applicabilité à d'autres spéculations permettra et de minimiser les variations et la forte volatilité des prix des produits agricoles ciblés d'une année à l'autre, et ainsi sécuriser les revenus d'un plus grand nombre de producteurs.
- La mise à l'échelle de l'agriculture contractuelle permettra de partager les risques entre les entreprises de transformation et commercialisation et les OP.
- La meilleure coordination, l'amélioration et l'extension de l'assurance agricole permettront de couvrir les risques de production et d'accès au crédit.
- La veille sur les risques agricoles permettra de disposer de données pour comprendre les risques agricoles et la performance des outils mis en place pour anticiper et gérer les risques agricoles.

Hypothèse de quantification des bénéficiaires

Le PGRAAM s'exécutera autour de Pôles Innovants de Gestion Intégrée des Risques Agricoles (PIGIRA) qui associent par exemple aux magasins de crédit-stockage (Composante 3) d'autres éléments de risques qui seraient l'assurance (Composante 2), l'agriculture contractuelle ou le fonds de lissage (Composante 3). Cette approche rend le comptage des bénéficiaires du projet complexe et pourrait facilement aboutir à un double comptage des bénéficiaires. L'interconnectivité des Composantes 2 et 3 ciblera les mêmes bénéficiaires pour certaines activités. Afin d'éviter le double comptage des bénéficiaires, une approche conservatoire et prudente a été adoptée dans l'estimation des bénéficiaires qui reste néanmoins indicative. Le nombre exact des bénéficiaires sera reporté par l'UCP et versé dans les acquis du projet¹¹.

Pour la composante 1, le nombre de bénéficiaires est de 140 personnes (60 cadres dont 44 cadres du secteur public et 16 cadres du secteur privé et organisations professionnelles) ainsi que 4 cohortes de 20 étudiants. Parmi ces 140 cadres on compte 20 cadres femmes et 30 étudiantes formées. Les cadres publics et privés seront bénéficiaires au sens où ils participeront et profiteront des séances de brainstorming, séminaires et forums techniques, études financées par le projet, etc.

Pour la composante 2, les nombres de bénéficiaires des services d'assurances qui seront fournis sont résumés comme suit : (i) assurance agricole des cultures vivrières et de rente : 54 000 ménages dont 30% de femmes ; (ii) assurance petits ruminants 11 500 ménages dont 60% de femmes ; (iii) assurance gros bétail : 1 250 dont 10% de femmes ; (iv) assurance volaille ; 750

¹¹ Par exemple : Tous les producteurs assurés des cultures vivrières sont bénéficiaires d'office des services liés à la stabilisation du marché par le crédit stockage développé dans la composante 3 du projet. Cependant des producteurs individuels ou OP isolés et non bénéficiaires du système de crédit stockage pourraient bénéficier des services d'assurance agricole.

éleveurs urbains et périurbains dont 75% de femmes ou un total de 67500 bénéficiaires. Des mesures incitatives complémentaires à l'adoption de l'assurance sont prévues pour les femmes et les jeunes : (i) la mise en place de 12 périmètres maraîchers polyvalents (120 bénéficiaires par site) pour 1440 femmes ; et (ii) L'octroi de 1000 kits d'embouche ovine et caprine à 1000 femmes et jeunes. Ces mesures sont destinées à améliorer le niveau de revenus des femmes et des jeunes afin de leur permettre de payer la prime d'assurance d'une part et d'autre part d'améliorer la situation nutritionnelle.

La composante 3 ambitionne de cibler un total de 300 000 bénéficiaires (y inclut les bénéficiaires souscrivant aux produits d'assurance prévus dans la Composante 2). Elle permettra de toucher les cibles suivantes au regards des mécanismes de ciblage prévus : (i) la mise en place de pôles d'innovation dans la gestion intégrée des risques agricoles ; (ii) mise en place d'unités de transformation au profit des femmes et des jeunes : 2 250 bénéficiaires dont 50% de femmes ; (iii) activités de sensibilisation des membre des OPA sur le crédit stockage (session regroupant 25 pers) dont 50% de femmes ; (iv) la construction de magasins (100, 250, 500 et 1000 tonnes) plus aires de séchage permettra de toucher au total 17 500 ménages dont 40% de femmes. Cette composante assurera également le renforcement des capacités de 230 personnes sur les deux premières années du projet y compris dans les structures déconcentrées dont 50% de femmes (180 agents techniques et 50 cadres d'IMF).

Le PGRAAM ambitionne d'atteindre plus de 130 000 bénéficiaires (acteurs des filières) directs et indirects (acteurs du secteur public et privé) parmi lesquels 224 cadres du secteur public dont 104 femmes et 66 cadres du secteur privé dont 30 femmes. Le projet mènera aussi des campagnes de sensibilisations auprès au moins de 40 000 producteurs n'ayant pas encore adhérer aux activités proposées par le projet. Pour les bénéficiaires directs, la cible du projet est de 130 000 ménages correspondant à environ 650 000 personnes si on se base sur une hypothèse de 5 personnes par ménages. Le nombre total de femmes cheffes de ménage touchées représente 40% des bénéficiaires totaux.

J. Stratégie de mise en œuvre

Principes Généraux

Pour dérouler la théorie de changement, la stratégie d'intervention doit respecter les principes directeurs ci-après :

- **Renforcement des capacités.** Le renforcement des capacités des acteurs au niveau macro, méso et micro constituera un axe prioritaire d'intervention du PGRAAM afin de : (i) soutenir la mise en place d'un environnement institutionnel propice à la coordination sous la forme d'une unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) ; (ii) favoriser l'observation de la dynamique des risques, l'évaluation et le suivi des principaux outils de gestion des risques ; (iii) améliorer le cadre réglementaire, juridique de la gestion des risques agricoles ; (iv) faire le suivi des relations avec les PTF ; (v) permettre aux acteurs clés des différents écosystèmes de gestion de risques agricoles de se familiariser avec les stratégies sectorielles, l'approche genre dans la GRA, les outils d'opérationnalisation et les nouvelles approches en matière de gestion intégrée des risques agricoles (assurances, crédit-stockage, fonds de lissage, agriculture contractuelle, meilleures pratiques dans la gouvernance et la coordination du secteur des risques agricoles) ; (vi) favoriser la concertation public-privé ; et (vi) doter les acteurs de filières de compétences en vue de leur permettre d'identifier les risques et de réaliser les meilleurs choix d'outils de mitigation.
- **Valorisation des savoirs-faire endogènes.** Le PGRAAM assurera une forte implication des bénéficiaires direct(e)s et indirect(e)s dans sa démarche d'appui aux innovations avec une inclusion ciblée des femmes et des jeunes. De ce fait il devra être ouvert à toute sorte d'idées notamment : (i) les emprunts d'innovations existantes au Burkina et de la sous-région ; (ii) les innovations promues par les acteurs des filières ; (iii) les nouveautés produites par la

- recherche ; (iv) les résultats de collaboration entre paysans et autres intervenants et ; (v) toutes autres sources internes et externes non identifiées. Il devra faire admettre que les producteurs et les autres acteurs des filières ainsi que les prestataires de services financiers et non financiers ont une longue expérience endogène d'innovation et devra avoir une connaissance fine de leur stratégie d'innovation, les modes de diffusion etc. Ce n'est que dans ces conditions qu'il peut prétendre les accompagner.
- **Participation du secteur privé.** L'essentiel des actions du programme sera orienté vers le développement d'un secteur privé, fort et très compétitif en vue de donner une orientation économique aux activités du projet. Le PGRAAM travaillera à mettre en place des écosystèmes économiques ou d'affaires pour chaque secteur clés. Il s'agit de favoriser, autour d'un ou de plusieurs leaders, la constitution d'une galaxie d'OP et de MPME complémentaires afin de former des communautés d'intérêts partagés, mieux organisées, plus réactives et plus compétitives, que seul l'approche « cluster ou grappe d'entreprises » permet. Ces écosystèmes tirés par le secteur privé constitueront le principal point d'accès aux outils de GRA (canaux de distribution des produits d'assurance, la promotion du crédit-stockage, du fonds de lissage, la production sous contrat), accès au crédit, aux intrants etc.
 - **Production rapide de résultats et reproduction à grande échelle.** Le PGRAAM ciblera une série de filières prioritaires par région en vue de conduire rapidement des tests sur les outils de GRA retenus. La mise à l'échelle rapide des acquis dans d'autres filières se basera sur : (i) les signaux des marchés des produits agricoles et les opportunités à saisir en cours de mise en œuvre pour la diffusion des outils de GRA ; et (ii) les nouveaux projets économiques qui pourraient être proposés par des acteurs organisés et des PTF en vue de faciliter l'accès des producteurs et leurs organisations aux outils de gestion des risques agricoles.
 - **Lutte contre la pauvreté.** Le PGRAAM s'inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette dimension devra se refléter dans le choix de certaines activités appuyées par le Projet, afin de permettre des gains de productivité et de revenu pour tous les segments de la population, y compris les groupes vulnérables et les femmes. Le PGRAAM portera une attention spéciale à l'identification des contraintes qui bloquent l'accès des groupes vulnérables aux outils et autres mécanismes de gestion des risques agricoles.
 - **Concertation et synergie.** Le projet accompagnera la mise en place de mécanismes de concertation interministériel souple, regroupant l'ensemble des groupes d'intervenants dans la GRA pour d'une part réfléchir, débattre et approuver la stratégie de développement des outils de GRA et d'autre part affiner la stratégie de pérennisation d'un dispositif durable de GRA et introduire des réflexions sur l'opportunité de promouvoir l'approche « contrat programme » comme outils de pilotage des interventions visant la gestion des risques agricoles. Le contrat programme a pour objet de définir un cadre global pour accompagner les différents métiers de la gestion des risques agricoles (interprofessions, les assureurs, les banques et IMF, la recherche les structures en charge de la promotion de ; l'innovation etc.). Il vise à contractualiser les engagements réciproques de l'État et du secteur privé/Établissements Publics/les professions etc., et permet d'assigner au PGRAAM des objectifs généraux sur la période de sa mise en œuvre.
 - **Complémentarité.** Une démarche de complémentarité avec les autres interventions et intervenants sera également mise en œuvre afin d'éviter les redondances ou contradictions dans des mêmes domaines d'innovation ou de diffusion. Un partenariat et des échanges d'informations seront alors recherchés avec les projets privés ou des partenaires techniques et financiers travaillant dans ces mêmes domaines

Approche Filière

L'amélioration de la compétitivité et des débouchés dépend des performances sur le plan de la production et de la mise en marché. Pour parvenir à des résultats tangibles sur un produit, il est donc important que les activités menées au titre du projet s'inscrivent dans une démarche complémentaire et coordonnée que seule permet une approche filière. Le PGRAAM propose de mettre la filière, dans son ensemble, au centre de ses préoccupations et de ses interventions. L'approche filière s'intéresse à l'ensemble de ses intervenants et identifie les contraintes ou les goulots d'étranglement qui bloquent le développement des chaînes d'approvisionnement pour un produit donné. Les points de blocage sont analysés et leur niveau de priorité est précisé. Les actions prioritaires pour lever les contraintes ou les goulots d'étranglement sont ensuite programmées, en gardant à l'esprit l'impact attendu sur l'ensemble de la filière. Dans le cadre spécifique de l'agriculture contractuelle, l'approche filière suggère une démarche structurée d'actions inter reliées et dépendantes les unes des autres, pour arriver à un plan d'actions prioritaires, identifiées conjointement avec les opérateurs en amont et en aval. Des plans d'action genre et jeunesse seront conçus et mis en œuvre pour les filières.

Approche Régionale

Cette approche nécessitera l'élaboration d'une cartographie régionale des risques agricoles en rapport avec les principaux outils à diffuser par le projet et permettra des appuis plus ciblés et adéquats. Différentes considérations militent en faveur d'une approche résolument régionale des activités du programme : (i) les différentes filières envisagées correspondent à des bassins de production délimités, avec chacune leurs problématiques propres en matière de production, de commercialisation et des risques correspondants ; et (ii) les organisations des acteurs sont plus actives au niveau régional et peuvent de ce fait constituer des points d'appui pour la mise en œuvre d'actions concertée au niveau des filières. Aussi, le projet s'inscrira dans le cadre des projets et programmes régionaux des PTF (Global Climat Fund, Banque Mondiale, l'Union Européenne, etc.) soutenant la GRA dans les pays du Sahel.

Approche d'Intervention

Les approches d'intervention du PGRAAM se résument comme suit : (i) interventions réalisées à la demande des acteurs ou des organisations professionnelles des filières ; (ii) interventions initiées par le secteur privé et orientées vers le marché ; (iii) complémentarité et synergie recherchée avec les autres projets et programmes ; (iv) exécution du programme basée sur la contractualisation et le faire-faire ; et (v) renforcement du partenariat public-privé. Dans sa stratégie de renforcement des mécanismes de marché, le PGRAAM cherchera donc à : (i) faciliter le développement du marché des outils de GRA (agir sur l'amont et l'aval et non sur le cœur du marché) plutôt que de fournir directement des services ; (ii) comprendre le marché par des études et analyser les réponses actuelles, leurs forces et faiblesses ; (iii) concevoir les interventions sur la base d'objectifs spécifiques de développement du marché ; (iv) séparer les rôles de prestataire et de facilitateur et promouvoir la concurrence et l'efficacité au sein du marché ; (v) coordonner les efforts des bailleurs de fond et des ministères impliqués ; (vi) suivre l'impact des appuis, identifier les innovations les plus performantes afin de les documenter et de diffuser les meilleures pratiques ; et (vii) mettre en place un mécanisme d'apprentissage pour la reproduction des acquis.

Stratégie Inclusive et Genre

Le projet utilisera des stratégies de ciblage inclusives pour garantir des approches et des activités sensibles au genre et sensibles aux jeunes. Il ciblera les femmes agents de développement agricole et les exploitations modèles/de référence pour renforcer leurs compétences en GRA et former tous les participants au projet sur l'importance de la gestion des risques agricoles sensible au genre et aux jeunes en vue de les mobiliser comme des vecteurs de mise à l'échelle auprès des femmes et des jeunes. Le PGRAAM s'assurera également que les activités de dialogue politique que les

politiques, stratégies et autres actions relatives à la gestion des risques agricoles reconnaissent les contraintes sexo-spécifiques, l'exposition des femmes et des jeunes aux risques et leur faible capacité à gérer les risques afin de développer des outils et des stratégies de GRA adaptés à la spécificité de leurs besoins. Le projet : (i) ciblera au moins 33% des femmes et des jeunes à devenir formateurs ; (ii) s'assurera d'avoir des femmes et des jeunes au sein de l'équipe du projet à différents niveaux ; et (iii) veillera à ce qu'au moins 50% des bénéficiaires du projet soit constitué des femmes et de jeunes.

3. Cadre Institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre

La mise en œuvre du projet repose sur le MARAH et le Ministère en charge des finances (MEFP) assurant respectivement la tutelle technique et financière du Projet, un comité de pilotage et un comité technique, conformément au décret 2021-1383 /PRES/MP/MEFP portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

A. Ancrage Institutionnel du Projet

Le Gouvernement désigne le MARAH comme ministère de tutelle technique du Projet. À ce titre, il assume les responsabilités suivantes : (i) assure la reconnaissance administrative du Projet ; (ii) entérine les actes officiels concernant le Projet ; (iii) veille au respect de la mise en œuvre des termes des accords de financement et de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ; (iv) assure la coordination entre les ministères qui interviennent ou qui sont impliqués dans la mise en œuvre du Projet, et facilite le travail des partenaires qui y interviennent ; et (v) assure le suivi du Projet à travers le Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP) qu'il créera à cette fin, et s'assure de son bon fonctionnement. Le MEFP quant à lui, en tant que tutelle financière du Projet, s'assure de la mobilisation des fonds des PTF et de la dotation de la contrepartie nationale.

B. Organe d'Orientation et de Pilotage

De manière plus précise, les activités d'orientation et de pilotage porteront sur : (i) l'approbation des objectifs et des priorités annuelles du Projet proposée par l'UCP concernant l'ensemble des activités du programme et leur mise en adéquation avec les objectifs et stratégies nationales en matière de développement rural ; (ii) la coordination interministérielle des activités du programme ; (iii) les propositions au ministère de tutelle de solutions appropriées aux problèmes et contraintes qui freinent la mise en œuvre du projet ; (iv) l'approbation du programme annuel de travail et du budget (PTBA) présenté par UCP ; (v) l'examen et l'approbation des rapports d'activités trimestriels et annuels du Projet ; (vi) l'examen des rapports d'audit, le suivi des recommandations et de leur exécution régulière ; (vii) la participation aux missions conjointes de supervision, à la mission de revue à mi-parcours et, au besoin, la formulation de propositions d'adaptation ou de réorientation ; (viii) la facilitation de la collaboration et du développement de synergies avec les autres projets complémentaires intervenant dans le sous-secteur ; et (ix) l'évaluation de la performance du coordinateur et la proposition à l'autorité de tutelle de mesures en cas de manquement.

C. Gestion et Coordination du Projet

Une UCP logée au sein du MARAH sera responsable de la mise en œuvre du Projet, à travers sa structure et les prestataires de services qu'elle recrutera. Elle assurera : (i) la programmation des activités suivant les orientations et les stratégies décrites dans le manuel d'exécution du Projet: Plan d'exécution au démarrage du Projet, PTBAs par composante ; (ii) le suivi-évaluation des activités du Projet : Situation de référence, Préparation du plan de suivi, Suivi de la gestion, suivi des résultats et des effets et Auto-évaluation du programme d'activités de l'année écoulé; désagrégation des données par sexe et âge ; (iii) la gestion administrative et fiduciaire: tenue de la comptabilité, préparation et suivi de l'exécution des marchés, préparation des demandes et mobilisation des fonds, suivi des comptes du projet ; et (iv) la gestion du personnel et des contrats.

4. Arrangements d'Exécution

A. Gestion Administrative et Financière du Projet

La gestion financière du Programme sera assurée par l'UCP. Outre la tenue des comptes, l'UCP sera chargée de : (i) la mise en place d'un système comptable et de gestion des fonds ; (ii) la préparation des prévisions des dépenses rentrant dans le cadre des PTBA ; (iii) la mobilisation des fonds de contrepartie et des PTF ; (iv) la gestion des comptes du projet ; (v) l'enregistrement comptable des opérations financières du Projet ; (vi) la préparation des états financiers annuels et la tenue à jour de toute la documentation de gestion financière et comptable du Projet ; et (vii) la programmation des audits annuels, la transmission des rapports d'audits au gouvernement et au PTF, et la mise en œuvre des recommandations d'audit.

B. Passation des marchés

Les acquisitions du Projet seront exécutées conformément au code des marchés publics en vigueur au Burkina Faso et aux Directives des PTF. Le Burkina Faso dispose depuis avril 2008 d'une nouvelle réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Cette réglementation a permis la mise en place d'un nouveau dispositif institutionnel sur le contrôle, la régulation et le suivi de la passation des marchés. Ce dispositif institutionnel est conforme aux standards internationaux et opérationnels depuis juillet 2008.

C. Comptabilité et Audit

Suivi financier : Le suivi de la réalisation financière (directement sous la responsabilité de l'UCP) s'appuiera sur une organisation comptable efficace à mettre en place et sur un contrôle de gestion rigoureux, grâce à l'utilisation d'un logiciel de gestion comptable et financière de projet adapté (Type Tompro ou Success) au suivi de tableaux de bord financiers et de gestion et à la production de rapports périodiques. Sur la base du Manuel de procédures administratives, financières et comptables des projets en cours au sein du MARAH, une première version du Manuel de procédures du PGRAAM sera préparée durant les activités de démarrage du Programme. Les conditions de mise en place d'une comptabilité fiable et la mise en œuvre de procédures de gestion adéquates (choix du logiciel de gestion, Manuel de procédures administratives, financières et comptables, élaboration des tableaux de bord) seront conduites selon les procédures en vigueur des PTF et du Gouvernement.

Contrôle budgétaire et interne. Outre la supervision de la production des états comptables et financiers, le Responsable administratif et financier sera chargé du contrôle budgétaire et interne de gestion du Projet. Il veillera également à la régularité des opérations de gestion et à l'utilisation rationnelle du patrimoine du Projet. Il rendra mensuellement compte de l'état des dépenses et de l'utilisation des ressources au coordonnateur du Projet.

Vérification des comptes. Les comptes et la gestion du Projet seront vérifiés annuellement par un cabinet d'audit comptable indépendant et qualifié, agréé par les PTF et le gouvernement. Les rapports d'audit seront transmis aux PTF et au gouvernement au plus tard six mois suivant la clôture de l'exercice fiscal.

D. Plan de financement et Gestion des Flux financiers (cartographie budgétaire des PTF)

La cartographie budgétaire sera établie une fois que le plan de financement du projet sera négocié et confirmé par les parties prenantes du projet.

E. Planification, Suivi et Évaluation et Gestion des connaissances

Planification

La planification des activités du Projet se fera à partir du PTBA qui détaillera les activités, les coûts unitaires et globaux, et les indicateurs de suivi, ainsi que les modalités d'exécution. Le PTBA inclura les actions retenues et organisées par région. Chaque unité de mise en œuvre préparera son plan de travail annuel qui sera discuté avec les parties prenantes. Les plans de travail seront ensuite communiqués à l'UCP pour arbitrage, consolidation et soumission au Comité de pilotage.

Suivi et évaluation

Le système de suivi évaluation (S&E) reposera sur un suivi interne permanent et des évaluations internes et externes périodiques qui seront réalisées avec la participation des acteurs. Des informations seront collectées et analysées sur : (i) l'avancement et les performances de tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités prévues aux PTBA ; (ii) l'appréciation de la pertinence des approches et stratégies de mise en œuvre et des mécanismes particuliers de coordination et de suivi des diverses composantes et activités. Une base de données à l'usage des cadres du S&E du projet et des partenaires/prestataires sera mise en place ; (iii) l'appréciation de l'implication effective des bénéficiaires aux différents stades d'exécution ; (iv) la pertinence et l'efficacité du ciblage et l'attention accordée aux aspects transversaux genre, jeunes, changements climatiques ; et (v) l'impact des activités du projet sur les bénéficiaires. Une étude sur la situation de référence sera réalisée au démarrage du projet et un système d'évaluation périodique des résultats sera initié. Le mécanisme de suivi-évaluation sectoriel sera soutenu afin de permettre une meilleure coordination au niveau national de la GRA et d'asseoir une contribution plus visible du projet et de ses résultats aux indicateurs nationaux contenus dans les stratégies et politiques sectorielles et sa contribution à l'atteinte de l'objectif global du PGRAAM.

Un ensemble complet d'indicateurs sera utilisé pour le suivi des progrès vers la réalisation du PDO. Un système de S&E sera conçu par le PGRAAM et permettra d'assurer un flux d'informations adéquat entre les agences et ministères participants, et autres institutions concernées et de documenter efficacement et en temps opportun les progrès et l'impact des activités du projet. Le suivi des indicateurs sera réalisé par le système mis en place dans le cadre du PGRAAM et qui a parfaitement assuré la mise en œuvre du suivi du projet (intrants, produits, audits financiers et techniques).

La plupart des données nécessaires pour le suivi des résultats du projet devront être disponibles dans les rapports d'activités du projet, dans les rapports de l'USGRA qui fournira des informations sur : (i) l'évolution de la mise en œuvre des facilités/outils ; (ii) le taux d'utilisation des outils par les acteurs ; et (iii) l'évolution du cadre institutionnel et le niveau de compétence des acteurs clés des différents écosystèmes etc. Ces données seront complétées par une enquête de satisfaction des bénéficiaires.

Innovations et Gestion des connaissances.

Les innovations consisteront à la production d'un portefeuille de bonnes pratiques contribuant fortement à l'atteinte des objectifs du PGRAAM dans la prise en charge des risques agricoles. L'innovation consistera également à travailler différemment, à travers l'optimisation de nouveaux outils, mécanismes, initiatives ayant un potentiel élevé sur la gestion des risques agricoles. Le projet recrutera pour des appuis ponctuels, un spécialiste en communication et gestion des connaissances, et mettra en place, en relation avec le spécialiste S&E, un système de collecte et de diffusion d'informations utiles aux différents acteurs de la chaîne de valeur « renforcement des compétences et gestion des risques agricoles ». Il capitalisera les activités et méthodes mises en œuvre pour alimenter la gestion des connaissances au niveau du pays, en lien avec les actions déjà menées.

Ce dispositif de gestion des savoirs connaissances et de communication aura comme objectifs : (i) l'ancrage durable des savoirs connaissances techniques auprès des acteurs des chaînes de valeurs

agricole (production de matériel didactique, campagnes de sensibilisation) ; (ii) la génération de connaissances à partir de l'expérience du projet dans des domaines variés en s'appuyant sur les informations collectées dans le cadre du suivi des résultats ou d'études thématiques ponctuelles ; et (iii) le partage de ces connaissances auprès des Départements ministériels, la PARM et de l'ensemble des PTF. Divers outils et processus seront suivis pour la gestion et le partage des connaissances, notamment la documentation des expériences, l'organisation des foires aux savoirs et activités événementielles, la production et diffusion des matériels didactiques et de communication. Un responsable en charge de la capitalisation et de la gestion des savoirs connaissances sera recruté de façon ponctuelle pour renforcer l'équipe de la structure pérenne envisagée.

F. Plan de Supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement

Supervision

La supervision du projet conjointe sera assurée par le gouvernement, les PTF et la PARM. L'UCP sera chargée de la préparation et de l'organisation des missions de supervision. Une mission sera conduite par un avec pour objectif d'apprécier l'évolution et la performance du projet. Les ministères de tutelle veilleront à la bonne représentativité des structures nationales dans les missions de manière à ce que les conclusions qui en sortiront soient partagées et consensuelles. Une première mission de supervision sera orientée vers une mission d'appui à la mise en œuvre et essentiellement consacrée à appuyer le démarrage du projet. Elle servira en outre, à affiner les différents manuels.

Évaluation à mi-parcours

Une évaluation à mi-parcours sera organisée au cours de la troisième année d'exécution du projet avec pour objet d'évaluer les résultats obtenus et les chances d'une atteinte des objectifs. La revue à mi-parcours sera l'occasion pour mieux définir le cadre de mise en œuvre des activités et affiner les modalités de phasage. De façon détaillée, cet exercice permettra de : (i) évaluer l'état d'avancement du projet et les progrès accomplis ; (ii) évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de développement du projet ; (iii) identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et proposer des solutions ; (iv) procéder à la revue des activités fiduciaires et fournir des recommandations ; et (v) examiner les besoins d'ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité du projet dans l'atteinte des objectifs.

Évaluation finale

À la fin du projet, une évaluation finale sera effectuée dans le but de fournir des éléments objectifs d'appréciation des résultats du projet en termes d'effets du projet sur les bénéficiaires et ce, conformément aux objectifs définis, ainsi que les leçons apprises tout au long de la mise en œuvre du projet.

Rapport d'achèvement

Un rapport d'achèvement sera élaboré en complément de l'évaluation finale et utilisera les résultats de cette dernière pour soutenir L'USGRA dans l'orientation des futures opérations intervenant sur les thématiques de la gestion des risques agricoles. L'UCP du projet soumettra au comité de pilotage, dans un délai raisonnable et au plus tard dans les six mois suivant la date d'achèvement, le rapport d'achèvement du Projet. Cette évaluation finale est de la responsabilité du Gouvernement.

5. Stratégie de Communication et de Visibilité du Projet

La communication externe et interne sur les activités du PGRAAM viseront essentiellement à renforcer la compréhension et l'adhésion de tous, gage d'une appropriation continue. La stratégie de communication est définie pour satisfaire les besoins d'information qui devront être plus ou moins détaillés en fonction des bénéficiaires et groupes cibles : le public, les PTF et les services concernés de l'administration et des structures partenaires. Les besoins en informations (le degré de détails

demandés et la fréquence des rapports) varieront en fonction de ces trois différents niveaux ainsi que du genre et de l'âge des groupes cibles. Cette communication doit rester sous l'égide de l'organe de concertation interministérielle.

Pour structurer et préciser ces éléments, il pourrait être fait appel à un prestataire externe, spécialiste en communication, pour développer une stratégie de communication orienté vers : (i) la communication institutionnelle (supports de communication sur le PGRAAM et les outils spécifiques de GRA) ; (ii) la communication événementielle (organisation d'événements , participation à des événements : journées portes ouvertes, visites guidées, manifestations nationales et internationales) ; (iii) la communication digitale (site internet, réseaux sociaux et création des contenus digitaux et multimédias) ; et (iv) le développement des relations avec la presse: communiqués de presse, dossiers de presse, conférences de presse, publi-reportages.

6. Intégration du genre

Nous proposons une approche transformatrice qui est à la fois transversale et spécifique. Ci-dessous une série de recommandations pour la mise en œuvre.

A. Groupes cibles

- Se donner comme objectif explicite que le projet apporte des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes et par la suite, clarifier lesquels précisément (dans la théorie de changement et le modèle logique).
- Veiller à assurer une composition F/H des groupes cibles équilibré selon les activités, aussi réfléchir sur F/H comme bénéficiaires directs et indirects.
- Veiller sur l'élément qualitatif de l'équilibre de genre (ex. pas seulement demander « combien des femmes » mais « dans quelle position et à quel niveau se trouvent les femmes »).
- Questions additionnelles : Quel type et quel rythme de changement souhaitent les femmes bénéficiaires ? Sont-elles demandeuses de changement, comment et quand s'expriment-elles. Ont-elles la possibilité de négocier avec les hommes de leur entourage, les autorités, et sont-elles soutenues pour le faire.

B. Objectifs et Activités

Mettre en place des mesures pour que les femmes participent et profitent autant que les hommes des activités mixtes (par des mesures de logistique e communication, de facilitation...). Question clé : L'accès et la participation égale des femmes et des hommes sont-ils un critère clé défini dans le projet pour les opportunités, les avantages et les ressources ?

- Éviter que les activités renforcent la hiérarchie entre femmes et hommes (ex. éviter de cibler les femmes surtout pour des activités informelles, et les hommes pour des activités de formalisation)
- Concevoir des activités destinées à accroître les connaissances sur le genre et l'inclusion sociale (comme des formations aux autorités et commîtes), à combattre les inégalités ou à garantir la participation plus équitable des femmes (par exemple dans des formations), leur pouvoir de décision (par exemple en misant sur le leadership des femmes)
- Prévoir des alternatives techniques ou économiques, des moyens spécifiques pour des intérêts de base des femmes (comme des services sociaux et de santé) et des intérêts stratégiques des femmes (par exemple en améliorant leur accès financier ou aux actifs productifs, ou leur intégration active dans des chaines de valeurs)

- Aborder les effets du projet dans la sphère familiale (en faisant une médiation et implication avec des maris des femmes pour éviter leur résistance aux activités d'autonomisation) la vie interne des organisations de bénéficiaires
- S'assurer que l'allocation des ressources est-elle axée sur le genre pour l'intégration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les activités

C. UCP

- Veiller à ce que l'UCP reflète la politique de genre de la PARM et les objectifs en termes de groupes cibles, ce qui signifie que le personnel du projet doit être mixte et que les femmes doivent également être présentes dans les postes de direction.
- S'assurer que l'équipe du projet dispose d'une expertise spécifique en matière de genre et d'inclusion sociale, notamment en ce qui concerne les conflits.
- Réserver un budget pour la formation sur les questions de genre et de l'inclusion sociale.

D. Pilotage institutionnel

- Former des partenariats formels développés avec d'autres acteurs axés sur le genre, le changement climatique et l'environnement (ex. projets conjoints, événements conjoints, publications conjointes)
- Pour la mise en place de partenariat : solliciter des propositions de projet qui prennent en compte le genre de façon transversale (critères à définir)
- Contrats et SOP intègrent des clauses de prévention des violences sexuelles et basées sur le genre et l'exploitation et l'abus sexuel
- Impliquer des organisation(s) ou les femmes seront impliquées dans la mise en œuvre et le processus décisionnels du projet

E. Risques

- Prendre en compte les stéréotypes ou les barrières structurelles qui empêchent les femmes ou les hommes de prendre pleinement part aux activités
- Considérer l'incidence négative éventuelle du projet ou de certaines activités (travail accru pour les femmes, perte de contrôle d'une activité, d'un espace, baisse de revenus, manque de sensibilisation, désengagement ou mesures de rétorsion des hommes, attentisme...).

F. Suivi et évaluation, indicateurs

- Tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe (et idéalement, également par âge) afin de disposer de données pour la collaboration, l'adaptation et l'apprentissage autour des questions de genre. On peut aussi intégrer x% pour des jeunes mais attention, eux aussi, seront à désagréger par sexe parce que « jeunes » n'est pas une catégorie identique, il y a également des différences entre jeunes femmes et jeunes hommes.
- Les indicateurs de genre peuvent être basés sur des données statistiques quantitatives, ventilées par sexe - faits et chiffres ou des changements qualitatifs - par exemple, des jugements et des sentiments, ou une perception.
- Un indicateur sensible au genre exige que les activités soient d'abord conçues de manière à refléter une compréhension des inégalités et des rôles de genre, avant que le projet ne soit mis en œuvre. Des inégalités et des rôles de genre, avant de pouvoir mesurer la distribution égale et équitable des bénéficiaires.
- Participation des femmes et jeunes aux dispositifs de suivi.

7. Risques et Mesures D'atténuation

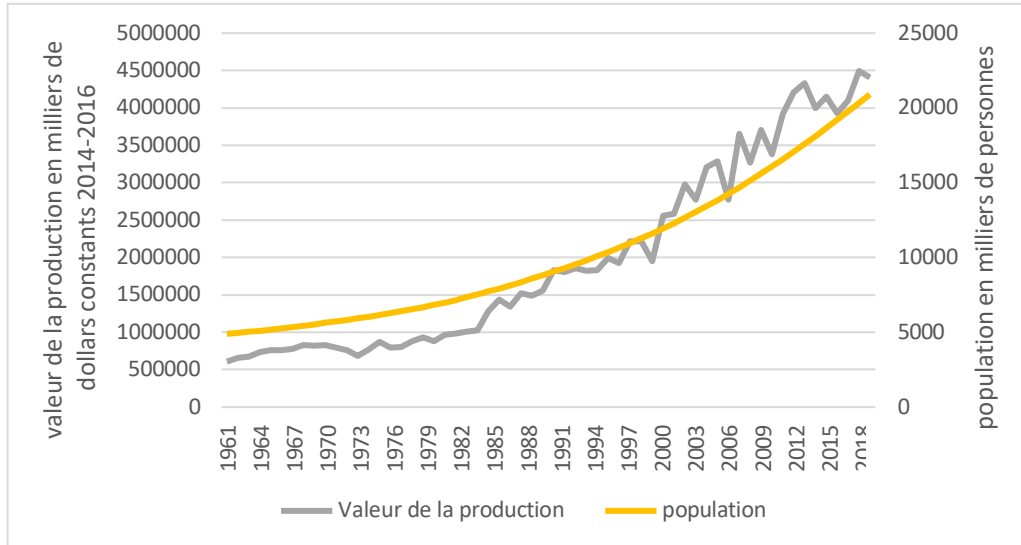
Risques	Niveau	Mesures atténuation
Risques liés à l'objectif de développement du PGRAAM		
<ul style="list-style-type: none"> ● Changement de politique/stratégie vis-à-vis du processus de définition et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de gestion des risques agricoles liés au climat et aux marchés 	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir le dialogue et le partage d'expérience entre le gouvernement et les bailleurs
<ul style="list-style-type: none"> ● Instabilité politique et institutionnelle 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement politique en synergie avec d'autres partenaires techniques et financiers
Risques liés aux composantes techniques		
<ul style="list-style-type: none"> ● Faible niveau du chiffre d'affaires pour les compagnies d'assurance 	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> ● Appui au développement d'une stratégie de proximité : produits adaptés, canaux de distribution améliorés et impliquant le secteur privé commercial et industriel, diversification des produits, approche intégrée (package de services complémentaires grâce à une combinaison des outils de GRA)
<ul style="list-style-type: none"> ● Volatilité des prix sur le marché international 	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutien à la stimulation de la productivité agricole et à la résilience des chaînes de valeur ● Encourager la diversification et investir dans les produits de base ayant une forte demande locale, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des prix internationaux de certaines denrées
<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement insuffisant du secteur privé commercial et agro-industriel 	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer une forte participation des opérateurs privés dans les prises de décision aux niveaux national et régional ● Encourager le dialogue public- privé ● Améliorer l'environnement des affaires ● Encourager les PPP dans le financement des filières
<ul style="list-style-type: none"> ● Faible performance des prestataires de services financiers et non financiers (assurance, IMF et autres prestataires non financiers) 	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les capacités des fournisseurs de services ● Établir des critères de sélection stricts ● Établir des contrats basés sur la performance avec des critères d'évaluation précis
<ul style="list-style-type: none"> ● Changement climatique 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégration systématique des pratiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
<ul style="list-style-type: none"> ● Santé humaine/épidémies 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation aux risques sanitaires et planification des mesures d'urgence

Risques	Niveau	Mesures atténuation
<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité civile 	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux possibilités d'emploi des jeunes, afin de réduire les risques de conflits armés et d'insécurité
<ul style="list-style-type: none"> • Social 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de plans d'urgence ; prise en compte des questions humanitaires et de sécurité dans la conception du projet et la passation de contrats avec des prestataires de services
<ul style="list-style-type: none"> • Résistance à l'intégration des préoccupations d'équité de genre 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue et méditation avec les communautés • Clarification des objectifs de genre et d'inclusion sociale dans toute consultation communautaire • Identification de "champions du genre" pour favoriser la sensibilisation de pair à pair
<ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités institutionnelles en genre 		<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités concrètes et pratiques
Global	Moyen	

Annexes

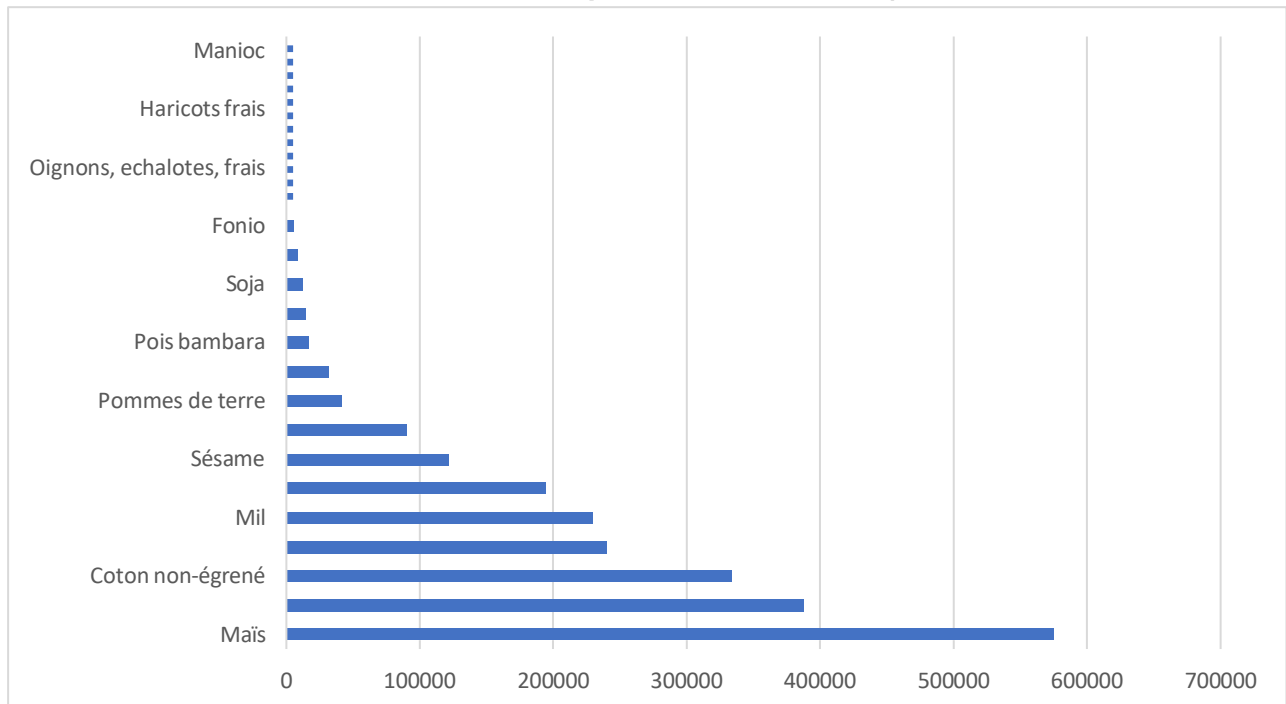
Annexe 1. Chiffres de l'économie Agricole burkinabè

Figure 5. Evolution comparée de la production et de la démographie



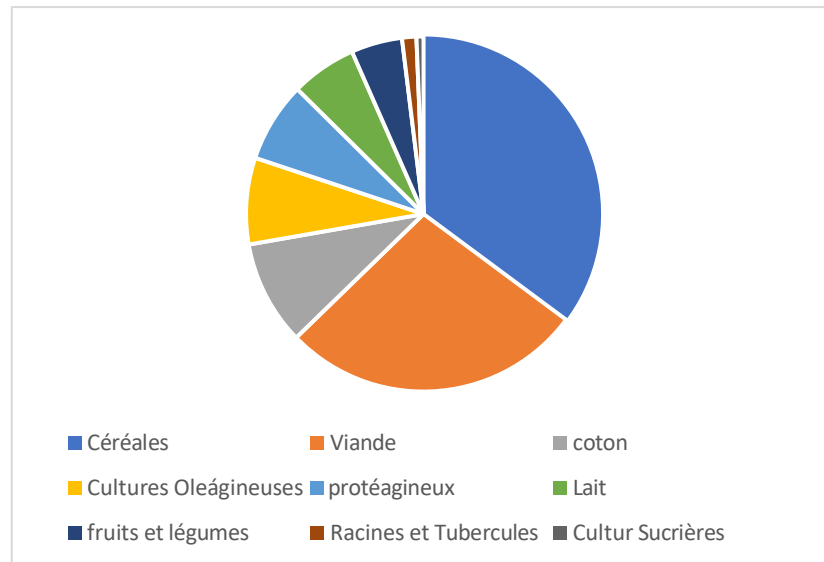
Source : FAOSTAT

Figure 6. Principales productions agricoles en 2020 (en milliers de dollars des États-Unis 2014-2016, hors productions animales)



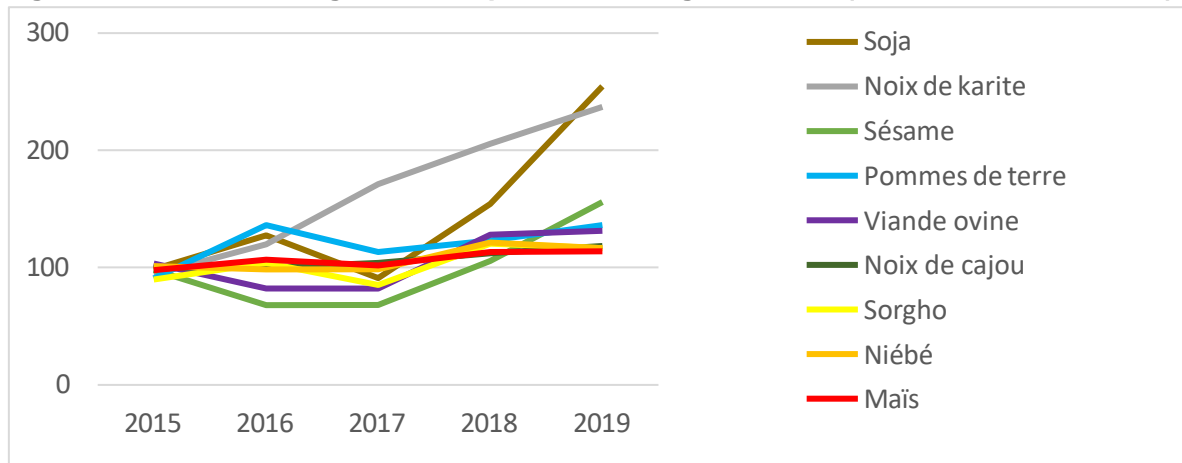
Source : FAOSTAT

Figure 7. Répartition de la valeur de la production par agrégat (milliers de dollars des États-Unis*, année 2020)



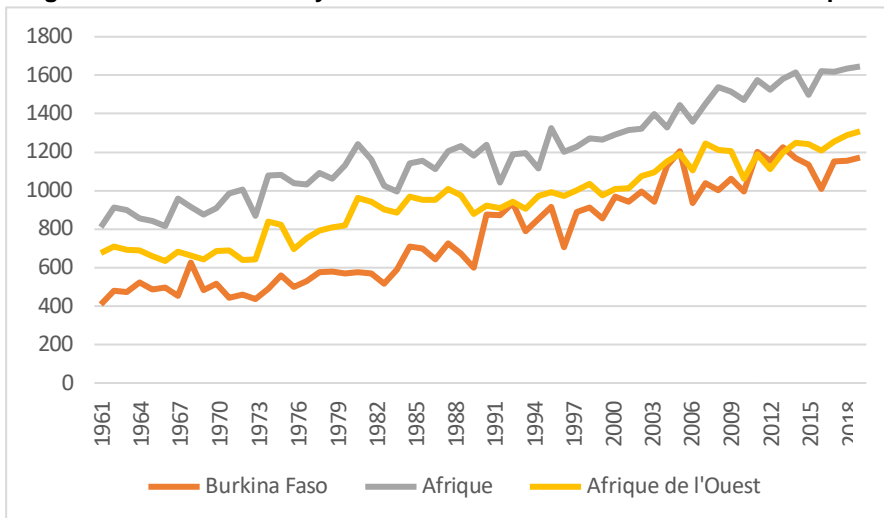
* la valeur de la production des produits animaux est estimée en dollars internationaux, faute de données en dollars des États Unis
Source FAOSTAT

Figure 8. Productions agricoles en plus fortes augmentation (base 100 en 2014-2016)



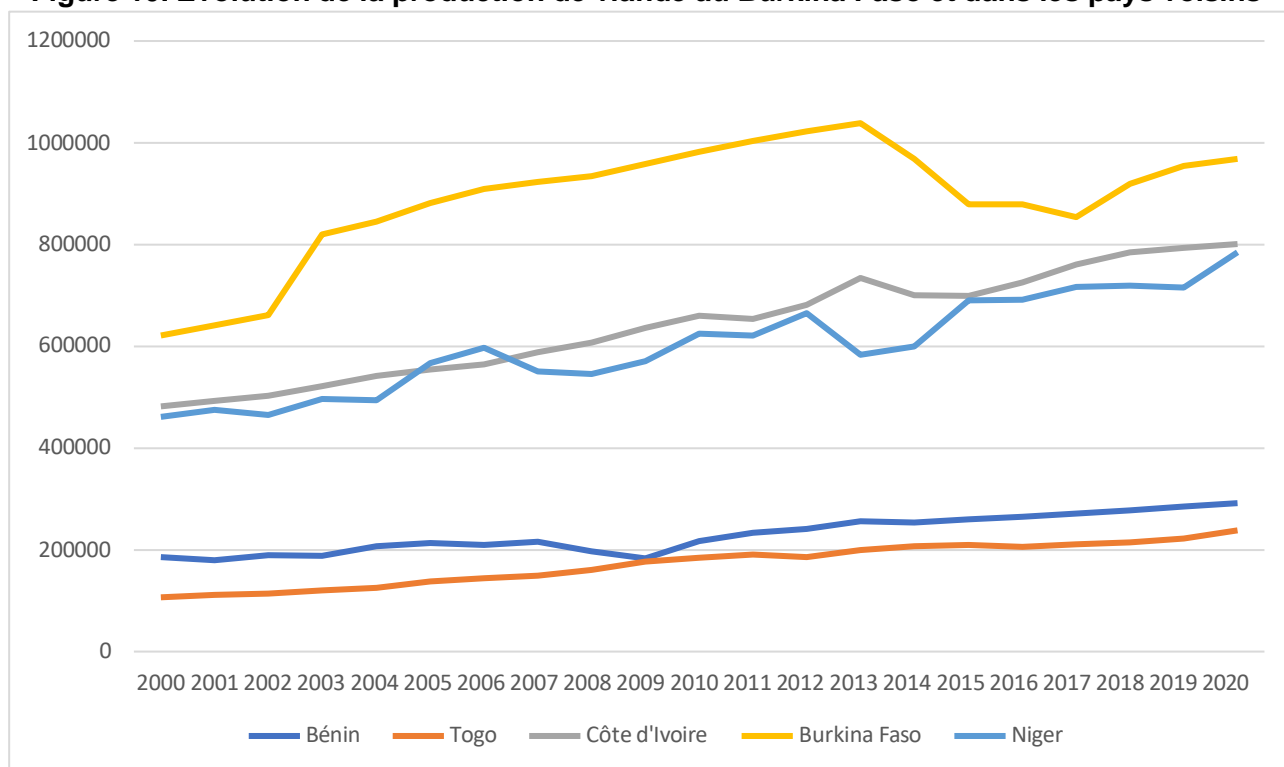
Source FAOSTAT

Figure 9. Rendements moyens des céréales au Burkina Faso et en Afrique



Source : FAOSTAT

Figure 10. Évolution de la production de viande au Burkina Faso et dans les pays voisins



Annexe 2: Cadre Logique

Résumé	Indicateurs a/	Moyens de vérification	Hypothèses / Risques
Objectif global du projet : Renforcer la résilience des bénéficiaires face aux risques liés au climat et au marché grâce à une approche holistique de GRA.	<ul style="list-style-type: none"> La réduction des pertes est significative pour 20 à 30% des bénéficiaires du projet en cas d'accident climatique ou de marché 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi-parcours et rapport d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> PGRAAM exécuté par le MARAH avec appui technique et financiers des PTF
Objectifs du projet: <ul style="list-style-type: none"> Offrir au gouvernement une unité stratégique pour la vision stratégique de long terme d'une GRA holistique et sensible au genre Offrir aux communautés, ménages et producteurs (H/F) ruraux une protection contre les risques liés au climat et au marché. Renforcer l'approche holistique et sensible au genre dans les capacités institutionnelles et les cadres juridiques et réglementaires de la GRA 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des réunions, consultations, ateliers et autres activités de partage, de plaidoyer et de prise de décisions tenues avec le soutien de l'unité stratégique de gestion des risques % de producteurs (H/F) qui, à la fin du projet, constatent qu'ils se sentent mieux protégés contre (i) les risques de production et (ii) de marché Nombre des documents cadres juridiques et réglementaires en GRA des institutions partenaires qui, à la fin du projet, ont intégré l'approche holistique et sensible au genre de GRA Nombre des institutions partenaires qui, à la fin du projet, ont mis en œuvre les nouveaux services, produits et activités qui intègrent l'approche holistique et sensible au genre 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport des activités de l'unité stratégique Documents cadres juridiques et réglementaires en GRA des institutions partenaires Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi-parcours et rapport d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> PGRAAM exécuté par le MARAH avec appui technique et financiers des PTF
Composante 1 : Gestion intégrée des risques du secteur			
Objectifs de la composante : organiser une meilleure intégration des outils de gestion des différents risques et projets de gestion des risques afin d'offrir aux producteurs une protection globale capable d'entraîner des investissements agricoles et agro-industriels...			
Résultat 1.1 : Mise en Place d'un Cadre Institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles : l'USGRA.	<ul style="list-style-type: none"> Arrêté interministériel portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de l'USGRA Montant du budget mis à la disposition de l'USGRA (total, part allouée aux actions en faveur des femmes, part allouée aux actions en faveur des hommes) Effectif du personnel mis à la disposition de l'USGRA (30% de femmes, 20% de jeunes) Comité interministériel formalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Ministères concernés par l'arrêté Direction de la gestion financière du MARAH Direction des ressources humaines du MARAH Liste des membres 	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'utilisation de beaucoup de ressources pour son existence formelle avant les premières réalisations Risque d'accroissement de la masse salariale au lieu d'une requalification des tâches
Résultat 1.2 : Coordination de la mise en œuvre de la GRA	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étudiants en GRA de niveau master (H/F) 	<ul style="list-style-type: none"> Universités et écoles supérieures concernées 	<ul style="list-style-type: none"> Risque que les productions et réunions scientifiques et techniques ne soient pas

Résumé	Indicateurs a/	Moyens de vérification	Hypothèses / Risques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de fiches de synthèse des innovations, nombre d'innovations en faveur des femmes, nombre de de séminaires techniques, de réunions de brainstorming, base des données des risques et des outils • Recommandations d'améliorations des dépenses publiques en gestion des risques proposées., recommandations en faveur du rôle des femmes dans la dépense publique • Nombre de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles et de producteurs bénéficiaires, de productrices bénéficiaires, de jeunes bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Registre des activités scientifiques et techniques • Rapport public d'évaluations des dépenses publiques et recommandations • Tenir un registre des pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles 	<p>suivies de décision (d'où le pilotage opérationnel de ces activités par le MAAH)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de recommandations génériques (on veillera à obtenir des recommandations concrètes, réalistes, et étayées par les moyens de les mettre en œuvre)
Résultat 1.3 : Coordination du Projet (UCP)	<ul style="list-style-type: none"> • UCP établie et opérationnelle. • Audits annuels réalisés • Respect du calendrier des activités et des dépenses prévues par les PTF et le Gouvernement du Burkina Faso • Cartographie des risques et des outils mise à jour avec les outils de GRA du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Information officielle • Audits publics • Analyse de l'état des dépenses et l'état d'exécution des activités • Cartographie publiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, institutionnel et financier du gouvernement, PTF, acteurs du secteur privé, OP, etc.
Composante 2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques			
Objectifs de la composante : viser à mieux intégrer la gestion des risques climatiques dans la stratégie nationale de gestion des risques, y compris dans les PIGIRA			
<p>Résultat 2.1 : Intégration de produits d'assurance récolte améliorée dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles</p> <p>Résultat 2.2 : Prospection sur de possibles assurances des productions animales</p> <p>Résultat 2.3 : Développement des capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux produits d'assurance récolte élaborés pour couvrir de nouvelles cultures/nouveaux risques • Etude de faisabilité sur l'assurance des productions animales • Nombre de bénéficiaires directs de la subvention des primes d'assurance • Evolution du taux de producteurs utilisant des TIC pour la souscription des primes d'assurance • Base de données fonctionnelle des cadres des ministères, du privé et des producteurs formés et sensibilisés en assurance agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi-parcours e et rapport d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, institutionnel et financier du gouvernement, PTF, acteurs du secteur privé, OP, etc.
Composante 3: Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque			
Objectifs de la composante : viser à développer les outils de gestion du risque de marché, notamment les entrepôts de crédit-stockage ou de tierce détention comme la pierre angulaire de la gestion des risques en général, à travers les combinaisons d'outils proposées.			
Résultat 3.1 : La volatilité des prix est réduite à travers le système de crédit stockage.	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffres d'Affaires et volumes des différents produits warrantés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi- 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, institutionnel et financier du

Résumé	Indicateurs a/	Moyens de vérification	Hypothèses / Risques
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes (F/H 18 - 35 ans) et de femmes actives dans le crédit-stockage et AGR • Nombre d'acteurs formés au crédit stockage désagrégés par sexe et par âge • Nombre et types d'entreprises (activités) connexes créées autour du crédit-stockage pour les femmes et les jeunes 	parcours e et rapport d'achèvement du projet	gouvernement, PTF, acteurs du secteur privé, OP, etc.
Résultat 3.2 : L'agriculture contractuelle et le fonds de lissage des prix analyses sont développés dans les chaînes de valeur sélectionnées.	<ul style="list-style-type: none"> • Volumes de produits vendus sous contrat par les coopératives sur la durée du projet • Acteurs formés (H/F) • Mécanisme de lissage fonctionnel • Emplois créés pour femmes et jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi-parcours e et rapport d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, institutionnel et financier du gouvernement, PTF, acteurs du secteur privé, OP, etc.
Résultat 3.3 : Capacités des organes de gestion et de régulation renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des besoins priorités (outils/équipements/modules...) • Plan de formation élanoré • Nombre de personnes formées (F/H) • Base de données 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de missions de supervision, rapports annuels, rapport de la revue à mi-parcours e et rapport d'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique, institutionnel et financier du gouvernement, PTF, acteurs du secteur privé, OP, etc.

a/ Tous les indicateurs doivent être ventilés en fonction du sexe, de la jeunesse et de l'âge.

Annexe 3: Alignement Partenariat avec les PTF

Le projet a été conçu pour faciliter son alignement avec les stratégies et les mécanismes financiers respectifs des partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont exprimé leur intérêt à participer au financement des interventions. Les engagements fermes des PTFs au cours du processus de conception et les informations collectées sur leurs modalités de financement permettront d'aligner les modalités de conception et de mise en œuvre (contenu technique, planification, S&E, flux de fonds, rapports, responsabilisation, audit, etc.) sur celles des partenaires potentiels. Les tableaux ci-dessous résument l'aide actuelle et l'aide au développement de chaque PTF pertinente pour PGRAAM, ainsi que les domaines potentiels de collaboration et de financement.

Matrice des Partenaires Techniques et Financiers

Intérêt marqué	Intérêt modéré	Intérêt faible	Aucun intérêt
----------------	----------------	----------------	---------------

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
Banque mondiale (BM)								
Burkina Faso : Actualités développement, recherche, données Banque mondiale								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>La Banque mondiale joue déjà un rôle de premier plan, notamment dans les domaines de l'agriculture, du secteur financier, de la décentralisation, de la gouvernance, de la protection sociale et de la santé/nutrition. Elle sera un PTF important pour le Projet. La stratégie par pays de la Banque comprend les domaines prioritaires suivants : (i) Renforcer la résilience et la cohésion sociale ; (ii) Renforcer le développement durable, le capital humain et la coopération ; (iii) Stimuler les secteurs de croissance potentielle et la création d'emplois ; et iv) Améliorer la gouvernance et l'engagement des citoyens. Projets de la Banque mondiale alignés sur le PGRAAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Projet de résilience et de compétitivité agricoles. ● Projet sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire. ● Projet de diversification agricole et de développement des marchés. ● Tout autre projet pertinent en cours de développement de pipeline. 								
Activités potentielles à soutenir/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement des capacités dans les trois composantes. ● Études thématiques sur les trois composantes. ● Coordination institutionnelle dans le sous-secteur de l'assurance rurale. ● Formulation d'une stratégie nationale sur l'assurance agricole. ● Synthèse des résultats d'expériences similaires dans d'autres pays et de l'étude de faisabilité ILRI/Banque mondiale sur les produits d'assurance de l'élevage. ● Conception d'un produit d'assurance du bétail et de la volaille adapté et études de faisabilité, organiser un atelier national pour partager les résultats, les études et mettre en place un panel d'experts pour mettre en commun les compétences pour la conception de produits identifiés. ● Infrastructure météorologique pour soutenir l'amélioration de l'accès aux données météorologiques par l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM). ● Renforcement des capacités des assureurs locaux dans le développement d'indices et la gestion des produits d'assurance agricole. ● Renforcement des capacités des agriculteurs en matière d'assurance. ● Soutien du secteur privé. ● Soutien aux infrastructures d'entreposage des cultures - sous garantie (inventaire, construction et/ou réhabilitation). ● Appui à la gestion des risques pour la gestion des stocks de sécurité alimentaire. 								
Intérêts de financement :								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
Solide - en attente de tables de coûts pour s'engager financièrement - n'est pas intéressé par le « financement type panier commun », mais demande à disposer d'un contrôle des fonds engagés conformément aux procédures fiduciaires de la Banque mondiale.								
Banque africaine de développement (BAD)								
Burkina Faso Banque africaine de développement - Construire aujourd'hui, une Afrique meilleure demain (afdb.org)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>La BAD a exprimé un vif intérêt pour le PGRAAM. La stratégie pays de la BAD pour le Burkina repose sur deux piliers : (i) la promotion de l'accès à l'électricité (principalement les énergies renouvelables) ; et (ii) le développement agricole pour assurer une croissance inclusive. Ces deux piliers guideront le processus de transformation économique. Dans le cadre du pilier du développement agricole, la Banque vise à améliorer la gestion de l'eau afin d'assurer la sécurité alimentaire et de générer des excédents agricoles pour la transformation et le développement de l'agro-industrie et de l'emploi dans le secteur rural. Compte tenu du rôle croissant du secteur privé, la Banque a l'intention d'aider les investisseurs du secteur privé à promouvoir les deux piliers.</p> <p>Activités potentielles de la BAD alignées sur le PGRAAM/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des chaînes de valeur et de la gestion de l'eau. • Soutenir l'émergence de centres de croissance tels que Bagrepôle et la transformation du coton. • Promotion de l'emploi des jeunes en mettant l'accent sur le développement de l'agro-industrie et de la formation professionnelle. • Accès au financement sectoriel. • Développement des infrastructures pour améliorer la commercialisation des produits agricoles et améliorer le commerce intra régional. • Support à l'assurance indicielle agricole. <p>Activités potentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux PME agricoles. • Soutien à la garantie et à l'assurance. • Soutien à l'agriculture contractuelle. • Assistance technique. • Renforcement des capacités institutionnelles – réglementaires, juridiques, fiscales, de facilitation. • Suivi stratégique des risques agricoles. <p>Intérêts de financement :</p> <p>Solide - prêt à engager des finances, en particulier dans le cadre de la Composante 3.</p>								
Fonds international de développement agricole (FIDA)								
Investir dans les populations rurales au Burkina Faso (ifad.org)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>Le FIDA soutient le Burkina Faso depuis 1981 avec 13 programmes et projets d'un montant total de 239 millions de dollars américains, bénéficiant directement à 506 200 ménages ruraux. La stratégie actuelle (2019-2024) a pour objectif global d'accroître durablement les possibilités de revenus et d'emplois et la résilience des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et au changement climatique. La stratégie s'articule autour de deux objectifs : (i) renforcer la résilience des populations rurales vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et au changement climatique ; et (ii) améliorer la performance des principales chaînes de valeur agricoles qui créent des emplois et de la richesse pour les populations rurales et respectent les principes de la gestion durable des ressources naturelles. Outre l'environnement et le changement climatique, trois thèmes transversaux seront promus : le genre, l'emploi des jeunes et la nutrition.</p>								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
Activités potentielles du FIDA alignées sur PGRAAM/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> • Projet de promotion des chaînes de valeur agricoles (PAPFA) améliorant la productivité des petits agriculteurs, ajoutant de la valeur aux produits agricoles et promouvant l'entrepreneuriat pour surmonter la croissance lente dans les zones rurales. Le PAPFA s'appuie sur les gains réalisés par les programmes précédents et les intensifie. • Projet participatif de gestion des ressources naturelles et de développement rural dans les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est (projet Neer-tamba) - renforcement de la résilience au changement climatique par: le développement durable des terres intensifiant la capacité de production des petits agriculteurs par la diffusion des meilleures pratiques et la promotion du financement et de l'innovation; et veiller à ce que les femmes et les hommes ruraux pauvres soient des partenaires à part entière dans les activités de développement. 								
Activités potentielles/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau programme d'investissement pour le soutien à la résilience climatique. • Intégration de la résilience climatique dans le portefeuille de pays du COSOP et du FIDA. 								
Intérêts de financement :								
Aucun engagement jusqu'à présent - toujours en discussion avec le directeur de pays du Centre du FIDA.								
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)								
bc306e.pdf (fao.org) ; Burkina Faso Action contre la désertification Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org) ; Burkina Faso Africa Sustainable Livestock 2050 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>Le Burkina Faso et la FAO sont partenaires depuis les années 1960. Le partenariat - consolidé avec la création d'une représentation de la FAO en 1978 - se concentre sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, par le biais de conseils techniques pour l'élaboration et le renforcement des politiques et des capacités nationales. Le Cadre de programmation par pays de la FAO 2017-2020 est appliqué aux domaines prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et la résilience des populations au changement climatique. • Augmenter les revenus des communautés rurales grâce à des systèmes de production agricole durables et efficaces. • Améliorer la gouvernance du secteur rural. <p>L'Initiative Afrique pour un élevage durable (ASL 2050) de la FAO s'est associée à des ministères du secteur clé pour recueillir des données probantes à l'appui des décisions en faveur d'un développement durable du bétail à long terme. ASL 2050 est une initiative politique qui explore l'avenir possible du secteur africain de l'élevage, afin d'identifier des actions politiques pour assurer son développement durable, d'un point de vue sanitaire, environnemental et social.</p> <p>La FAO a une longue expérience reconnue dans les champs-écoles d'agriculteurs (FFS) à travers le pays. FFS est un système de vulgarisation qui capitalise sur l'expertise des agriculteurs en impliquant les producteurs à tous les stades de la formation, de l'analyse des problèmes et de l'identification des solutions les plus appropriées. En outre, l'action contre la désertification de la FAO soutient : (i) la restauration des terres ; (ii) les produits forestiers non ligneux ; et (iii) le renforcement des capacités.</p>								
Activités potentielles/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités – producteurs et acteurs institutionnels – Composantes 1, 2 et 3. • Formation aux technologies ARM. • Création d'une base de données sur la résilience et les risques agricoles. 								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
<ul style="list-style-type: none"> • Études thématiques sur l'identification et la gestion des risques agricoles. • Examen et renforcement du système d'alerte précoce pour ARM. • Renforcement des plateformes d'extension. • Assistance technique pour la mise en place d'un projet, l'élaboration de procédures et de mandat au titre de la Composante 1. <p>Intérêts de financement :</p> <p>Très fort. La FAO a proposé une contribution de 8.0 millions de dollars pour entreprendre les activités susmentionnées. Son montant sera discuté plus en détail une fois que les tableaux de coûts détaillés auront été complétés.</p>								
Union Européenne (UE) L'Union européenne et le Burkina Faso Site web du SEAE (europa.eu).								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
<p>Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :</p> <p>Les priorités de l'aide de l'UE sont fondées sur des objectifs communs avec le Burkina Faso dans le cadre du nouveau cadre national de développement (RND 2021-2025) et comprennent l'intégration des outils de gestion des risques agricole dans les systèmes alimentaires.</p> <p>L'UE s'est engagée à soutenir la paix et la stabilité, ainsi que la volonté de relever les défis et d'exploiter les opportunités offertes par la transition verte et la transformation numérique. Les priorités de l'UE couvrent trois thèmes transversaux et secteurs prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paix et cohésion sociale. • Développement humain inclusif. • Économie verte et résiliente - par la préservation et la restauration des forêts et des écosystèmes naturels; le développement de secteurs agroalimentaires durables et résilients; et le renforcement des capacités de gestion et des compétences locales. <p>Activités potentielles/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien au secteur privé dans l'agriculture • Promotion de l'assurance agricole par le biais d'organisations interprofessionnelles • Coordination des banques et des compagnies d'assurance <p>Intérêts de financement :</p> <p>Aucun engagement jusqu'à présent et toujours en discussion avec la délégation de l'UE.</p>								
Autriche Burkina Faso - Agence autrichienne de développement (entwicklung.at)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
<p>Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :</p> <p>Le Burkina Faso est un pays prioritaire pour la Coopération autrichienne depuis 1992 et un bureau de pays a été créé en 1996. L'Autriche soutient le gouvernement dans ses efforts pour réduire la pauvreté et lutter contre les effets des crises, telles que l'approvisionnement en nourriture ou le défi des personnes déplacées internes. L'amélioration de la formation et l'augmentation de la productivité font partie des défis auxquels le pays a été confronté au cours des dernières années. L'aide autrichienne encourage la formation professionnelle pratique et axée sur les besoins ainsi que la professionnalisation de l'artisanat et de l'agriculture. Deux projets agricoles ont été financés pour un montant total de 3,2 millions d'euros et représentent environ 10% de l'aide au développement totale de l'Autriche.</p> <p>Activités potentielles/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de stations météorologiques numériques à utiliser pour l'assurance des indices météorologiques. • Programme pilote jeunesse dans la commercialisation des produits stockés en garantie. <p>Intérêts de financement :</p>								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
<p>Fort. 1,5 million d'euros ont été proposés par la coopération autrichienne pour financer une initiative pilote de création d'emplois pour les jeunes (hommes et femmes), afin de soutenir l'identification des marchés pour les cultures stockées dans des entrepôts par les coopératives agricoles. L'équipe de conception inclut une telle initiative pilote dans le cadre de la composante 3, sous-composante 3.3, qui fait la promotion de la garantie.</p>								
<p>France Burkina Faso AFD - Agence Français de développement ; PACTE : projet d'agriculture contractuelle et de transition écologique AFD - Agence Français développement</p>								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
<p>Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :</p> <p>L'Agence Française de Développement (AFD) est partenaire au Burkina Faso depuis 60 ans. L'AFD apporte actuellement un soutien dans les domaines suivants : l'éducation et la formation professionnelle ; l'eau et l'assainissement ; l'énergie ; le développement local ; et le secteur agricole. Dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire, l'AFD intensifie son activité dans les zones frontalières Nord et Est.</p> <p>L'AFD promeut le développement rural en mettant l'accent sur deux domaines : la région orientale et la Boucle du Mouhoun. L'objectif est de structurer les secteurs agricoles, de soutenir l'agriculture à petite échelle, de développer des techniques agro-écologiques, d'améliorer la sécurité foncière et d'aider les autorités locales à s'approprier davantage les projets, en appliquant leur connaissance des questions locales. L'AFD travaille en collaboration avec les donateurs de l'Alliance Sahel, en particulier l'UE et KFW, qui ont investi dans le développement rural et de la chaîne de valeur. PGRAAM peut bénéficier du soutien du Projet d'agriculture contractuelle et de transition écologique (PACTE) qui aborde la sécurité alimentaire par le développement de l'agriculture contractuelle et l'intensification agroécologique ainsi que par la professionnalisation des différentes parties prenantes.</p> <p>Activités potentielles/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux éléments de l'agriculture contractuelle et de la garantie. • Étude sur la reproductibilité du fonds de stabilisation des prix du coton. • Amélioration de l'accès aux engrais. <p>Intérêts de financement :</p> <p>Aucun engagement ferme n'a été exprimé, mais une fois le projet entièrement conçu, il pourrait y avoir un intérêt pour le financement d'activités concernant l'agriculture contractuelle liées à la garantie et à l'intégration de différents outils ARM promus par PARM.</p>								
<p>Allemagne Burkina Faso Le BMZ</p>								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
<p>Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM:</p> <p>L'Allemagne est le deuxième donateur bilatéral du Burkina Faso, après la France. En septembre 2020, un engagement de 71,45 millions d'euros a été pris et dont 21,7 millions d'euros ont été affectés à des projets dans le cadre de l'initiative « Un monde sans faim ». La coopération entre l'Allemagne et le Burkina Faso est axée sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation des systèmes agroalimentaires. • Des sociétés prospères et inclusives. • Au service de la nature, protégeant la vie sur terre. <p>Grâce à la transformation des systèmes agricoles, le BMZ soutient le développement de chaînes de valeur agricoles clés afin d'améliorer l'approvisionnement alimentaire, de créer des emplois et d'augmenter les niveaux de revenus des habitants des zones rurales.</p> <p>Activités potentielles/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité foncière et agriculture contractuelle. <p>Intérêts de financement :</p>								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
Aucun engagement jusqu'à présent, mais aimerait mettre la vaste expérience de la GIZ à la disposition de PGRAAM.								
Italie								
OpenAID - Burkina Faso (esteri.it) , Burkina Faso (aics.gov.it) programmation triennale et document d'adresse 2017-2019								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>La Coopération italienne est présente au Burkina Faso depuis plus de 25 ans et a fourni une aide d'une valeur d'environ 107 millions d'euros. L'Italie a soutenu les secteurs de la santé et du développement rural ainsi qu'une aide d'urgence si nécessaire. Au Burkina Faso, il existe une présence profondément enracinée d'ONG italiennes, en particulier FOCSIV (avec 14 ONG associées), CIAI, Mani Tese, Reach Italia, GVC, LVIA/CISV et Oxfam.</p> <p>L'appui actuel au titre du programme triennal est axé sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les initiatives en cours visent à accroître la productivité, à renforcer la résilience, à accroître les compétences et à s'adapter au changement climatique. Le soutien vise à assurer une croissance soutenue du secteur rural afin de lutter contre la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir le développement durable. La formation professionnelle et la création d'emplois sont de plus en plus soutenues pour faciliter l'entrée des jeunes, des femmes et des groupes les plus vulnérables (tels que les personnes handicapées) sur le marché du travail et décourager la migration des jeunes.</p>								
Activités potentielles/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture contractuelle. • Le zonage de l'agriculture comporte des risques sur le système de garantie lorsqu'il fait face à des menaces (risques de sécurité, de climat et de marché). • Soutien à la garantie dans les régions stables en matière de sécurité. • Étude transfrontalière sur les voies de production post-warrantage, et étude couplée à une initiative pilote de crédit-stockage liée à l'agriculture contractuelle. 								
Intérêts de financement :								
Fort, et 1.5 million d'euros ont été mentionnés au cours de la discussion pour soutenir les études et activités susmentionnées.								
Pays-Bas								
Pays-Bas et Burkina Faso.pdf								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM:								
<p>Les Pays-Bas aident le Burkina Faso à lutter contre l'instabilité, la criminalité et les conflits. Ils soutiennent l'investissement dans l'État de droit et dans le secteur privé émergent, ainsi que le commerce durable, la sécurité alimentaire, l'eau et le climat. Une assistance est fournie par la société civile tout en aidant les organisations de la société civile, les jeunes et les femmes à trouver leur voix. Les principaux domaines d'intervention sont les suivants :</p>								
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire et nutritionnelle : un soutien est fourni aux agriculteurs dans les domaines de la sécurité alimentaire, du reboisement, de l'eau, du climat et de l'énergie. • Développement local et international du secteur privé. L'appui consiste à fournir un accès à l'éducation et à l'emploi à tous ; en particulier les jeunes, les femmes et les filles pour accéder aux opportunités d'affaires et d'emploi. 								
Activités potentielles/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> • Assistance aux ONG dans les secteurs de la pêche, de l'élevage et de l'agroforesterie. • Renforcer la résilience au changement climatique. 								
Intérêts de financement :								
Aucun engagement car la coopération néerlandaise fonctionne uniquement par le biais de la société civile (ONG telles que SNV, etc.) et non avec GOBF.								

Composante 1			Composante 2			Composante 3		
Suisse								
Burkina Faso (admin.ch) , Coopération suisse au Burkina Faso - Mission 1er août (missione1agosto.org)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>La Suisse soutient le Burkina Faso depuis 1974. Depuis 1994, la Coopération suisse fournit un soutien budgétaire et une assistance technique aux efforts économiques du gouvernement. La Suisse adopte une approche combinant interventions humanitaires, programmes de développement, consolidation de la paix et prévention de la violence.</p> <p>La mise en œuvre du programme de coopération suisse (2021-2025) se fait par le biais de partenariats avec le Gouvernement du Burkina Faso, des ONG locales et internationales et des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il soutient la modernisation des exploitations familiales afin d'améliorer les possibilités de revenus pour les agriculteurs et de créer des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, dans les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Horticulture commerciale/jardinage. ● Croissance de la glace. ● Bétail et produits de l'élevage. ● Produits forestiers non ligneux tels que les fruits, les graines et les feuilles. <p>Le soutien à l'amélioration de la production - y compris la transformation et la commercialisation des produits - a amélioré la rentabilité des petites exploitations agricoles et renforcé la sécurité alimentaire. En quatre ans, le soutien suisse a permis d'améliorer les capacités de gain de près de 625 000 personnes économiquement actives (60% de femmes). En outre, le soutien aux organisations d'agriculteurs a amélioré leurs compétences en matière de plaidoyer et leur a permis d'influencer les politiques nationales.</p>								
Activités potentielles/Centres d'intérêt :								
<ul style="list-style-type: none"> ● Élaboration de cartes régionales des risques agricoles et d'études thématiques. ● Dialogue politique sur l'ARM dans les interventions de développement. ● Conception d'un instrument de lutte contre la spéculation sur les marchés agricoles. ● Amélioration du cadre juridique et réglementaire d'ARM. ● Institutionnalisation des outils d'analyse des risques et de gestion et de suivi. 								
Intérêts de financement :								
La Coopération suisse pourrait envisager d'étendre son soutien aux évaluations et à la cartographie décentralisées des risques agricoles régionaux et de créer une entité permanente chargée de superviser l'ARM.								
ÉTATS-UNIS								
Burkina Faso Agence des États-Unis pour le développement international (usaid.gov)								
1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3
Aide au développement actuelle de présentant des points communs au PGRAAM :								
<p>L'USAID aide le Burkina Faso à améliorer la performance des marchés et de la production agricoles, à améliorer la santé maternelle et infantile, à renforcer l'adaptation au changement climatique, à améliorer la gouvernance et le respect des droits de l'homme, à réduire le paludisme et à se préparer à répondre à des crises complexes. Ces initiatives visent à renforcer la résilience des populations vulnérables.</p> <p>En 2021, l'USAID a fourni environ 5.5 millions de dollars pour soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire ciblant les communautés les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. Un soutien est fourni à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles, aux systèmes de marché agricoles, à l'accès au financement et à la nutrition. En 2021, l'USAID a également financé environ 8.0 millions de dollars pour soutenir l'adaptation au climat, l'eau et l'assainissement.</p>								

Composante 1	Composante 2	Composante 3
<p>Activités potentielles/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Structure durable pour une analyse ARM approfondie. ● Élaboration de garanties dans le cadre de la composante 3 liée à l'initiative sur le marché et la nutrition. ● Plans d'urgence pour la gestion des crises. ● Cadre de dialogue et de consultation au titre du volet 1. <p>Intérêts de financement :</p> <p>L'USAID ne fournit un financement que pour les conceptions de projets initiées par lui-même. La possibilité de travailler ensemble pourrait être envisagée dans le cadre du soutien à la garantie qui pourrait intéresser leur projet en cours « Marchés et nutrition ». Mais aucun engagement de financement ferme n'a été pris.</p>		
<p>Cassa Depositi e Prestiti Burkina Faso</p>		
<p>Aide au développement actuelle présentant des points communs au PGRAAM :</p> <p><i>Cassa Depositi e Prestiti</i> est la banque de développement italienne, qui fonctionne comme un investisseur privé (similaire à Proparco et à FMO). CDP est fortement engagée dans le financement pour l'agriculture, notamment les PME, les pays du Sahel et la question genre. En octobre 2021 CDP a signé une lettre d'intention avec FAO pour renforcer les investissements dans les PME et les petits producteurs à travers des outils de blended finance en Afrique, Amérique Latine et les Balkans, à hauteur de 1 milliard par an.</p> <p>a) La Cassa Depositi e Prestiti gère le projet InclusiFi de l'Union Européenne qui est bien aligné avec le PGRAAM.</p> <p>InclusiFi (Financial Inclusion Programme) est un programme qui vise entre autres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entrepreneurs locaux en Afrique Sub-Saharienne et Afrique du Nord pour faciliter l'accès au financement. - En priorité les PME gérées par les femmes, par les jeunes et par les migrants. - La création d'emploi et l'égalité H/F. <p>InclusiFi est une garantie qui sera fourni aux institutions financières qui investiront dans les cas mentionnés à haut.</p> <p>b) LA CDP est partie des financiers de la XChallenge, un fonds dédié aux entreprises des pays émergents gérées par les femmes et à la finance pour le climat.</p> <p>c) La CDP vient de remettre un prêt de 100mln de euros à l'Africa Finance Corporation pour financer les énergies renouvelables ; l'accès à l'énergie sera nécessaire surtout si la digitalisation va devenir un élément clé pour l'implémentation des outils du PGRAAM.</p> <p>d) La CDP est accréditée au GCF, et IFAD a reçu des fonds pour le Burkina Faso du GCF. Une collaboration CDP et IFAD pourrait être recherchée avec la coordination et la TA fournie par le PGRAAM. Piste plus difficile mais potentielle.</p> <p>La CDP n'est pas intéressée directement aux Composantes 1,2 et 3 du PGRAAM mais elle est intéressée à comment le PGRAAM pourrait aider à créer un pipeline de cas d'affaires dans lesquels CDP pourrait investir.</p> <p>Activités potentielles à soutenir/Centres d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Investissements directs dans des entreprises, banques commerciales, institutions de microfinance, etc. ● Intéressée à toute activité en relation avec l'Italie (i.e. interroger à cette fin AICS Burkina FASO, Domenico Bruzzone) <p>Le DG du MAECI (Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale italienne) Luca Maestripietri a visité le Burkina en mai 2022 et rencontré le Ministère des Finances Burkinabé</p>		

M Seglaro Abel Somé. Si le MAECI a un intérêt au Burkina Faso, CDP pourrait être intéressée aussi car le MAECI est actionnaire principal de CDP.

Intérêts de financement :

Investissements de nature privé, pas forcément avec des taux concessionnels. Pas intéressée aux prêts souverains. CDP ne remet pas de subventions. Des subventions pourraient être payées par CDP mais seulement si instrumentales aux investissements privés (i.e. pour financer l'assistance technique directe à une entreprise dans laquelle CDP a décidé d'investir).

Annexe 4 : Description détaillée du projet

Vision du projet

A l'horizon 2028, le Burkina a su mettre en place un écosystème pérenne chargé de promouvoir un marché des services/instruments de Gestion des Risques Agricole au profit des acteurs organisés au sein des filières ASPH et fonctionnant sur des bases marchandes.

Objectifs du Projet

Objectif global du projet : « Renforcer la résilience du secteur ASPH face aux risques liés au climat et au marché grâce à une approche holistique de GRA ». Cet objectif global reflète l'approche holistique et intégrée de la GRA et est cohérent avec les deux premiers axes du Plan stratégique national d'investissement agro-sylvo-pastoral (PNIASP) qui visent la productivité, la compétitivité et la résilience du secteur (Aide-mémoire mission PARM).

Objectifs spécifiques : (i) doter le gouvernement d'une unité stratégique-centrale nationale (a) de coordination de la gestion des risques agricoles (y compris ceux liés au climat et au marché) et (b) de réflexion à long terme sur les risques et de leur gestion ; (ii) doter les communautés et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés au climat ; (iii) doter les communautés et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés au marché ; (iv) renforcer les capacités institutionnelles et les cadres juridique et réglementaire favorables à la GRA.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- Le gouvernement s'est doté d'une unité pérenne- stratégique de la gestion des risques agricoles de coordination de la gestion des risques agricoles et de réflexion stratégique sur les besoins profonds des agriculteurs en matière de risques et d'une capacité de vision intégratrice des risques.
- Les risques de production liés au climat (en particulier la sécheresse) sont gérés par des produits d'assurance nouveaux et/ou renforcés.
- Les risques du marché, en particulier la volatilité des prix, sont gérés par des produits tels que le crédit stockage et si cela est justifié par le résultat d'études de faisabilité, un fonds de stabilisation des prix (fond de lissage) pour des produits qui seront identifiés.
- Les besoins en information et développement des capacités des producteurs, des autres acteurs des filières et des autorités en charge de la GRA sont évalués et leurs capacités sont renforcées, avec des instruments techniques, législatifs et réglementaires. (Aide-mémoire PARM).

Logique d'intervention du projet

Au Burkina, un nombre important d'agriculteurs, d'agro-éleveurs et d'éleveurs est fortement exposée aux risques agricoles et est nettement plus pauvre et moins en sécurité alimentaire que la population urbaine. L'incapacité à traiter de manière adéquate les risques multiples et divers de manière holistique et intégrée les rend extrêmement vulnérables et constitue un obstacle majeur à la réalisation des aspirations nationales à un développement agricole transformateur. Le projet plaidera pour une coordination nationale d'une gestion intégrée des risques agricoles comme l'un des moyens les plus efficaces de développer l'agriculture, de réduire la pauvreté et la faim et de contribuer à l'égalité des sexes.

L'approche holistique et intégrée dans la gestion des risques nécessite une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités et de mise en place d'une centrale nationale de gestion des risques du secteur, complétée par des initiatives visant à relever le large éventail d'autres défis de la GRA identifiés dans l'étude d'évaluation des risques. Ceci est crucial pour augmenter la production, stimuler la prospérité parmi les ruraux pauvres et est fondamental pour un système alimentaire productif, durable et sain capable de soutenir une population en croissance. Le renforcement de la résilience aux chocs et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce à des solutions intelligentes en matière de genre aux chocs agricoles sont essentiels pour renforcer la résilience des ménages et des communautés rurales.

Le PGRAAM contribuera de ce fait à l'atteinte des objectifs nationaux associés aux programmes sur le changement climatique, l'insécurité alimentaire, l'égalité des sexes et la pauvreté. L'amélioration de la stabilité des systèmes agricoles et la réduction de la volatilité des prix et donc des revenus sont fondamentales pour parvenir à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté. En s'appuyant sur ses réalisations et les partenariats envisagés, le PGRAAM occupera une position unique pour soutenir l'intégration des outils de GRA par le biais d'investissements ciblés visant à renforcer la résilience du secteur agricole au Burkina.

Au Burkina, un nombre important d'agriculteurs, d'agro-éleveurs et d'éleveurs est fortement exposé aux risques agricoles et est nettement plus pauvre et moins en sécurité alimentaire que la population urbaine. L'incapacité à traiter de manière adéquate les risques multiples et divers de manière holistique et intégrée les rend extrêmement vulnérables et constitue un obstacle majeur à la réalisation des aspirations nationales à un développement agricole transformateur. Le projet plaidera pour une coordination nationale de la gestion intégrée des risques agricoles comme l'un des moyens les plus efficaces de développer l'agriculture, de réduire la pauvreté et la faim et de contribuer à l'égalité des sexes.

L'approche holistique et intégrée dans la gestion des risques nécessite une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités et de la mise en place de l'USGRA en charge des volets suivants :

- La coordination nationale de la gestion des risques du secteur et des initiatives sur la GRA entreprises par les différents partenaires (publiques, privées, PTF, ONGs, etc.).
- La réflexion et l'intégration des initiatives et outils visant à relever le large éventail d'autres défis de la GRA identifiés dans l'étude d'évaluation des risques.
- La gestion des bases de données traitant sur les risques agricoles, leur monitoring et leurs outils.
- La coordination de l'exécution du projet.

Cette démarche est cruciale pour augmenter la production, stimuler la prospérité parmi les ruraux pauvres et est fondamental pour un système alimentaire productif, durable et sain capable de soutenir une population en croissance. Le renforcement de la résilience aux chocs et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes grâce à des solutions intelligentes en matière de genre et inclusion sociale aux chocs agricoles sont essentiels pour renforcer la résilience des ménages et des communautés rurales

Structuration du Projet

Composante 1 : Gestion intégrée des risques du secteur

Cette composante vise à mettre en place L'USGRA - unité stratégique de gestion des risques touchant le secteur agricole et à développer une stratégie de réflexion et de d'intégration des différentes actions d'atténuation des risques sur le territoire national pour plus de cohérence et

d'efficacité de ces actions et pour proposer aux ménages une protection globale contre les différents risques.

Principes d'intervention. Cette composante a un double principe de (i) coordination globale et nationale de la GRA par le biais de l'USGRA, et de (ii) la réflexion sur et l'intégration des outils de gestion des risques sont nécessaires pour organiser les différentes initiatives en cours et à venir et leur donner de la cohérence, et proposer aux producteurs une couverture plus complète des risques. Il y a aujourd'hui un manque de synergies entre les projets existants. L'innovation est nécessaire pour sortir des difficultés actuelles en matière de gestion de risques (climatiques notamment). La gestion des risques au Burkina Faso a besoin dans certains domaines d'améliorer et mettre à l'échelle les outils existants, et dans d'autres domaines de véritables changements de façon de penser. Les innovations seront stimulées par une cellule de réflexion pluri-institutionnelle (une sorte de think tank).

Méthodologie d'intervention. Cette composante reposera sur l'USGRA ; la cellule de réflexion et d'intégration des risques agricoles et l'unité de coordination du projet (UCP). Sous l'égide de l'USGRA, la cellule de réflexion et d'intégration se réunira régulièrement et mettra en commun les points de vue des opérateurs de la gestion des risques, des membres du gouvernement, des PTF, des chercheurs pour proposer des pistes innovantes et réalistes de développement d'outils de gestion des risques ou de combinaisons d'outils. Au besoin, la cellule de réflexion et d'intégration pourra susciter des études poussées sur des sujets non couverts par les canaux habituels. Les premiers sujets pourront être les suivants : (i) l'intérêt à combiner le crédit-stockage et l'assurance, ou le crédit-stockage et l'agriculture contractuelle ; (ii) la demande des agriculteurs pour les différents types d'assurance ; (iii) les mécanismes nouveaux à introduire dans un fonds de lissage des cultures pour éviter les erreurs de gestion passée dans les tentatives de stabilisation des prix des céréales ; (iv) une meilleure compréhension de la dimension genre et jeunes dans la GRA pour développer une stratégie GRA pour les femmes et jeunes.

Elle concevra des politiques globales de protection des agriculteurs contre les principaux risques en vigueur, en utilisant les travaux faits dans le cadre de la réflexion. Elle aura aussi pour activités l'observation de la dynamique des risques, l'évaluation et le suivi des principaux outils de gestion des risques ; l'amélioration du cadre réglementaire, juridique de la gestion des risques agricole, et le suivi des relations avec les PTF. Cette cellule travaillera sous l'égide de l'USGRA et l'UCP. Elle entreprendra ses activités comme inscrites dans les PTBA, et des besoins exprimés par les managers des composantes 1 et 2.

L'Unité de Coordination du Projet (**UCP**) logée au MARAH coordonnera l'exécution de PGRAAM et ses activités. Le Ministère fournira les ressources nécessaires pour assurer une gestion adéquate du projet, spécialement la coordination générale des activités, la gestion financière et la fourniture de biens et services, la communication. Cela inclura : (a) la mise en place d'une unité de coordination du projet (UCP), le recrutement (ou détachement de fonctionnaires) de l'équipe de coordination (1 coordonnateur, 2 gestionnaires/managers de composantes 2 et 3 ; 1 financier administrateur, 1 expert en passation de marchés ; 1 expert S&E ; 1 secrétaire, 1 chauffeur) ; (ii) l'équipement de bureau ; (iii) 1 véhicule) ; (b) la préparation d'un plan de passation des marchés pour les acquisitions, la planification de l'exécution des activités du projet à travers les plans de travail et budgets annuels (PTBA), les audits ; les rapports d'étape.

Stratégie de mise en œuvre. La stratégie de mise en œuvre repose sur la conviction du gouvernement du bien-fondé de cette composante, et la stimulation pour les universitaires et les OP impliqués. La PARM sera motrice dans le montage initial en suscitant les personnes pressenties et en organisant les premières réunions thématiques. Une personne de chaque institution sera dédiée à chaque cellule et participera aux réunions. La cellule d'intégration centralisera des informations sur les risques, les projets et politiques encours et les nouveaux projets, organisera des collaborations entre les projets en cours et tentera de créer une harmonisation géographique et thématique des nouveaux projets.

Activités éligibles par la composante. Les activités de la composante 1 incluent le travail de fonctionnaires de l'État, de responsables d'OP, de membres d'entreprises privés, de chercheurs, et le financement d'études externes.

Elles incluent aussi la collecte d'informations, l'appui au système d'alerte précoce, les images satellites et le travail nécessaire à leur photo interprétation, la constitution de bases de données, la production de notes d'orientation des politiques et les incitations des projets en cours à de la mise en commun des résultats et de la coordination des actions.

Les principales activités de réflexion sont les suivantes :

- Animer une cellule de réflexion stratégique sur l'atténuation des risques
- Concevoir de nouvelles versions des outils de gestion des risques qui partiront du point de vue des producteurs
- Étudier les combinaisons de risques auxquels font face les ménages agricoles
- Étudier les combinaisons d'outils de la GRA pour créer un environnement globalement protecteur et encourageant pour les producteurs
- Contribuer à la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles
- Intégrer un module sur la gestion des risques agricoles dans les curricula des écoles de formation agricole
- Formaliser le comité technique interministériel sur la GRA
- Élaborer une stratégie nationale de gestion des risques agricoles

Les activités de la cellule d'intégration des outils seront les suivantes :

- Établir un zonage des risques et des possibilités de mise en œuvre des différents outils
- Mettre en œuvre de manière coordonnée différents outils simultanément dans les zones appropriées
- Établir un système de surveillance pour suivre le développement des instruments de gestion des risques en interaction avec le système d'alerte précoce (SAP)
- Établir un système d'évaluation pour évaluer la performance de la mise en œuvre et de l'adoption des instruments de GRA
- Suivre les résultats de la mise en œuvre et en tirer les leçons et assurer le partage des connaissances entre les parties prenantes de la GRA au Burkina Faso
- Développer et maintenir une base de données dynamique de connaissances à destination des producteurs sur la gestion des risques, y compris les risques identifiés et les instruments de gestion des risques inclus
- Conduire des études thématiques sur les conditions de succès des outils de gestion des risques agricoles
- Préparer des produits de connaissances pour les leçons apprises et les réalisations
- Évaluer le potentiel de réplique et d'extension des projets à d'autres régions
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur la mise en œuvre des activités du projet, y compris la vulgarisation électronique
- Intégrer des outils pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables dans la GRA

Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante. Les acteurs de la cellule de réflexion sont les membres du ministère de l'agriculture, des universités et chercheurs, des OP, des assureurs et IMF impliqués ainsi que la PARM et des représentants d'institutions internationales. Les bénéficiaires seront les bureaux d'études, centres de recherche, universités et institutions qui exécuteront les études pour cette cellule. Les acteurs de la cellule d'intégration des outils sont les membres du MARAH, des autres ministères et leurs partenaires techniques comme l'ANAM, le SAP et les porteurs de projets en cours sur la gestion des risques (CPF, assureurs). Les bénéficiaires seront ces entités ainsi que les bureaux d'études, consultants et centres de recherche en charge des études proposées et des projets de mise en œuvre des outils de gestion des risques. Enfin, les bénéficiaires de l'UCP seront les acteurs de la mise en œuvre du projet ; les bénéficiaires finaux sont les OP et agriculteurs, y compris les femmes et les jeunes, les bénéficiaires intermédiaires sont les acteurs privés, assureurs, IMF, et les institutions et bureaux d'études partenaires de mise en œuvre ou de suivi évaluation.

Arrangement de mise en œuvre. Le Secrétariat Général du Ministère de l'agriculture aura la responsabilité globale du projet. Il nommera les agents investis dans la cellule de réflexion et d'intégration des risques en impliquant la DGESS et la DGER.

Principaux produits attendus. La coordination globale de la gestion des risques agricoles sur le territoire national sera le résultat le plus probant du succès du PGRAMM. L'UCP délivrera les activités du PGRAMM avec diligence et efficacité afin de permettre à toutes les parties prenantes du projet de jouer pleinement leurs rôles. Ainsi, les produits attendus de la composante 1 seraient les suivants : (i) une animation multi-acteurs des réflexions sur les outils de gestion des risques et leur intégration ; (ii) des études sur de nouveaux instruments, de nouvelles versions des instruments existants, ou de nouvelles associations d'instruments ; (iii) un recensement des initiatives en cours en matière de gestion des risques, une identification des initiatives qui produisent les meilleurs résultats ; (iv) une stratégie de médiation entre porteurs d'initiatives et de renforcement de capacités dans les initiatives les moins performantes (les versions les plus performantes de crédit-stockage pourront renforcer les compétences des versions moins performantes. Les versions les moins performantes de l'assurance sécheresse pourront renforcer les compétences des versions les moins performantes, etc.) ; (v) une feuille de route de mise à l'échelle des versions les plus performantes ; (vi) une stratégie d'intégration des différents outils (association crédit-stockage, assurance, agriculture contractuelle...) ; (vii) un zonage des risques et des possibilités de mise en œuvre des différents outils ; (viii) une base de données dynamique de connaissances à destination des producteurs sur la gestion des risques, y compris les risques identifiés et les instruments de gestion des risques inclus ; (ix) une contribution à la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles ; (x) un module sur la gestion des risques agricoles dans les curricula des écoles de formation agricole ; (xi) une formalisation du comité technique interministériel sur la GRA ; (xii) l'observation de la dynamique des risques, l'évaluation et le suivi des principaux outils de gestion des risques et ; (xiii) l'amélioration du cadre réglementaire, juridique de la gestion des risques agricoles.

Composante 2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques

Objectif. La composante vise à gérer les risques liés au climat par le renforcement des produits d'assurance existants, le développement de nouveaux produits d'assurance et le renforcement des capacités des acteurs mettant en œuvre et ou utilisant ces instruments.

Principes d'intervention. La composante cherche à : (i) améliorer l'accès durable des acteurs des filières sélectionnées à des services d'assurance adaptés au développement de leurs activités y compris dans le secteur de l'élevage ; et (ii) professionnaliser les acteurs de l'assurance agricole. Elle doit s'appuyer sur les principes suivants pour atteindre ses objectifs :

Cohérence avec les orientations de la communauté des bailleurs de fonds et des praticiens.

Il s'agit d'inciter les intermédiaires financiers (banques, IMF, institutions financières de garantie, assurances) à intervenir en faveur des acteurs des filières (producteurs, transformateurs, négociants, exportateurs, services connexes aux filières), en veillant à ne pas perturber le marché des assurances et favoriser ainsi la continuation des activités à la fin du programme. Le programme doit sélectionner des compagnies d'assurances sur une base compétitive et leur apporter des appuis suffisants pour les aider à se familiariser avec les nouvelles approches et méthodologies de couverture de risques agricoles.

Approche basée sur la demande des acteurs. Les activités de cette composante se focaliseront sur la demande en assurances des bénéficiaires tant des agriculteurs et leurs organisations que des éleveurs /pasteurs de la zone couverte par le projet et non de façon systématique.

Approche régionale. Une approche régionale des problématiques économiques, techniques et commerciales sera mise en œuvre pour les outils de GRA retenus. Une stratégie de réponse à la demande des acteurs privés des filières et de leurs organisations sera mise en place ainsi qu'une évaluation participative et itérative régulière des résultats et actions.

Approche progressive. Les organisations les plus dynamiques seront privilégiées dans les interventions et les filières les plus structurées visées au démarrage du projet.

Complémentarité. Les synergies d'actions avec les autres projets d'appui à l'assurance agricole en cours au Burkina Faso seront recherchées

Méthodologie d'intervention. La mise en œuvre de cette composante se fera en trois étapes : (i) la poursuite des études de faisabilité en vue de définir les modalités de fonctionnement des produits d'assurance et éventuellement d'autres outils visant à améliorer l'accès aux produits d'assurance pour l'ensemble des intervenants au sein des filières agricole ; (ii) la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'assurance dans le secteur de la production animale ; (iii) la validation des propositions par les partenaires et l'approbation par le CNPO ; et (iv) la mise en œuvre des outils approuvés en concertation avec les opérateurs d'assurance nationaux, les IMF et les opérateurs de marché intéressés.

Stratégie de mise en œuvre

La stratégie d'intervention pour la promotion de l'assurance agricole s'organisera autour de deux sous stratégies.

La professionnalisation de l'offre de services d'assurance. Le PGRAAM travaillera directement avec les institutions d'assurance et leurs associations professionnelles pour leur donner une meilleure connaissance des clientèles concernées et favoriser ainsi une adaptation de leur politique, de leurs produits d'assurance, de leurs outils d'analyse et de maîtrise du risque. Dans ce cadre, les principes d'intervention seront les suivants : (i) recherche de partenariat et de collaboration avec les structures d'assurance en vue d'établir des programmes de travail sur les différents sujets relatifs à l'assurance agricole ; (ii) accompagner et enrichir la réflexion pour la définition de produits financiers novateurs dans le domaine de l'assurance y compris les canaux de distribution ; (iii) appuyer l'appropriation par les structures pérennes des acquis du projet et organiser le désengagement ; (iv) former et transférer aux publics visés, le savoir-faire nécessaire à la pérennisation des résultats escomptés.

Structuration des appuis. En cherchant à innover en matière de produits d'assurance et à faciliter l'accessibilité de l'offre au acteurs des filières, l'approche du projet reposera sur : (i) l'établissement préalable d'une situation de référence sur les principaux outils existants ; (ii) l'analyse de leurs forces ou faiblesses et la réflexion/proposition de pistes d'intervention déjà explorées ailleurs ou nouvelles ; (iii) la réalisation d'études de faisabilité sur ces pistes prenant en compte les conditions

réelles des régions, des publics visés y compris les bénéficiaires indirects ainsi que leurs réactions/propositions face à ces pistes ; (iv) la mise en œuvre des actions pilotes ainsi définies et l'analyse des conditions de leur reproduction à grande ; (iv) le suivi/évaluation participatif de cette approche et le partage des conclusions/recommandations pour le développement de ces produits nouveaux testés. Les pistes à explorer seront définies de façon participative.

Actions spécifiques de la stratégie de mise en œuvre. Des mesures d'accompagnement seront mises en place et viseront à appuyer : (i) l'ANAM pour densifier son réseau en stations météorologiques par l'acquisition et l'installation de nouvelles stations météorologiques dans la zone du projet ; (ii) la mise en place et le fonctionnement d'une base de données pour disponibiliser les données nécessaires au design des indices ; (iii) la mise en place et le fonctionnement d'un pool d'experts (locaux) pour le design des indices adaptées pour l'assurance des cultures ciblées et les productions animales /pastoralisme ; (iv) la recherche et la mise en place de canaux efficaces de distributions des primes d'assurance notamment la distribution électrique ; (v) le plaidoyer pour l'extension de la subvention de (50%) de la prime d'assurance par l'État à tout projet d'assurance agricole ; et (vi) la mise en place de mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole pour des femmes et les jeunes.

Activités admissibles pour la composante

Sous composante 2.1 : Amélioration et mise à l'échelle des produits d'assurance récolte

Volet 1 : Capitalisation, approfondissement des produits existants

- Réaliser une évaluation approfondie des différents produits d'assurance agricole existants
- Réaliser une étude de faisabilité sur d'autres produits d'assurance avec une plus grande couverture de risques
- Organiser des ateliers régionaux de partage des résultats des études
- Organiser 2 ateliers nationaux de partage des résultats des études
- Réaliser une évaluation institutionnelle du cadre légal et réglementaire de l'assurance agricole au Burkina Faso
- Appuyer la mise en place d'un pool d'experts pour mutualiser les compétences dans le design des indices

- Valider la stratégie nationale de l'assurance agricole

Volet 2 : Investissements structurels pour la mise à l'échelle des produits d'assurance

- Renforcer les infrastructures météorologiques de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) du Burkina Faso
- Créer et faire fonctionner une base de données agronomiques et climatiques pour faciliter le design des indices
- Déterminer le taux de subvention optimal et favoriser l'harmonisation de ce taux aux différents produits d'assurance agricole
- Contribuer au renforcement du fonds de développement agricole à la Banque Agricole du Faso pour faciliter l'accès des adhérents (à l'assurance agricole, au crédit agricole et au préfinancement de la prime d'assurance par la Banque

- Promouvoir et faciliter l'utilisation de technologies (TIC) pour rendre efficace la collecte des souscriptions et les indemnisations des assurés
- Mettre en place des mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole pour les femmes

Sous composante 2.2 : Prospection sur de possibles assurances des productions animales

- Synthétiser les résultats d'expériences similaires dans d'autres pays et l'étude de faisabilité ILRI/Banque Mondiale
- Réaliser des études de demande d'assurance bétail et volaille et études de faisabilité
- Organiser un atelier national de partage des résultats des études
- Mettre en place un pool d'experts pour mutualiser les compétences en vue du design de produits identifiés
- Concevoir d'un produit adapté d'assurance bétail
- Concevoir d'un produit adapté à l'assurance volaille
- Formuler une stratégie de renforcement des capacités de toutes les parties prenantes
- Élaborer une stratégie de déploiement du produit
- Mettre en place des mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole pour les femmes

Sous composante 2.3 : Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole

- Renforcer les interactions entre les différents acteurs de l'assurance
- Voyage d'études régulateur + cadres Ministères dans un pays de la zone CIMA
- Voyage d'études et d'échanges des producteurs et OPAs dans les régions pilotes d'assurance agricole
- Voyage d'études de Responsables d'OPA des Ressources animales et cadres du Ministère en charge Elevage dans un pays de la zone CIMA
- Renforcer les capacités des équipes techniques des assureurs locaux sur l'élaboration des indices et la gestion de l'assurance agricole
- Former des formateurs pour assurer les formations des agriculteurs et les éleveurs/pasteurs sur les produits d'assurance disponibles
- Renforcer les capacités en matière d'assurance des cadres et agents du Ministère de l'Agriculture et d'autres entités gouvernementales impliquées
- Sensibiliser les membres des OPAs sur l'assurance agricole
- Réaliser des émissions radio sur l'assurance agricole pour soutenir les campagnes de souscription
- Acquérir des kits de sensibilisation (Cahiers, Bic, markers (Posters, Kakémonos, T-Shirt, Casquettes etc.,))
- Acquérir du matériel audio-visuel pour mener les sensibilisations

- Soutenir les initiatives de recherche de complémentarité entre les différentes interventions sur l'assurance agricole dans le pays

Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante

Les bénéficiaires éligibles de la composante 2 se retrouvent à tous les niveaux de l'industrie des assurances : le régulateur, les institutions étatiques impliquées dans la mise en œuvre de l'assurance agricole, le secteur privé, les producteurs agricoles, les agropasteurs et pasteurs. Principalement la Direction des Assurances et le personnel ciblé des Ministères en charge de l'Agriculture et des Ressources Animales, le Ministère du commerce, les assureurs, les réassureurs, les responsables des OPAs bénéficieront de renforcement de capacités et de voyages d'échanges d'expériences dans des pays membres de la CIMA en particulier au Sénégal où la mise à l'échelle de l'assurance agricole est effective. De façon spécifique les équipes techniques des assurances seront des bénéficiaires stratégiques. Elles verront leurs capacités techniques améliorées dans le but de concevoir des produits d'assurance de qualité et adaptés aux besoins des agriculteurs et les pasteurs et agropasteurs. Cependant, les bénéficiaires directs des interventions de la composante sont les producteurs agricoles à la base et leurs organisations, les autres acteurs directs des chaînes de valeurs qui bénéficieront des produits d'assurance diversifiés et adaptés à leurs besoins ainsi des facilités de souscriptions (subventions de la prime d'assurance et utilisation des nouvelles technologies pour les souscriptions). Les femmes en particulier, bénéficieront de mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole par la création et l'équipement de jardins maraîchers polyvalents dédiés aux femmes et jeunes filles. Dans le domaine de l'élevage, les femmes et les jeunes bénéficieront de Kits pour appuyer la pratique de l'embouche ovine et caprine ainsi que de la volaille.

Arrangement de mise en œuvre. La mise en œuvre de la composante nécessitera des compétences diverses non mobilisables sur la base de contrat de travail. Aussi, le faire-faire sera le type d'arrangement de mise en œuvre à privilégier. Aussi, le projet procédera (i) au recrutement de consultants/prestataires de services pour la réalisation de certaines activités et (ii) à l'établissement de conventions avec des partenaires stratégiques de mise en œuvre notamment pour les activités visant l'amélioration des conditions-cadres pour le déroulement normal des activités d'accompagnement des bénéficiaires directs.

Cette composante mobilisera les structures de formation, de jumelages pour le renforcement d'appui conseil en assurance, les compagnies d'assurance et l'association professionnelle des assurances, les IMF et leur association professionnelle, le secteur privé commercial et agro-industriel. Sa mise en œuvre mobilisera également la conclusion de convention avec des partenaires privés de classe mondiale ayant des références dans la promotion de l'assurance agricole : identification des capacités des structures chargées de la promotion de l'assurance.

La méthodologie d'intervention ne différera pas fondamentalement des expériences d'assurance en cours au Burkina Faso. Aussi, le projet recrutera sur appels à concurrence des cabinets et des consultants individuels pour mener les études, les différentes formations thématiques dont le design des indices pour les assurances agricoles. Le projet sera responsable de la sélection des assureurs ou groupes d'assureurs qui offriront les couvertures d'assurance aux producteurs dans les zones ciblées. Le projet appuiera les assureurs sélectionnés dans les campagnes de souscription à l'assurance en allouant des ressources pour la prise en charge des frais de formation et des kits pour la sensibilisation des producteurs. Le suivi de la campagne agricole sera assuré par les services techniques du Ministère en charge de l'Agriculture et des ressources animales et de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) du Burkina Faso, et le responsable du suivi-évaluation de l'UGP. Les calculs des sinistres éventuels seront faits par les assureurs et les résultats partagés aux parties prenantes. Pour assurer la visibilité du projet, les activités du projet et les

résultats atteints seront largement médiatisés et des cérémonies seront organisées pour la remise des chèques aux producteurs sinistrés.

Principaux produits attendus. Les principaux produits attendus de la mise en œuvre sont : (i) les documents de capitalisation, approfondissement des produits existants ; (ii) la mise en place d'Investissements structurels pour la mise à l'échelle des produits d'assurance ; (iii) rapport d'études sur les besoins en produits d'assurance bétail et volaille et études de faisabilité ; (iv) un pool d'experts pour mutualiser les compétences en vue du design de produits identifiés ; (v) un produit adapté à l'assurance volaille et un produit adapté l'assurance bétail ; (vi) un document de stratégie de renforcement des capacités de toutes les parties prenantes ; (vii) un document de stratégie de déploiement du produit ; (viii) des mesures incitatives complémentaires à l'assurance agricole pour les femmes ; (viii) rapport de formation des agents des compagnies d'assurances.

Composante 3 : Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque

Objectif. L'objectif de cette composante est de gérer les risques liés aux marchés, notamment la volatilité des prix à travers des instruments tels que les systèmes de récépissés d'entrepôt et le crédit stockage, les fonds (potentiels) de stabilisation des prix (lissage) et le mécanisme de contractualisation. **Les objectifs stratégiques** sont : (i) développer et digitaliser le crédit-stockage (communautaire et tierce détention) pour gérer la volatilité de prix ; (ii) analyser et développer des instruments tels que l'agriculture contractuelle et le fonds de lissage ; (iii) renforcer les capacités des organes de régulation et de suivi. **Les résultats attendus** sont : (i) la volatilité de prix est gérée par le développement du crédit-stockage ; (ii) l'agriculture contractuelle et le fonds de lissage sont analysés et développés au niveau des chaînes de valeur ; (iii) les capacités des organes de régulation et de gestion sont renforcées.

Principes d'intervention. La mise en œuvre de la composante observera les principes suivants : (i) Une approche axée sur la demande à partir des besoins des acteurs (transformateurs, acheteurs) pour orienter la production vers la définition des instruments ; (ii) une approche ouverte à tous les acteurs des acteurs de la chaîne de valeur ; (iii) priorité aux appuis à coûts partagés, supposant une contribution financière des bénéficiaires ; (iv) une différenciation femmes-hommes-jeunes sera établie. Les taux de participation/bénéficiaires seront indiqués dans les lignes directrices des actions, et, harmonisés avec les pratiques des autres dispositifs de financement des filières agricoles. La contrepartie du bénéficiaire pourra être apportée soit en autofinancement, soit à partir d'un financement obtenu auprès d'une IMF ou d'une banque.

Stratégie de mise en œuvre

Une approche chaîne d'approvisionnement qui constitue la démarche d'amélioration des filières, allant de l'aval (le marché) vers l'amont (la production), pour mieux répondre aux normes et exigences des marchés, afin d'assurer une vraie professionnalisation des acteurs. Les appuis du projet seront organisés pour assurer le renforcement de la compétitivité /performance économique des filières retenues notamment : l'appui à l'identification de marchés plus stables et plus rentables, la promotion de projets d'entreprises multi-acteurs, l'accès aux intrants et aux connaissances techniques pour une amélioration des rendements, la réduction des pertes post récolte/post capture, la prise en compte des exigences de qualité, des normes et la certification des produits, l'appui à l'innovation et la diversification, les appuis à la mise en place d'installations et d'infrastructures de soutien aux filières, l'amélioration de la gouvernance et la coordination des filières etc.

Une approche orientée vers le développement d'un secteur privé, fort et compétitif dans la facilitation de l'accès des producteurs aux services agricoles y compris le marché.

Des interventions guidées par : (i) la demande des acteurs privés des filières et de leurs organisations ; (ii) la demande des acteurs des différents écosystèmes de gestion des risques

agricoles y compris au niveau méso et macro en matière de renforcement des capacités. Cependant une approche participative et itérative sera privilégiée pour l'évaluation régulière des résultats.

Une approche régionale des problématiques économiques, techniques et commerciales sera mise en œuvre pour chaque filière retenue en vue de converger vers une régionalisation des outils de gestion des risques de prix et de marché.

Une démarche de complémentarité avec les autres interventions et intervenants sera également mise en œuvre afin d'éviter les redondances ou contradictions dans des mêmes domaines d'intervention. Il s'agit notamment des interventions directes de certaines interventions des PTF mises en œuvre par leurs partenaires traditionnels (ONG de développement).

Activités admissibles pour la composante

Sous-composante 3.1 : Développement et digitalisation du crédit-stockage et du système de récépissés d'entrepôts pour gérer la variabilité des prix.

La sous composante vise à faire du crédit-stockage un instrument efficient de stabilisation de prix, de financement des activités génératrices de revenus des ménages agricoles, de création d'emplois, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de l'approvisionnement de l'industrie agro-alimentaire en matières premières de qualité. L'amélioration des pratiques et le développement du crédit-stockage se fait à travers trois axes principaux : la mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire ; les renforcements de capacités ; la construction et la réhabilitation des infrastructures équipées de stockage. Ceci s'articule autour de la réalisation efficiente des principales activités ci - dessous :

- Mettre en place et opérationnaliser un cadre institutionnel, juridique et règlementaire pour le fonctionnement efficient du crédit-stockage (notamment faire adopter la loi sur l'activité de warrantage et de la tierce détention).
- Développer des infrastructures de stockage (Inventaire, construction et/ou réhabilitation).
- Organiser et structurer les filières en intégrant le crédit-stockage dans une approche chaînes de valeur (développement de la transformation locale).
- Identifier les besoins des offreurs en termes de renforcement de capacités.
- Former, sensibiliser et accompagner des acteurs aux différents niveaux (acteurs des filières agricoles (OP...), institutions financières, gestionnaires d'entrepôts et surveillance des stocks, etc.).
- Mettre en place et opérationnaliser un dispositif d'intermédiation OP/systèmes financiers décentralisés.
- Améliorer la connaissance sur le marché : renforcer le système d'information sur les marchés agricoles pour orienter les décisions de commercialisation (ventes groupée, certification, marchés de niche...).
- Identifier et accompagner les activités génératrices de revenus, notamment des femmes et des jeunes.
- Mettre en place un cadre d'échanges avec les acheteurs institutionnels (articulation entre les stocks de sécurité et le crédit-stockage).
- Soutenir la diversification des produits warrantés (ne pas dépendre d'un seul produit).
- Renforcer les capacités des services techniques étatiques sur les GRA.

- Associer l'assurance agricole au crédit-stockage.
- Mettre en oeuvre une activité pilote pour la création d'emplois pour jeunes ruraux (50% Hommes et 50% Femmes) dans le crédit-stockage, recherche de marchés pour les produits stockés par les OP et coopératives de paysans.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale en vue de donner une place spécifique aux femmes et aux jeunes dans le crédit-stockage .

Sous-composante 3.2 : Évaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau de la chaîne de valeurs.

Cette sous composante vise à minimiser les variations et la forte volatilité des prix des produits agricoles d'une année à l'autre, et ainsi sécuriser les revenus des producteurs. La principale activité identifiée pour cette action est de réaliser des études de faisabilité sur la propension à adhérer des acteurs à d'autres outils de gestion des risques agricoles et alimentaires assortis de budget de mise en place et d'arrangement institutionnel. Deux instruments sont principalement visés par cette action :

Agriculture contractuelle

Cette action vise la promotion et développement de l'agriculture contractuelle à travers une approche intégrant les différents acteurs des filières : organisation de producteurs, les acheteurs, les transformateurs/industriels, les institutions financières et les organisations du développement. Elle sera basée sur l'évaluation des pratiques existantes de l'agriculture contractuelle. Cette sous composante est structurée autour de renforcement de capacités, appui à la modernisation des pratiques et la professionnalisation des acteurs.

- Favoriser l'application effective du cadre règlementaire par un mécanisme ad hoc de règlement des conflits pour favoriser le respect des termes du contrat.
- Analyser et capitaliser les expériences y compris les innovations promues par les acteurs des filières (benchmark de l'existant).
- Établir une base de données des opportunités de marché propices à la contractualisation.
- Favoriser une certaine flexibilité des contrats.
- Renforcer les capacités des acteurs aux différents niveaux.
- Organiser et professionnaliser les producteurs.
- Améliorer la production et la productivité (techniques culturales, accès aux intrants agricoles).
- Intégrer la contractualisation dans une approche chaînes de valeur (développement de la transformation locale, ...).

Lissage

Cet outil de stabilisation de prix est un système de péréquation. Il est basé essentiellement sur les expériences des acteurs du coton. Cependant, la filière cotonnière est une filière particulière par son organisation et sa structuration, mais aussi son rôle stratégique dans l'économie et la politique agricole du Burkina Faso. Ainsi la principale activité identifiée est d'analyser cette expérience du coton afin de comprendre dans quelle mesure ce mécanisme de lissage pourra être répliqué sur d'autres production à forte fluctuation de prix comme le sésame, la noix de cajou.

- Étudier le potentiel de développement de mécanismes de lissage de prix sur des productions agricoles autres que le coton.
- Réaliser un projet pilote sur des produits d'exportation (notamment le sésame, les mangues, la noix de cajou).

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale.

Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi

Cette sous composante vise la professionnalisation des organes de régulation et de suivi par des activités de renforcement des capacités. L'objectif de la sous composante est de renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion des instruments de stabilisation des prix agricoles à travers des formations et l'équipement, et l'organisation de voyages d'échanges et/ou d'études.

- Identifier les besoins en renforcement de capacités (stockage, ventes...);
- Élaborer le plan de renforcement de capacités ;
- Mettre en œuvre des activités de renforcements de capacités ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi – évaluation et de capitalisation ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action genre et inclusion sociale.

Dans sa mise à œuvre, la composante 3 veille à l'intégration et au respect des droits des hommes et des femmes tout en respectant leurs spécificités. Quels que soient le sexe, le milieu ou toute autre considération, la composante prend en compte la spécificité des différents groupes socio-économiques dans ses interventions. Ceci se traduit par l'élaboration et la mise en route d'un plan d'action genre et inclusion sociale adapté aux spécificités de chaque instrument.

Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante 3

Les principaux bénéficiaires de la composante sont les acteurs de l'économie et du développement rural, notamment, les petits exploitants agricoles. La composante 3 interviendra sur l'ensemble du territoire national en fonction de la pertinence. Il appuiera les acteurs du secteur agricole à travers des renforcements de capacités, la réalisation d'infrastructures de stockage adaptées, l'amélioration de l'accès au financement et à l'information stratégique à la décision.

Les membres des coopératives et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de transformation agro-alimentaire sont les bénéficiaires finaux. Les producteurs au sein des coopératives sécuriseront leurs productions, leurs productivités et leurs revenus grâce aux accompagnements du projet. Les appuis aux PME agrobusiness devraient faciliter une modernisation des pratiques, susciter des investissements privés pour mieux répondre à la demande grâce aux instruments de gestion de risque prix (crédit-stockage, agriculture contractuelle). De plus, certains projets et programmes d'appui à la production qui n'ont pas prévu d'intervention pour la commercialisation des produits pourront bénéficier de la composante. Elle pourra constituer un levier et un canal d'approvisionnement efficient pour les institutions (achats institutions).

L'installation des jeunes et femmes privées dans l'agriculture (agro-industrie) sera facilitée et maîtrisée par la structuration et la professionnalisation des producteurs qui pourront assumer certaines fonctions économiques améliorant leur maîtrise des filières et la rentabilité des investissements. Enfin, cette composante à travers les instruments, renforcera les liens économiques entre les différents acteurs de la filière et constituera ainsi un vecteur de la durabilité.

Arrangement de mise en œuvre. La mise en œuvre des activités de la composante se basera sur le principe de faire-faire. Cette composante mobilisera les structures de formation, d'appui conseil en développement du crédit-stockage, les IMF et les banques et leurs associations professionnelles respectives, le secteur privé commercial et agro-industriel. Sa mise en œuvre mobilisera également la conclusion de convention avec des partenaires privés de classe mondiale ayant des références dans la promotion du crédit-stockage, de l'agriculture contractuelle et la mise en place

des mécanismes de lissage de prix: identification de jumelages pour le renforcement des capacités des structures en charge de la promotion des outils de gestion des risques de prix et de marché

Principaux produits attendus. Les principaux produits attendus sont (i) un cadre institutionnel, juridique et réglementaire sur le crédit-stockage ; (ii) infrastructures de stockage et de soutien au crédit-stockage ; (iii) un dispositif d'intermédiation OP/systèmes financiers décentralisés ; (iv) un cadre d'échanges avec les acheteurs institutionnels (articulation entre les stocks de sécurité et le crédit-stockage) ; (v) une base de données des opportunités de marché propices à la contractualisation ; (vi) un projet pilote sur des produits d'exportation (notamment le sésame, les mangues, la noix de cajou) ; (vii) un étude sur le potentiel de développement de mécanismes de lissage de prix sur des productions agricoles plan de renforcement de capacités ; et (viii) un mécanisme de suivi – évaluation et de capitalisation.

Composante 4 : Coordination du Projet.

Cette composante fournira les ressources nécessaires pour assurer une gestion adéquate du projet, spécialement la coordination générale de ses activités, la gestion financière et la fourniture de biens et services, la communication.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ● Le PGRAAM fonctionne de manière coordonnée et efficace.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● UCP établie et operationelle. ● Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) finalisé et approuvé annuellement. ● Plan de passation des marchés opérationnel et respecté annuellement. ● Gestion fiduciaire du projet répondant aux procédures et normes internationales. ● Audits annuels réalisés. ● Coordination effective des activités du projet selon le calendrier des activités et en cohérence avec les ressources allouées par les PTF et le Gouvernement du Burkina Faso. ● Rapports d'avancement tenus à jour et préparation des rapports de progrès (état d'avancement de l'exécution) maintenus selon des normes internationales et en fonction des exigences en la matière par chaque PTF. ● Mise a jour de la cartographie des risques et des outils avec les outils de GRA du projet.
Activités	<p>Établissement de l'UCP.</p> <p>IX. Mettre en place le projet ; (a) recrutement (détachement des fonctionnaires du MARAH) du staff-clé de l'UCP : (i) Coordonnateur ; (ii) gestionnaire de la composante 2 ; (iii) gestionnaire de la composante 3 ; (iv) Financier/Administrateur ; (v) Expert en de marché (vi) Expert M&E ; (vii) expert en communication et partage des savoirs ; (viii) secrétaire ; (ix) chauffeur ; (b) Equipement de bureau; (c) 1 véhicule ; (d) Assistance technique, études et formation ; (e) couts récurrents/fonctionnement.</p> <p>X. Autonomie de gestion administrative et financière, de programmation et la de budgétisation de l'UCP.</p> <p>XI. Mise en œuvre des procédures administratives et fiduciaires du Projet, ainsi que de la stratégie d'intervention.</p>

	<p>XII. Planification des activités du projet par le biais du Programme de travail et de budget annuel (PTBA).</p> <p>XIII. Mise en place du système de Suivi Évaluation du projet pour fournir les informations et les analyses utiles pour le pilotage de l'exécution du Programme, et prévoir les ressources humaines et financières suffisantes pour leur mise en œuvre.</p> <p>XIV. Soutien à l'USGRA dans la coordination des PTF associés du projet.</p> <p>XV. L'UCP responsable de la gestion financière, passation des marchés et gouvernance du projet en fonction des procédures des PTF finançant le projet. Il serait souhaitable qu'un effort d'alignement des financements soit atteint dans l'exécution du projet afin d'éviter que l'UCP fasse face à plusieurs procédures des PTF qui financent le projet.</p> <p>XVI. Capitalisation systématique des acquis et savoirs générés tout au long de la mise en œuvre du Projet, etc.</p>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH (SG, DGESS, DGPER), PARM ● UCP, Prestataires de Services, OP, Consultants
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Producteurs et OP (bénéficiaires économiques finaux du PGRAAM) ● MARAH (bénéficiaires intermédiaires de l'information produite pour l'aide à la décision)
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> ● MARAH

Annexe 5: Estimations des Coûts du Projet

BURKINA								
Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marché (PGRAM)								
Components Project Cost Summary								
	(CFA '000)			(US\$ '000)			%	% Total
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total	Foreign Exchange	Base Costs
A. Composante 1: Gestion intégrée des Risques du Secteur Agricole								
SS Composante 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles: l'USGA	631 761,6	143 495,8	775 257,3	1 148,7	260,9	1 409,6	19	3
SS composante 1.2: Coordination de la mise en oeuvre de la GRA	1 478 565,0	483 285,0	1 961 850,0	2 688,3	878,7	3 567,0	25	8
Subtotal	2 110 326,6	626 780,8	2 737 107,3	3 837,0	1 139,6	4 976,6	23	11
B. Composante 2: Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risq								
SS Composante 2.1: intégration des produits d'assurances améliorés dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles	1 329 611,3	347 440,0	1 677 051,3	2 417,5	631,7	3 049,2	21	7
SS Composante 2.2: Prospection sur de possibles assurances de production animale	247 200,0	80 800,0	328 000,0	449,5	146,9	596,4	25	1
SS composante 2.3: Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail	607 077,5	212 605,0	819 682,5	1 103,8	386,6	1 490,3	26	3
Subtotal	2 183 888,8	640 845,0	2 824 733,8	3 970,7	1 165,2	5 135,9	23	11
C. Composante 3: Développement de la gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée des gestion de								
SS Composante 3.1: Développement du crédit stockage et du système de récépissé d'entrepôt au coeur de la stratégie d'intégration d'outils de ges	6 560 253,8	1 991 293,8	8 551 547,5	11 927,7	3 620,5	15 548,3	23	35
SS composante 3.2: Evaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau des CVA	6 868 130,1	231 656,1	7 099 786,3	12 487,5	421,2	12 908,7	3	29
SS coposante 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles des organes de régulation et de suivi	245 384,6	80 206,6	325 591,3	446,2	145,8	592,0	25	1
Subtotal	13 673 768,5	2 303 156,5	15 976 925,0	24 861,4	4 187,6	29 049,0	14	65
D. Composante 4 Unité de Gestion du Programme	1 543 318,3	1 582 619,5	3 125 937,8	2 806,0	2 877,5	5 683,5	51	13
Total BASELINE COSTS	19 511 302,2	5 153 401,8	24 664 704,0	35 475,1	9 369,8	44 844,9	21	100
Physical Contingencies	301 309,8	98 626,5	399 936,3	547,8	179,3	727,2	25	2
Price Contingencies	1 472 953,9	158 589,1	1 631 543,0	2 678,1	288,3	2 966,4	10	7
Total PROJECT COSTS	21 285 565,9	5 410 617,3	26 696 183,2	38 701,0	9 837,5	48 538,5	20	108

BURKINA
Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marchés
Summary of Project Cost Estimates
(US\$ '000)

	(US\$ '000)		
	Foreign	Local	Total
A. Composante 1: Gestion intégrée des Risques du Secteur Agricole			
SS Composante 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles: l'USGA	260,9	1 148,7	1 409,6
SS composante 1.2: Coordination de la mise en oeuvre de la GRA	878,7	2 688,3	3 567,0
Subtotal	1 139,6	3 837,0	4 976,6
B. Composante 2: Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques			
SS Composante 2.1: intégration des produits d'assurances améliorés dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles	631,7	2 417,5	3 049,2
SS Composante 2.2: Prospection sur de possibles assurances de production animale	146,9	449,5	596,4
SS composante 2.3: Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail	386,6	1 103,8	1 490,3
Subtotal	1 165,2	3 970,7	5 135,9
C. Composante 3: Développement de la gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée des gestion de			
SS Composante 3.1: Développement du crédit stockage et du système de récépissé d'entrepôt au coeur de la stratégie d'intégration d'outils de gestion	3 620,5	11 927,7	15 548,3
SS composante 3.2: Evaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau des CVA	421,2	12 487,5	12 908,7
SS composante 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles des organes de régulation et de suivi	145,8	446,2	592,0
Subtotal	4 187,6	24 861,4	29 049,0
D. Composante 4 Unité de Gestion du Programme	2 877,5	2 806,0	5 683,5
Total BASELINE COSTS	9 369,8	35 475,1	44 844,9
Physical Contingencies	179,3	547,8	727,2
Price Contingencies	288,3	2 678,1	2 966,4
Total PROJECT COSTS	9 837,5	38 701,0	48 538,5

BURKINA
 Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marché (PGRAM)
 Project Components by Year -- Totals Including Contingencies
 (US\$ '000)

	Totals Including Contingencies					Total
	2023	2024	2025	2026	2027	
A. Composante 1: Gestion intégrée des Risques du Secteur Agricole						
SS Composante 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles: l'USGA	590,9	204,0	331,5	202,8	196,9	1 526,1
SS composante 1.2: Coordination de la mise en oeuvre de la GRA	804,7	918,2	701,4	719,2	737,5	3 881,0
Subtotal	1 395,6	1 122,2	1 032,9	922,0	934,4	5 407,1
B. Composante 2: Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risq						
SS Composante 2.1: intégration des produits d'assurances améliorés dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles	312,4	1 095,0	1 124,6	571,1	360,5	3 463,7
SS Composante 2.2: Prospection sur de possibles assurances de production animale	82,2	378,8	94,5	62,5	21,4	639,4
SS composante 2.3: Développer les capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail	248,1	560,5	472,8	272,0	53,4	1 606,9
Subtotal	642,7	2 034,3	1 692,0	905,7	435,3	5 710,0
C. Composante 3: Développement de la gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée des gestion de						
SS Composante 3.1: Développement du crédit stockage et du système de récépissé d'entrepôt au coeur de la stratégie d'intégration d'outils de ges	5 819,4	5 942,5	3 996,5	844,3	587,8	17 190,5
SS composante 3.2: Evaluation et développement d'instruments de gestion des risques de prix au niveau des CVA	12 720,4	441,7	344,8	4,2	-	13 511,1
SS coposante 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles des organes de régulation et de suivi	333,6	222,5	67,1	-	-	623,2
Subtotal	18 873,4	6 606,7	4 408,4	848,5	587,8	31 324,7
D. Composante 4 Unité de Gestion du Programme	1 224,9	1 146,4	1 220,2	1 192,9	1 312,3	6 096,7
Total PROJECT COSTS	22 136,6	10 909,6	8 353,5	3 869,1	3 269,8	48 538,5

BURKINA
 Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marché (P
Financing Plan
 (US\$ '000)

	<u>Foreign</u>	<u>Local</u>	<u>Total</u>	<u>Percent</u>
Banque Africaine de Développement	6 650,8	23 731,7	30 382,5	62,6
Banque mondiale	1 029,6	3 394,5	4 424,2	9,1
Agence Française de développement	227,5	707,3	934,8	1,9
Food and Agriculture Organisation	962,8	3 154,3	4 117,0	8,5
Coopération Autrichienne	-	1 282,4	1 282,4	2,6
Coopération Italienne	367,1	1 180,4	1 547,5	3,2
The Government	599,6	5 250,4	5 850,0	12,1
Total	9 837,5	38 701,0	48 538,5	100,0

BURKINA
Projet de Gestion des Risques Agricoles et des Marché (PGRAM)
Disbursement Accounts by Financiers
(US\$ '000)

	Banque Africaine de Développement		Banque mondiale		Agence Française de développement		Food and Agriculture Organisation		Coopération Autrichienne		Coopération Italienne		The Government		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
TRAVAUX	6 057,9	70,8	922,0	10,8	-	-	-	-	-	-	-	-	1 574,6	18,4	8 554,5	17,6
EQUIPEMENTS	237,2	33,4	148,4	20,9	14,5	2,0	-	-	-	-	-	-	309,4	43,6	709,5	1,5
VEHICULES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS SERVICES INTRANTS	893,1	58,8	619,0	40,8	-	-	-	-	-	-	-	-	5,6	0,4	1 517,7	3,1
CONSULTANTS	4 508,6	38,9	511,6	4,4	851,6	7,3	3 506,3	30,3	-	-	1 547,5	13,4	661,2	5,7	11 586,8	23,9
ATELIERS ET FORMATIONS	6 721,2	69,7	1 632,6	16,9	68,8	0,7	610,7	6,3	-	-	-	-	612,3	6,3	9 645,6	19,9
FONDS	11 964,6	86,5	590,6	4,3	-	-	-	-	1 282,4	9,3	-	-	0,0	-	13 837,5	28,5
FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	752,8	100,0	752,8	1,6
SALAIRES ET INDEMNITES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 934,1	100,0	1 934,1	4,0
Total PROJECT COSTS	30 382,5	62,6	4 424,2	9,1	934,8	1,9	4 117,0	8,5	1 282,4	2,6	1 547,5	3,2	5 850,0	12,1	48 538,5	100,0

Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles**

Secrétariat PARM

Fonds international
de développement agricole (FIDA)
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org